



PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Haute
Marne
le Département

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Pacte territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE)

PAYS DE LANGRES

Communautés de communes:

Grand Langres

Savoir-Faire

Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais



Table des matières

1. Le contexte et les objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région	3
2. La portée et le contenu du Pacte du Pays de Langres	5
• Le périmètre géographique de la contractualisation	5
• La présentation du territoire	6
• La convergence progressive des contractualisations préexistantes	7
• La stratégie de développement du territoire	9
• La convergence des enjeux entre le Parc National de Forêts et le Pays de Langres.....	12
3. Le processus de choix et de financement des projets	15
4. Les engagements des partenaires	15
5. La gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra	16
Annexes.....	18
• La stratégie de territoire de la Communauté de communes du Grand Langres (CCGL)	19
• La stratégie de territoire de la Communauté de communes des Savoir-Faire (CCSF)	51
• La stratégie de territoire de la Communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais (CAVM)	77
• La stratégie de coopération entre les Communautés de communes : Grand Langres / Savoir-Faire / Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais : échelle Pays de Langres.....	108
• Le vivier de projets : les fiches « opérations » des projets par les Communautés de communes	132
• Le diagnostic écologique	187
• La grille d'analyse ex-ante des projets	192

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région.

1. Le contexte et les objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).

Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :

- Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
- Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.

Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, SCoT du Pays de Langres...

2. La présentation du territoire haut-marnais

Située à la croisée des chemins entre Nancy, Troyes et Dijon, la Haute-Marne bénéficie d'atouts indéniables en matière de développement de son territoire dont les ressources naturelles constituent le socle. Longtemps surnommée « le château d'eau de la France », la Haute-Marne possède un important réseau hydrographique d'une grande qualité et compte de nombreux bassins versants (Meuse, Marne, Aube...) dont une rivière a donné son nom au département. Ces cours d'eau constituent la colonne vertébrale du développement des activités humaines et les populations se trouvent aujourd'hui encore concentrées dans les principales vallées. Façonnés par ses habitants depuis des générations, les paysages diversifiés traduisent l'héritage des pratiques agricoles et forestières et confèrent au territoire son identité caractéristique, à travers la juxtaposition de plaines et de bois. La forêt haut-marnaise, qui représente 40 % du territoire départemental, est tellement remarquable qu'elle a été retenue pour accueillir le onzième parc national consacré aux forêts feuillues de plaines. Riche d'espaces naturels préservés et de savoir-faire d'excellence comme la métallurgie, la coutellerie, la vannerie ou encore la gastronomie, le département ouvre des perspectives nouvelles aux citoyens à la recherche d'authenticité.

Fortes de ces nombreux atouts, les collectivités territoriales haut-marnaises développent des projets destinés à inverser la déprise démographique, à lutter contre le vieillissement de la population et à améliorer l'accès des habitants aux services et à l'emploi. Elles s'investissent également en faveur de la préservation de la qualité du cadre de vie, d'un aménagement durable du territoire, de la reconquête de la biodiversité, du développement des énergies renouvelables ou encore de la promotion des circuits courts et de la valorisation des productions locales. Toutefois pour être menées à bien, ces politiques ambitieuses impliquent une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs qui contribuent à leur mise en œuvre.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan France relance, l'État, conjointement avec le Conseil régional Grand Est, propose aux collectivités territoriales de les accompagner à travers un nouveau type de contrat : le Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE).

Conclu pour six ans, il acte la généralisation d'un nouveau mode de collaboration État-collectivités, intégrateur des dispositifs existants, et plaçant les enjeux de la transition écologique au cœur des projets en tant qu'axe transversal de développement environnemental, économique, social et solidaire. Cette dynamique multi-partenaire sera donc garante du renforcement des synergies nécessaires à la concrétisation des ambitions locales, tout en concourant à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre le



réchauffement climatique, de gestion économe des espaces, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, de prévention des risques et d'économie circulaire.

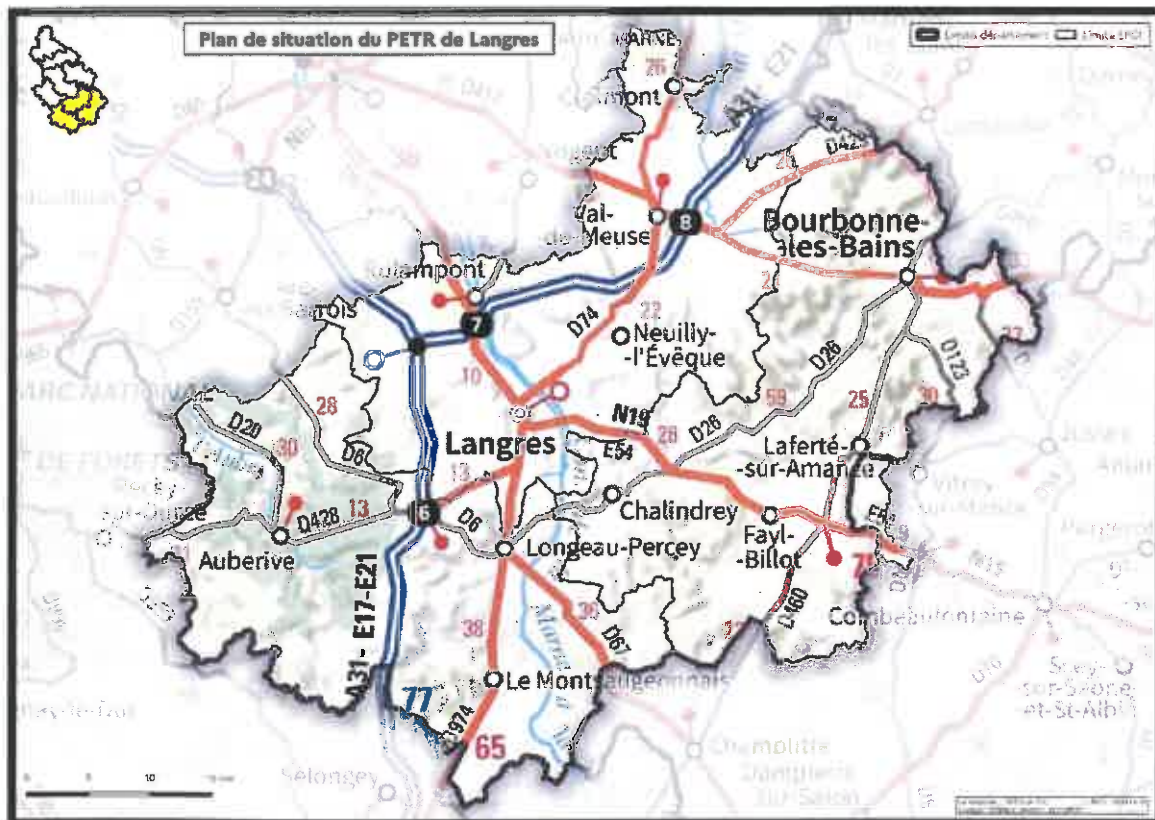
3. La portée et le contenu du Pacte du Pays de Langres

- Le périmètre géographique de la contractualisation

Le Pacte couvre les EPCI : Communautés de communes du Grand Langres / des Savoir-Faire / Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais, formant le PETR du Pays de Langres.



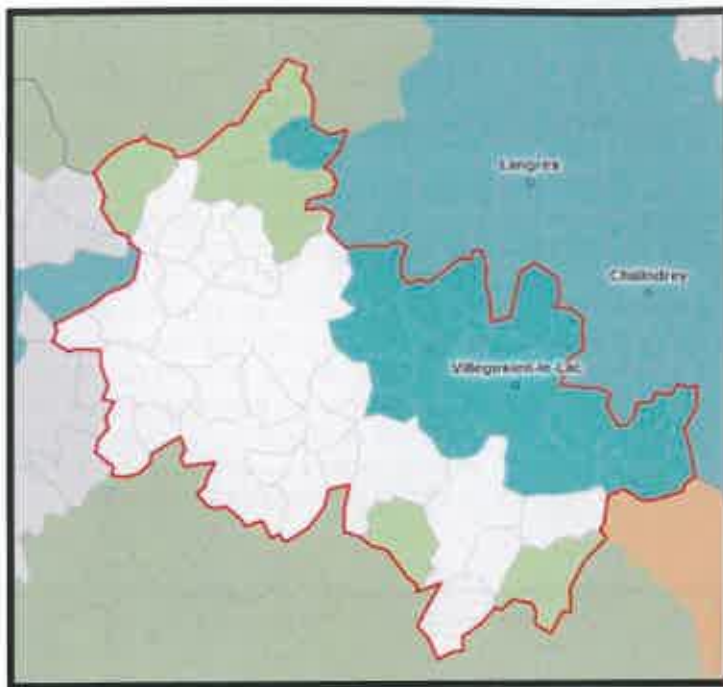
Créé en 2016, le PETR du Pays de Langres est une structure de développement qui fédère les trois Communautés de communes du bassin d'emploi de Langres : Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais (CAVM), Grand Langres (CCGL) et Savoir-Faire (CCSF). Situé au sud du territoire haute-marnais, aux portes de Dijon, il permet d'engager des actions structurantes dépassant le stade communal et intercommunal. Son périmètre d'action s'étend ainsi sur 2 276 km², 168 communes et concerne quelque 45 000 habitants. A l'instar des territoires voisins, il est marqué par une densité faible, soit 20 habitants au km² (2018).



- La présentation du territoire

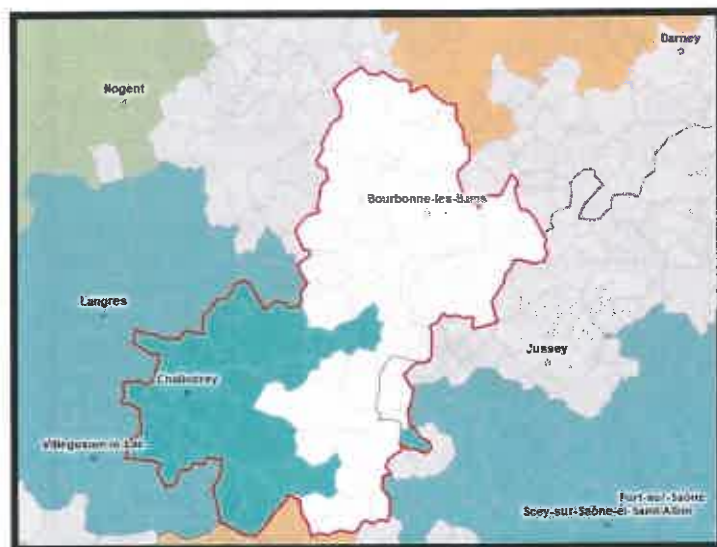
La Communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais

La communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais comprend 51 communes pour 8 330 habitants (2018). Elle a été créée le 1^{er} janvier 2011 à la suite de la fusion de la communauté de communes des quatre vallées, de la communauté de communes de la Vingeanne et de la communauté de communes de Prauthoy-en-Montsaigeonnais. Elle se caractérise par une faible densité (11 habitants par km² en 2018), une relative stabilité démographique par rapport aux autres EPCI et un atout lié au paysage, au cœur du Parc National des Forêts.



Aire d'attraction des villes (2020)

La Communauté de communes des Savoir-Faire

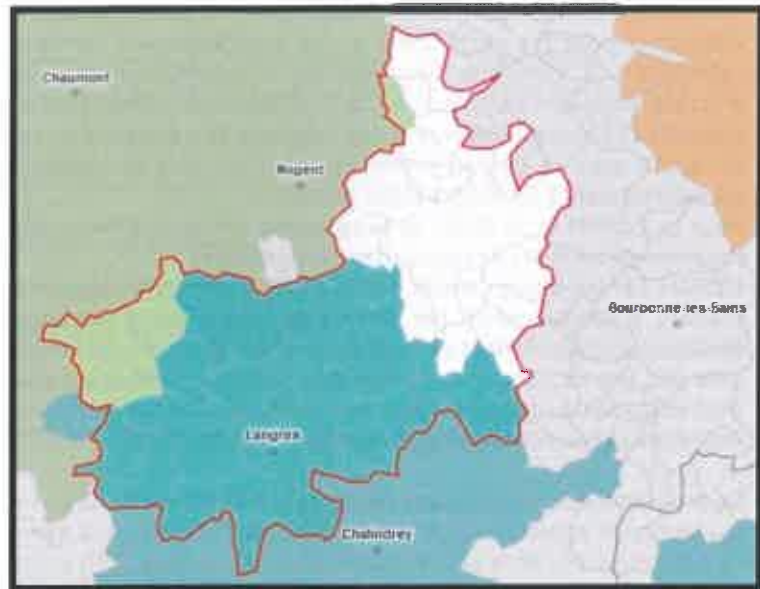


Aire d'attraction des villes (2020)

La communauté de communes des Savoir-Faire comprend 63 communes pour 16 300 habitants (2021). Elle a été créée le 1^{er} janvier 2017 à la suite de la fusion des communautés de communes de la Région de Bourbonne Les Bains / Vannier-Amance / Pays de Chalindrey. Elle se caractérise par une faible densité (19 habitants par km²), une déprise démographique et des atouts liés à trois identités : thermalisme / la vannerie / la culture cheminote et le démantèlement-recyclage.

La Communauté de communes du Grand Langres

La communauté de communes du Grand Langres comprend 54 communes pour 21 038 habitants (2017). Elle a été créée le 1^{er} janvier 2011 à la suite de la fusion de la communauté de communes du Bassigny et de la communauté de communes du Grand Langres. Elle se caractérise par une densité moyenne (30,2 habitants par km² en 2018), une déprise démographique et des atouts liés au patrimoine de la Citadelle de Langres, l'industrie (agro-alimentaire, sous-traitance automobile et aéronautique, métallurgie) et à l'agriculture.



Aire d'attraction des villes (2020)

- La convergence progressive des contractualisations préexistantes

Contrats de référence intégrés dans le PTRTE

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Échelle du contrat
Contrat départemental lecture itinérante		Département
Projet Alimentaire de Territoire Labellisé niveau 1	15/03/2021	PETR du Pays de Langres
Contrat Local de Santé	17/12/2019 au 31/12/2024	PETR du Pays de Langres
Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)	15/01/2019	PETR du Pays de Langres
Territoire d'industrie	19/11/2019	Communauté de Communes Grand Langres
Conventions France Service	30/01/2020	Grand Langres, Savoir-Faire, Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
Petites Villes de Demain	À venir	Communauté de Communes du Grand Langres <u>Ville lauréate : Langres</u>
	À venir	Communauté de Communes des Savoir-Faire <u>Villes lauréates :</u> Chalindrey, Fayl-Billot, Bourbonne-les-Bains
	01/07/2021	Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais <u>Ville lauréate : Le Montsaigeonnais</u>

Les Communautés de communes d'Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais (CCAVM), des Savoir-Faire (CCSF) et du Grand Langres (CCGL) s'inscrivent dans le programme régional de service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). Le Service d'Accompagnement à la Renovation Energétique (SARE) va permettre de massifier les travaux de rénovation performante des bâtiments pour les particuliers et les professionnels (artisans, commerçants), sans condition de ressources. Il constitue ainsi un levier supplémentaire permettant d'atteindre les objectifs d'accélération et d'amplification de la rénovation énergétique du bâti. Les missions d'information, de conseils et d'accompagnement des ménages doivent pouvoir se développer.

En appui avec la Région Grand Est pour sa mise en œuvre opérationnelle, ce service vient en complémentarité de programmes existants.

Pour la CCAVM et la CCSF, le programme d'intérêt général (PIG) Habiter Mieux, est déployé avec notamment un volet de rénovation énergétique.

L'OPAH Centre-bourg lancée par la CCGL a permis l'engagement de deux opérations majeures en matière d'habitat privé, par des aides incitatives à destination des propriétaires occupants et bailleurs. L'objectif étant de requalifier des logements sur l'ensemble de l'EPCI et en particulier sur la ville de Langres, notamment à travers l'opération coercitive visant à intervenir sur les immeubles les plus dégradés du centre ancien. Le cas échéant, des démolitions reconstructions peuvent également être envisagées pour répondre au besoin en logement.

Le programme « Petites villes de demain » (PVD) est l'une des mesures phares de l'agenda rural qui est un plan d'action lancé par les services de l'État en 2019 ayant pour objectif la redynamisation des territoires ruraux et le soutien des initiatives locales. PVD est destiné à accompagner les projets de revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité dans un territoire mais montrant des signes de vulnérabilité. Il est piloté par l'Agence nationale de cohésion du territoire (ANCT), en association avec des partenaires nationaux (Banques des territoires, Anah, Cerema, notamment), mais également avec les acteurs locaux engagés en faveur de la revitalisation des petites centralités. Il se traduira par la contractualisation d'une opération de revitalisation du territoire (ORT).

Pour la CCAVM, la commune du Montsaigeonnais, pour la CCGL, la commune de Langres, pour la CCSF, Chalindrey, Fayl-Billot, Bourbonne Les Bains, bénéficieront des leviers d'action pour revitaliser leur bourg-centre. Cette sélection se matérialise par une contractualisation entre l'État, la commune et l'EPCI sous la forme d'une convention d'adhésion. Les collectivités disposent d'un délai de 18 mois à compter de la signature de la convention d'adhésion pour élaborer leur ORT qui sera intégrée à ce PTRTE. A noter la CCGL dispose déjà d'une ORT.

En parallèle, la Région Grand Est développe le dispositif Centralités urbaines et rurales. L'ensemble des « Petites Villes de Demain » sont éligibles.

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

• La stratégie de développement du territoire

Le Projet de territoire du Pays de Langres 2014-2024

Etabli en 2016, pour dix ans, les Communautés du Grand Langres, des Savoir-Faire, Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais, à travers le PETR du Pays de Langres, porte le Projet de territoire 2014-2024 :

« OSONS LE PAYS DE LANGRES :
INNOVONS POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET SUSCITONS L'ENVIE »

A travers cette ambition, quatre orientations ont été fixées :

- « Osons nos atouts locaux »,
- « Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie »,
- « Ouvrons le Pays de Langres sur l'extérieur »,
- « Favorisons la coopération entre les Communautés de communes ».

1. « Osons nos atouts locaux »

Les savoir-faire locaux : un levier de développement d'activités

Les richesses locales, levier de développement économique, sont les ressources spécifiques caractérisant l'identité même du territoire, qu'il convient de valoriser (création de valeur ajoutée), d'activer pour générer des biens et des services. Le bassin d'emploi (échelle pays), et chaque bassin de vie (échelle communauté communes) dispose de ressources traditionnelles, spécifiques et caractéristiques : savoir-faire industriel, agricole, artisanal...

Les ressources patrimoniales : un support d'activités d'économie touristique

Les ressources patrimoniales (les patrimoines au sens large) du Pays de Langres, nombreuses, sont des supports d'activités d'économie touristique. Le territoire attire une clientèle de passage qui dépense en local. La construction d'une offre patrimoniale génératrice de séjours se fait jour progressivement.

2. « Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie »

Les pôles de vie se définissent comme une ville ou un bourg centre au cœur de la vie des habitants. Ils contribuent à structurer le territoire et sont des lieux de ressources pour les habitants du monde rural.

Dans un contexte de faible densité de population et dans un objectif de rationalisation, un équilibre territorial doit être tenu de façon à sauvegarder une proximité correcte entre l'habitant et les équipements et services. Pour ce faire, il s'agit donc de faire des pôles de vie des lieux innovants favorisant une qualité de vie. S'appuyant sur la consommation locale, les choix dans ces domaines doivent répondre à la demande locale dans un objectif de captation des revenus et ainsi de développer des activités économiques locales.

Pour cela, il s'agit d'organiser des pôles de services aux publics proposant une offre, tout public, qualitative favorisant le lien social : AIO (accueil, information, orientation) – santé – mobilité – associations.

Par ailleurs, il s'agit de développer un habitat adapté au public, à tous les âges de la vie et au bassin de vie dans un écosystème pensé en termes financiers et de fonctionnalité.

3. « Ouvrons le Pays de Langres sur l'extérieur »

La politique de communication et de prospection doit être coordonnée et ciblée (et non généraliste), et doit rester en rapport avec les moyens financiers du territoire. La politique d'accueil, de prospection et de communication doit donc être adaptée.

De plus, il s'agit ici de miser sur une politique de communication territoriale à destination des actifs

et des touristes, en lien avec les besoins qui se font jour dans l'orientation n°1.

La politique d'accueil s'appuie sur l'image délivrée pour développer le tourisme, et s'appuie sur le tourisme pour prospecter des nouveaux arrivants, mais aussi sur les activités locales qui différencient le territoire d'un autre. Par ailleurs, tout un chacun doit véhiculer une image positive du territoire, qui doit donner envie de s'arrêter, de séjourner voire de s'installer. Cette image de territoire doit se construire sur la base des atouts du territoire.

Le bassin de consommation de Langres est restreint. Il s'agit aussi d'attirer des clientèles, soit qui ont une « propension à consommer local », soit qui sont situées sur les bassins de consommation proches (Dijon). La communication territoriale est dans ce cadre au service des acteurs économiques, dans un objectif d'économie productive et résidentielle.

4 « Favorisons la coopération entre les Communautés de communes »

L'orientation retenue vise à mettre en mouvement le territoire pour organiser, mutualiser, clarifier les compétences. Le PETR doit être l'animateur du Projet de territoire et fédérer les acteurs dans un objectif d'intelligence collective en favorisant le « travailler ensemble » avec et entre les communautés de communes.

Par ailleurs, cette volonté doit s'accompagner de démarches d'évaluation des politiques publiques menées en continue.

Le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) 2021-2026 revisite le Projet de territoire du Pays de Langres.

La démarche d'élaboration du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, conduite en 2021, en accord avec les orientations de l'Etat et de la Région Grand Est a l'échelle de chaque Communauté de communes a permis de préciser l'ambition commune des élus communautaires au sein de chaque EPCI.

Les Communautés de communes du Grand Langres, des Savoier-Faire, Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais sont confrontées à un déclin démographique qui déstabilise l'écosystème économique et sociale de leur territoire.

L'ambition des élus locaux est commune. La volonté est de renforcer l'attractivité et la notoriété du territoire afin d'attirer de nouveaux habitants et ainsi enrayer la perte démographique et rajeunir la population.

Aux portes de la Champagne et de la Bourgogne, les Communautés de communes du Grand Langres, des Savoier-Faire, Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais bénéficie d'atouts et de potentialités de développement. Ces territoires sud haut-marnais ont largement les qualités requises pour connaître une trajectoire positive et gagner une population nouvelle avide d'une qualité de vie privilégiée. Ils jouissent désormais d'une reconnaissance nationale avec la création du Parc National de Forêts.

En s'appuyant sur ses atouts et potentialités, chaque Communauté de communes souhaite soutenir la relance de l'activité économique à travers l'émergence de projets innovants et identitaires et cela, en accord avec la préservation des richesses écologiques du territoire.

La dynamisation des territoires passe aussi par l'accompagnement des acteurs locaux à porter des projets améliorant la qualité de vie des habitants.

Qu'est-ce que l'on souhaite que le territoire devienne d'ici à 2024 ?

Un territoire accueillant, valorisé et attractif auprès des actifs, des touristes de passage et de court séjour, des résidents secondaires.

Le pays de Langres, en valorisant ses atouts, crée de la richesse (emplois, compétences, etc.). Il capte de nouveaux revenus (touristes, retraités, résidents secondaires, navetteurs).

Son environnement de qualité est conforté par la création du Parc National de Forêts.

Le territoire est organisé en Pôles de vie avec un objectif d'accès minimum aux services de base.

Quels sont les résultats attendus ?

Le territoire limitera la réduction de sa population et connaîtra une arrivée d'actifs occupés.
Le pays de Langres sera un territoire accueillant, ouvert sur le monde, connu et reconnu par ses habitants. Les habitants en seront fiers.

Comment s'y prendre ?

Pour y parvenir, il s'agit de faire du Pays de Langres, un territoire qui auto-génère de la richesse localement. La ligne politique choisie est donc axée sur la valorisation économique des atouts locaux, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois dans une logique de développement durable. Il s'agit donc de prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. La stratégie profite aux habitants du territoire et permet d'attirer de nouvelles populations cibles : les actifs et les touristes.

Les atouts, servant d'appui, sont :

- une vie culturelle, sportive et associative forte,
- un patrimoine remarquable,
- une qualité de vie,
- des entreprises pourvoyeuses d'emploi,
- des capacités à répondre aux attentes de potentiels nouveaux arrivants : de l'espace disponible, un foncier pas cher, un maillage de services, un déploiement en cours vers une meilleure connexion internet et mobile,
- une dynamique collective construite grâce aux acteurs locaux – forte volonté de s'en sortir,
- un territoire situé à proximité de grandes villes (comme Dijon), bénéficiant d'un réseau autoroutier conséquent.

Les potentiels sur lesquels repose les possibilités de développement sont :

- la multitude de petites entreprises dans différents secteurs,
- les compétences : savoir-faire industriel, réponse aux besoins de main d'œuvre des entreprises locales,
- les savoir-faire artisanaux (métiers d'art...) et culturels : développement d'une économie identitaire,
- les ressources identitaires : la ressource en eau, l'osiericulture/la vannerie, le démantèlement-recyclage, le patrimoine bâti (la pierre), les productions agricoles de qualité, la ressource bois, la chasse,
- le Parc National de Forêts, le Pays d'Art et d'Histoire, le thermalisme,
- l'agro-alimentaire, la sous-traitance automobile et aéronautique, la métallurgie, le transport-logistique,
- le bassin de consommation de Dijon.

Les valeurs qui se dessinent pour y parvenir

Faire lien : favoriser le lien social local, toutes formes de coopération visant une meilleure interconnaissance des acteurs, la solidarité territoriale.

Osez : oser l'expérimentation, l'innovation, la créativité, la proximité ; avoir une vision moderniste et renouvelée et pas sur la défensive ou la nostalgie.

Y croire : avoir de l'ambition, avoir confiance en son territoire, croire aux potentialités de ce territoire.



• La convergence des enjeux entre le Parc National de Forêts et le Pays de Langres

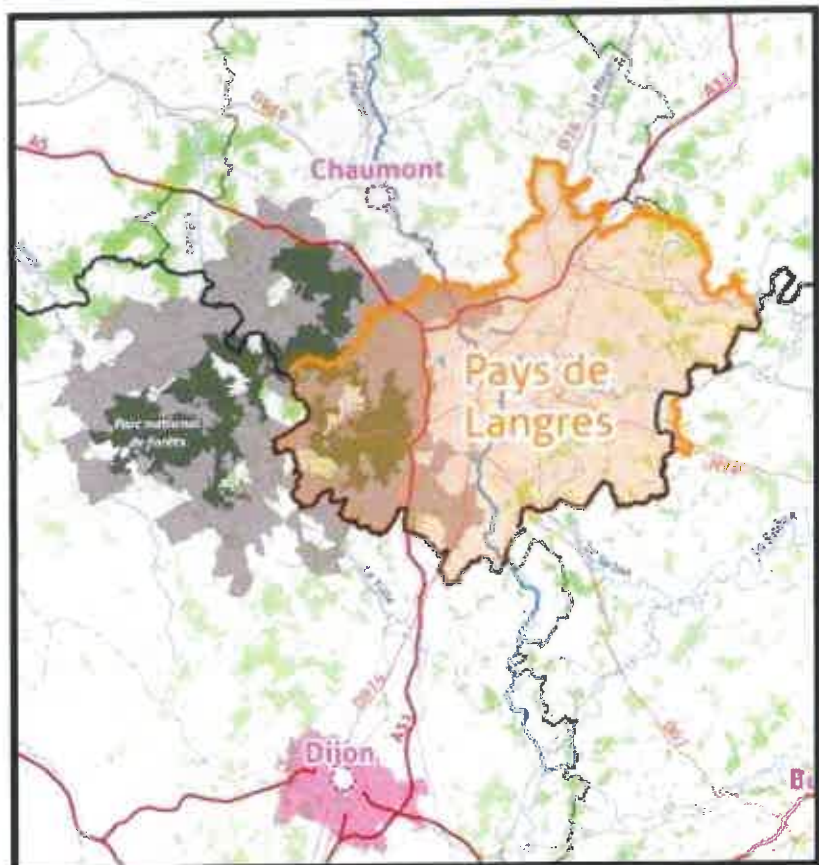
Parmi les sept communes en aire d'adhésion, seule une commune de la CCGL n'a pas souhaité adhérer à la charte du Parc National. Quant à la CCAVM, 26 des 32 communes ont adhéré à la charte. Ce taux d'adhésion de 80 % sur ce territoire démontre l'intérêt des élus pour les enjeux liés à la biodiversité, les paysages, la transition écologique, une économie vertueuse...

Des enjeux majeurs sont cohérents et convergents sur le zonage Parc National de Forêts et le zonage du Pays de Langres

En matière de tourisme

L'objectif réside dans la valorisation du territoire, dans le besoin de faire connaître au plus grand nombre les caractéristiques qui font la richesse du territoire, pour faire venir plus de touristes, sur une plus longue durée, au bénéfice d'une économie touristique locale, car les opérateurs touristiques sont locaux.

Le besoin de mise en tourisme du Parc National de Forêts est plus prégnant que sur le Pays de Langres (dans son ensemble) mais les mécanismes qui y conduisent sont les mêmes et sont déclinés sur le Pays de Langres par trois outils : un schéma d'aménagement et de développement touristique, un plan d'interprétation du patrimoine, le label Pays d'Art et d'Histoire.



Plusieurs enjeux sont à souligner pour structurer une offre de tourisme durable :

- valoriser et aménager les plus beaux sites patrimoniaux (naturels et culturels) du territoire, comme tête de gondole de l'offre touristique (Tufière de Rolampont, Gorges de la Vingeanne, Auberive, Source de l'Aube). Un plan d'interprétation du patrimoine est opérationnel ;
- mettre en place une politique spécifique de maîtrise de la fréquentation des sites sensibles (gérer de l'accueil du public) pour valoriser sans dégrader, montrer sans dénaturer, protéger sans exclure ;
- développer les loisirs de plein air : conserver le site de la Juchère - point de baignade sur Villars-Santenoge, proposer une offre de circuits de randonnée digne d'un Parc National de Forêts, dont de grands itinéraires de découverte ;
- structurer un pôle touristique sur Auberive, via la maison du parc,
- qualifier et développer l'offre d'hébergement sur l'ensemble du Pays de Langres.

En matière de mobilité touristique

L'enjeu principal identifié est le lien entre Langres et Auberive. Langres, porte d'entrée périphérique du Parc National et pôle touristique majeur de la Haute-Marne, Auberive ayant vocation à devenir un

pôle structurant du Parc National de Forêts, il est opportun de joindre ces deux entités par une offre de mobilité douce.

Un projet existe : prolonger la voie verte de Langres vers Auberive, en passant par la voie verte, les gorges de la Vingeanne, la Source de l'Aube.

Cet axe viendra compléter l'itinéraire cyclable Eurovélo 19 qui va de l'estuaire de la Meuse à Langres via le site de la source de la Meuse (Le Chatelet sur Meuse) et se positionnera comme une offre structurante de cyclotourisme à l'échelle internationale.

Des connexions sont aussi à travailler entre Auberive, Arc en Barrois et Chateauvillain.

En matière d'environnement, de paysage, d'urbanisme

Les jonctions sont évidentes entre les deux zonages et les ambitions environnementales sont étroitement partagées et corrélées dans la charte du Parc National de Forêts et dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Langres. On peut pointer plusieurs enjeux partagés : conserver le bon état écologique et fonctionnel des milieux, préserver les paysages, freiner la standardisation des architectures villageoises et des structures des bourgs (lutter contre la banalisation des territoires ruraux).

Les ambitions suivantes sont définies dans les mesures du livret 3 de la Charte du Parc National de Forêts et dans le DOO du SCoT (approuvé le 28 septembre 2021) :

- Préserver la biodiversité : trame verte et bleue du SCoT et focus spécifique dans une étude de préservation de la biodiversité du Pays de Langres,
- Gérer et préserver la ressource en eau,
- Préserver les espaces fragiles et emblématiques (tufières par exemple),
- Préserver le « patrimoine du quotidien » : alignement d'arbres, entrées de villages...
- Accélérer la rénovation du patrimoine bâti, la rénovation énergétique pour réduire la vacance et préserver l'identité villageoise,
- Améliorer l'habitabilité des villages tout en préservant leur qualité architecturale et paysagère.

A souligner que le SCoT, intégrateur, va combler en partie le manque de documents d'urbanisme global à l'échelle des communes, ce qui permettra de structurer dans la durée une réponse aux ambitions énoncées ci-avant.

En matière d'accueil d'actifs

Le sud-ouest du pays de Langres, en partie concerné par l'aire du parc national, est un territoire qui a connu une croissance démographique entre 2006 et 2011, puis une perte de population entre 2012 et 2016, alors que le reste de la Haute-Marne, sur ces deux pas de temps, a perdu de la population. Ce qui en fait un territoire atypique. La raison est notamment liée à la proximité de l'aire urbaine de Dijon.

Pour autant, il convient de travailler à l'attractivité plus globalement sur l'ensemble du territoire, il faut :

- augmenter (et diversifier) par la rénovation le nombre de logements habitables disponibles sur le marché, actuellement insuffisants,
- structurer le territoire pour renforcer le pôle d'Auberive en matière de commerces, de services de proximité et de services à l'accueil d'entrepreneurs,
- accompagner l'émergence de projets d'activités à partir de la valorisation des ressources locales (filière bois par exemple),
- fiabiliser les transports entre le Parc National de Forêts et les pôles d'emplois de Dijon et de Langres.

Le SCoT du Pays de Langres a pris en compte cette dynamique pour anticiper une attractivité résidentielle et professionnelle sur le Parc National de Forêts (objectif renforcé en matière de rénovation de logement, réouverture de la halte ferroviaire de la gare de Vaux sous Aubigny...), considérant que la réussite du Parc National de Forêts passera aussi par les dynamiques établies sur ses périphéries immédiates.

Zoom sur les enjeux spécifiques au Parc National de forêts

À l'heure où la sensibilité écologique s'accroît, la création par le décret du 6 novembre 2019, du 11^e Parc National constitue l'atout touristique majeur du Pays de Langres dans son ensemble. Dans le contexte post-crise sanitaire, le Parc National de Forêts participera à la prospérité du territoire au travers d'un « tourisme de niche ».

Le parc, qui couvre un territoire de 95 communes adhérentes à la charte (dont 48 en Haute-Marne), a vocation à protéger les milieux naturels feuillus de plaine mais aussi les richesses de ses patrimoines culturels et paysagers. Pour cela, l'établissement public, dont le siège est situé à Arc-en-Barrois, assure la gestion et l'aménagement des 199 847 ha de son périmètre d'intervention.

À la demande des acteurs locaux, des ateliers de territoires se sont tenus au cours de l'année 2020 et ont permis la construction d'un projet de développement économique du territoire au travers de six grands chantiers pour lesquels le parc national a déjà mis en place certaines actions :

Enjeu 1 : Maillage territorial et pôles relais

Il est prévu que le siège du parc soit un véritable relais avec la mise en place d'expositions, de mise à disposition d'une médiathèque, l'organisation de réunions et conférences... En complément de ce relais principal, 6 maisons du Parc permettront un maillage du territoire. Le réseau sera également complété de 4 portes de cœur et de plusieurs points d'information. Plusieurs animateurs seront recrutés à la saison touristique afin d'en être les ambassadeurs, en complément de l'équipe existante.

Enjeu 2 : Circuits d'itinérances

La première action a consisté à créer de la notoriété en inscrivant sur Google Maps la présence du Parc National de Forêts. De plus, l'identité et le positionnement du parc doivent être définis par l'instauration de boucles structurantes qui sont à l'étude (boucles équestre, pédestre et cycliste). De même, des chantiers thématiques sont en cours de création ainsi que des itinéraires de visite (itinéraire historique, voie verte...).

Enjeu 3 : Offre en hébergement et patrimoine

Le Parc National prévoit la mise en réseau des acteurs du tourisme (hébergements/restaurations/activités). La marque « Esprit Parc National » est également en cours de déploiement afin de valoriser des produits ou des services répondant à ce cahier des charges. En complément, des sessions de formations destinées aux professionnels du tourisme sont prévues, des éco-lodge sont aussi à l'étude pour répondre au besoin actuel, notamment en termes de restauration et d'hébergement pour accueillir des séminaires.

Enjeu 4 : Transition agro-écologique

Il est prévu l'élaboration d'un projet agricole spécifique à l'échelle de l'ensemble du territoire du Parc National. Le déploiement des PSE (paiements pour services environnementaux) est également à l'étude. Le parc appuiera également la création d'une association foncière pastorale afin de faciliter l'élevage ovin et caprin. La trame verte et bleu sera également renforcée.

Enjeu 5 : Ressource forêt bois

Les aménagements forestiers seront mis en compatibilité avec la charte. Les massifs forestiers feront l'objet d'une trame de naturalité et un partenariat avec la FIE (Forêt Irrégulière École) sera mis en place afin de développer la recherche. Tout ceci permettra de promouvoir l'utilisation de bois locaux avec un label à forte valeur ajoutée. Des projets innovants permettant de valoriser les matériaux locaux seront mis en œuvre.

Enjeu 6 : Ressource en eau

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) sera mis en compatibilité avec la charte du Parc National. Le parc permettra également de développer la connaissance des milieux aquatique et des zones humides. Des solutions pour concilier restauration des continuités écologiques et conservation du patrimoine historique et culturel seront étudiées.

4. Le processus de choix et de financement des projets

Le territoire identifie le vivier de projets qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.

Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le caractère prioritaire des projets (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).

Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.

Zoom sur la relance : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

Les projets seront construits et analysés au regard de critères environnementaux (cf. : annexe).

5. Les engagements des partenaires

Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026

- Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances,
- Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

Les engagements du territoire :

- Identifier un référent technique,
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance,
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

Les engagements de la Région :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé,
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région,
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets,
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

Les engagements de l'État :

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État,
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes,
- Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

Les contacts techniques du PTRTE

Territoire	Région	Etat
<ul style="list-style-type: none"> • Valérie DROUIN, DGS de la CCSF / valerie.drouin@ccsavoirfaire.fr • Jean-Marc CLEMENT / DGS de la CCGL / jeanmarc.clement@langres.fr • Lucie AUBRY, Emmanuelle SAVET / Attachées de direction de la CCAVM / emmanuelle.savet@ccavm.fr – lucie.aubry@ccavm.fr • Sophie SIDIBE / Directrice du PETR du Pays de Langres / sidibe@pays-langres.fr 	<p>Maison de la Région de Troyes-Chaumont / PHILIPPON Jean-Joseph / Chef du service Développement territorial jean-joseph.philippou@grandest.fr 06 08 40 62 10</p> <p>Isabelle.ROUX@grandest.fr</p>	<p>DDT52 : VANDENDAELE Hubert Responsable de mission accompagnement des projets des territoires hubert.vandendaele@haute-marne.gouv.fr 03 25 30 79 69</p> <p>Préfecture : STEIB Louis Chef du SCPPAT louis.steib@haute-marne.gouv.fr 03.25.30.21.80</p>

La gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Le Comité de Pacte intégrateur est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

A l'échelle des trois Communautés de communes, soit du PETR du Pays de Langres, un Comité de pilotage, accompagné d'un Comité technique seront mis en place.

Le Comité technique sera composé des techniciens des Communautés de communes, du PETR du Pays de Langres, de l'Etat, de la Région Grand Est, et autres partenaires à définir. Il a pour rôle de faire un point d'étape sur l'avancement des projets et leurs financements.

Le Comité de pilotage sera constitué d'élus des Communautés de communes (Président, Vice-présidents, Maires des villes et bourgs centres), du PETR du Pays de Langres et, du Conseil Régional Grand Est, du Conseil Départemental de Haute-Marne, et des représentants de l'Etat, du GIP Haute-Marne, de l'ADEME, des Agences de l'eau, de la future Agence d'attractivité de Haute-Marne, le Parc National de Forêts, etc.

Le Comité de pilotage sera une instance politique d'orientations stratégiques et de convergences des politiques publiques.

Sous l'impulsion des chefs de projet PTRTE, une réunion de concertation sera mise en place chaque année par EPCI à l'attention des conseillers communautaires et des représentants de la société civile avec deux objectifs :

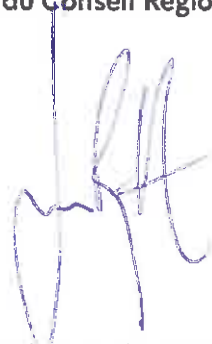
- mener un point d'étape de la mise en œuvre du PTRTE,
- sensibiliser – aider à l'émergence de projets sur un thème particulier.

Les signataires du Pacté

Madame Anne CORNET
Préfète de Haute-Marne



Monsieur Jean ROTTNER
Président du Conseil Régional Grand Est



Monsieur Nicolas LACROIX
Président du Conseil départemental de
Haute-Marne



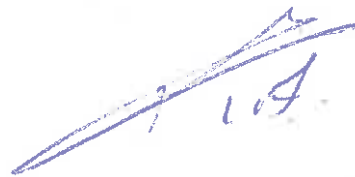
Monsieur Jacky MAUGRAS
Président de la Communauté de
communes du Grand Langres



Monsieur Eric DARBOT
Président de la Communauté de
communes des Savoir-Faire



Monsieur Laurent AUBERTOT
Président de la Communauté de
communes Auberive, Vingeanne,
Montsaigeonnais



Monsieur Eric DARBOT
Président du PETR du Pays de Langres



- Stratégie de territoire de la Communauté de communes du Grand Langres
- Stratégie de territoire de la Communauté de communes des Savoir-Faire
- Stratégie de territoire de la Communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaugéonnais
- La Stratégie de territoire commune aux trois Communautés de communes : échelle « Pays de Langres »
- Tronc commun « Parc National de Forêts »
- Fiches « opération » des projets prioritaires
- Bilan écologique du territoire
- Critère d'analyse des projets



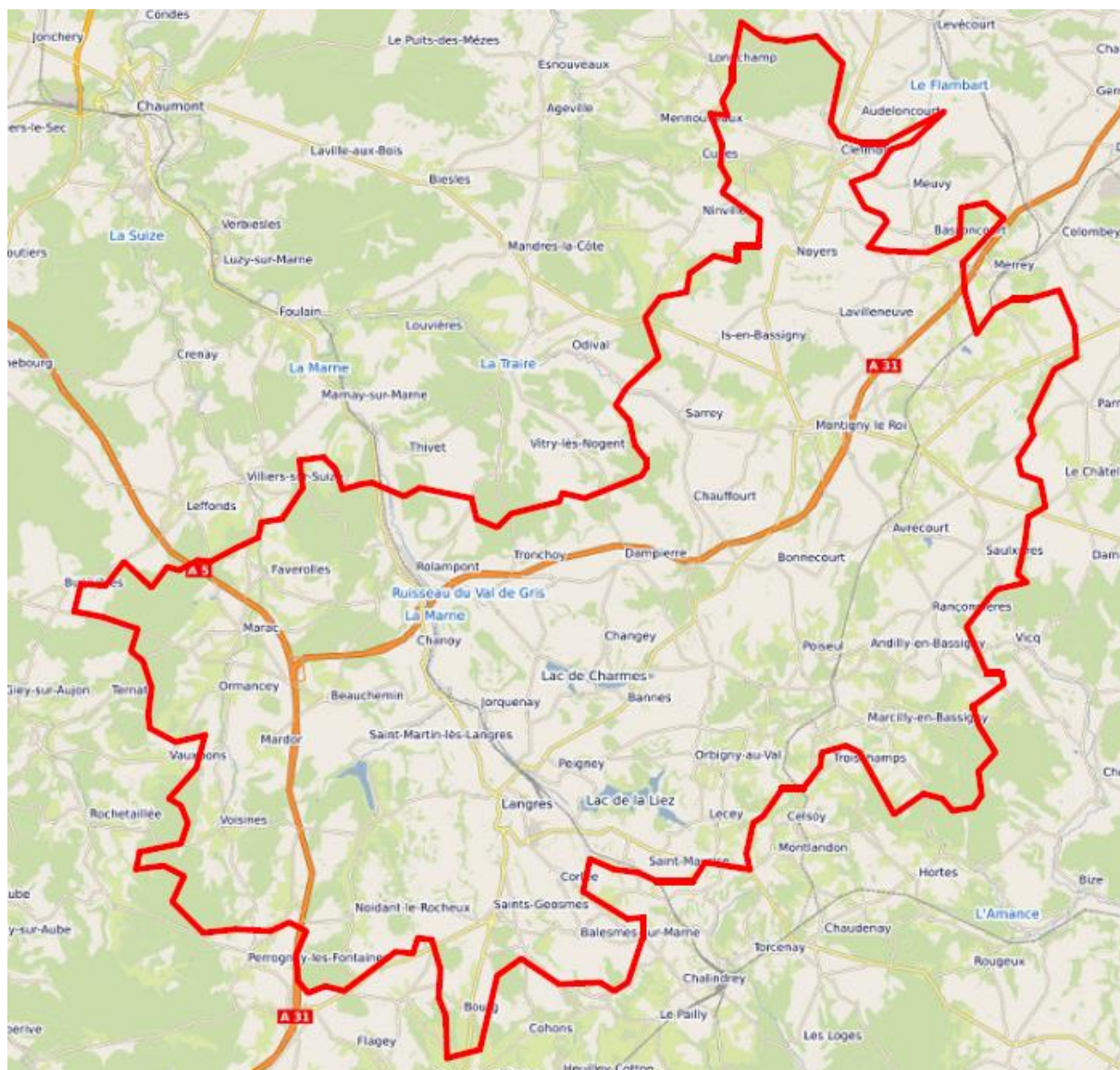
- La stratégie de territoire de la Communauté de communes du Grand Langres (CCGL)

Créée le 1^{er} janvier 2017, la CCGL se caractérise par :

- 54 Communes
- 21 038 habitants [2017]
- 697 km²
- 30,2 habitants par km²

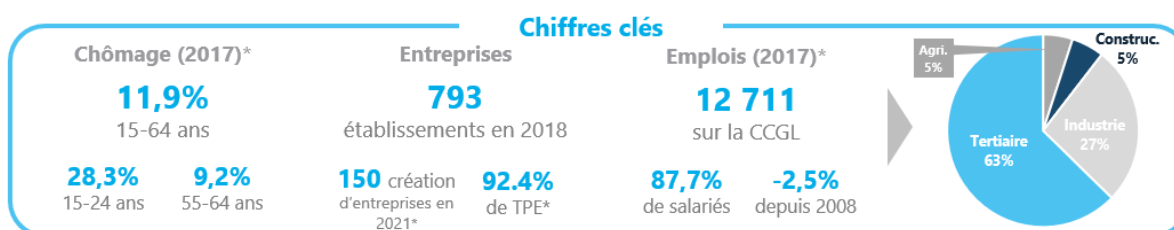


Une Communauté de communes avec une population supérieure à la moyenne des EPCI (12K en moyenne)* mais un grand territoire (221 km² en moyenne)* engendrant une faible densité (Densité échelle Département : 26 hab./km²).



- **Un territoire rural faiblement artificialisé à très forte dominance agricole**
3.5% des territoires artificialisés (2.5% sur le pays de Langres, 2.8% en Haute-Marne et 5.3% en France), 73.7% agricoles (63.2% sur le pays de Langres, 56.8% en Haute-Marne), 22.1% forestiers (33.9% sur le pays de Langres et 40% en Haute-Marne) [CGDD, 2018]
- **Une démographie fragile avec une tendance à la décroissance et au vieillissement**
Baisse modérée -5.3% de population entre 2007 et 2017 (perte de 132 habitants par an) mais avec une baisse des -45 ans de 16% et une hausse des 60-74 ans de 22% entre 2007 et 2017
- **Un chômage maîtrisé malgré une baisse des emplois sur le territoire de la CCGL et un contexte départemental difficile**
11.9% de chômage contre 13.4% en Haute-Marne [RP 2017] pour une baisse des emplois -6.1% sur la CCLG entre 2007 et 2017
Un manque de main d'œuvre global sur le territoire
Une offre de formation à développer car pas assez adaptée aux entreprises locales
- **Un tissu économique stable dans un contexte global de désindustrialisation**
Hausse des entreprises depuis 2017 (+150 en 2020*) avec une très forte part de TPE (92,4% en 2020*)
- **Un territoire bien pourvu en équipements concentrés autour des 5 espaces urbains de l'intercommunalité**
5 pôles urbains concentrant l'essentiel des équipements avec un accessibilité à moins de 20 minutes pour toutes les communes de l'EPCI (Langres / Saints-Geosmes / Val de Meuse / Roulampont / Neuilly L'Evêque)
- **Un parc de logement plutôt ancien principalement occupé par des propriétaires**
81.7% de propriétaires occupants contre (73.2% dans le pays de Langres et 58.8% en France) [2017]* pour 27.4% de construction avant 1919 (27% en Haute-Marne) [2012]*

Economie



- **Une répartition de l'activité économique concentrée autour de l'agglomération Langres – Saints-Geosmes** avec + de 50% des entreprises qui y sont implantées mais avec un tissu de TPE/PME davantage repartis sur le territoire
- **Un emploi fortement capté par les 5 ETI du PETR** qui représentent à elles seules 11% de l'emploi exposant le territoire en cas de restructuration
- **Une économie locale diversifiée** avec une domination du secteur tertiaire (63%) et une forte présence du secteur industriel (27%)

Agriculture

- **Un territoire dominé par les terres agricoles** mais moins générateur d'emplois que sur le reste du PETR (5% pour 8% sur l'ensemble du PETR)
- **Un secteur dominé par les grandes exploitations et par les circuits longs** mais développant les circuits courts (Made in Pays de Langres) et disposant de nombreux signes de qualité (AOP, IGP)

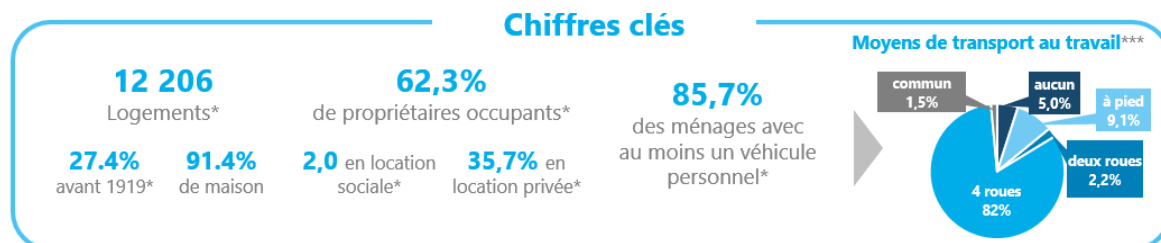
Industrie

- **Un secteur de première importance (26,8% des emplois en 2017) sur le territoire** mais connaissant un recul avec -19,6% des emplois entre 2007 et 2017
- **Une forte domination de la plasturgie et la métallurgie** avec des entreprises importantes comme Freudenberg et Plastic Omnium (secteur représentant 60% de l'emploi industriel sur le PETR)
- **Un secteur de la construction à redynamiser en lien avec les besoins du territoire** (réhabilitation, rénovation énergétique...)
- **Une filière bois présente** mais à renforcer pour capter et transformer les ressources présentes sur le PETR

Tourisme

- **Un territoire à vocation touristique marquée** reposant sur un patrimoine culturel et naturel riche
- **Une offre d'hébergement conséquentes** : + de 5 000 lits touristiques, 6 campings et 8 hôtels
- **Une offre touristique en développement** autour des infrastructures thermales et du projet du Parc National de Forêts notamment

Attractivité



Logement

- **Un parc de logements ancien** correspondant aux moyennes départementales : 27,4% contre 27% en Haute-Marne*
- **Un taux de vacance important** (11,3% contre 8,2% en France mais 11,7% en Haute-Marne) et une augmentation de ces logements de 28,4% en 15 ans
- **Une faible mobilité résidentielle** avec 73,5% des habitants ayant emménagé depuis au moins 5 ans

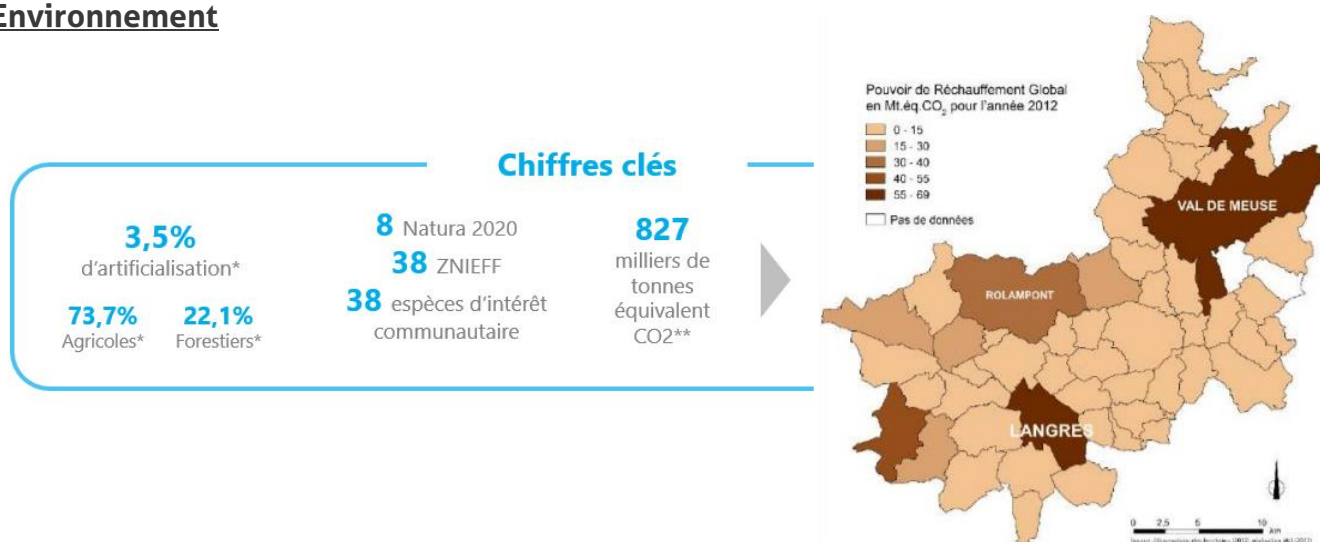
Mobilité

- **Un territoire desservi au niveau ferré avec deux gares ferroviaires (Langres – Chalindrey)** avec 3 lignes TER et le TGV sur l'axe Metz-Marseille (en suspens)
- **Des transports en commun** ne couvrant pas l'ensemble du territoire et jugés complexe
- **Un maillage routier et autoroutier** assurant une bonne déserte du territoire
- **Des usages principalement orientés autour des véhicules personnels** avec 85,7%* des ménages disposant d'au moins 1 voiture avec une faible offre sur des mobilités alternatives (autopartage, covoiturage, voie cyclable)

Equipement / Services publics

- **Un territoire bien équipé et maillé par 5 principaux pôles de services** offrant un accès aux services de base à l'ensemble des communes de l'EPCI (moins de 20 minutes)
- **Une bonne offre d'accueil petite enfance mais une organisation scolaire** allant vers la concentration en raison de la faiblesse démographique
- **Une offre de santé à étoffer** en raison notamment du vieillissement et des difficultés de recrutement des professionnels de santé
- **Une accessibilité aux services publics** assurée notamment avec deux Espaces France service sur le territoire
- **Une couverture numérique assurée** avec 99,4% du territoire connecté à la 4G (85,1% en France) et 34,7% des locaux raccordables FFTH [2020]

Environnement



- **Un territoire s'inscrivant dans un contexte environnemental préservé** (8 sites Natura 2000, 38 ZNIEFF de type I ou II) composé de nombreuses zones humides (14745 ha)** engendrant une forte biodiversité 55 espèces d'intérêt communautaire présentes
- **Un territoire très émetteur de GES** par rapport aux moyennes nationales avec 22,71 t.éq.CO₂ par habitant contre 9,3 au niveau national notamment du fait de son caractère industriel, agricole et de la forte utilisation de la voiture individuelle
- **Un territoire doté en énergies renouvelables** utilisant en particulier l'éolien et le bois-énergie (50% des ménages qui sont équipés au niveau du PETR)
- **Une ressource en eau très importante** (un grand linéaire de cours d'eau situés en tête de bassin hydrographique) entraînant une exposition aux risques d'inondation. Un manque d'eau en période estivale (eau potable, eau de baignade) (problèmes de réseaux)
- **Une diversité paysagère à conserver** en lien avec la trame verte et bleue
- **Un réseau d'assainissement restant à moderniser** dans certaines communes
- **De nombreuses zones de captage en eaux potables dont la quasi-totalité est protégée**

ZOOM sur l'habitat

La Communauté de communes du Grand Langres connaît une déprise démographique qui reste toutefois mesurée par rapport au département. Ainsi sur la période 2013-2018, la variation annuelle est de - 131 habitants. Depuis 1968, cette variation annuelle est de l'ordre de -0,3 %, essentiellement due à un solde migratoire négatif. Cette évolution démographique est contrastée au sein de l'EPCI. Si la commune de Saints-Geosmes connaît une perte de population depuis 2008, elle est la seule qui a connu une longue évolution positive depuis 1968. Val-de-Meuse montre également une dynamique positive depuis 2009. A contrario, Langres connaît un déclin quasi constant, en dessous de la moyenne intercommunale depuis 1968.

Une tendance démographique au vieillissement et à la précarité

La part + de 65 ans représente 23,9 % (contre 19,8 % en France et 24,6% en Haute-Marne) soit +1,49 % / an pour les personnes âgées de + de 65 ans et + 1,88 % pour les + de 75 ans, néanmoins la population conserve une part légèrement plus importante de - de 20 ans (22,1 % contre 21,3 de personnes de plus de 65 ans). Ce vieillissement peut aussi être considéré comme une ressource pour l'économie résidentielle. Ainsi, une attention particulière sur le développement de résidences seniors, de projet d'habitat inclusif permettrait de répondre aux enjeux liés au vieillissement de la population qui s'accroîtra dans les prochaines décennies ; l'objectif étant de réfléchir concomitamment au maintien à domicile, au transport à la demande et aux services de santé. Langres, en tant que ville pôle de l'EPCI, connaît une précarisation et des inégalités importantes, et se trouve aujourd'hui fragilisée dans son rôle de ville centre. L'ex-Bassigny et le sud-est de l'EPCI présentent des indices de précarité plus forts que le reste de l'EPCI. Pour les espaces ruraux éloignés de l'emploi, la forte dépendance à la voiture est un vecteur important de précarisation pour les populations les plus fragiles.

Le vieillissement de la population devrait se poursuivre et cette problématique devra être croisée avec celle des ménages modestes, voire très modestes, l'ancienneté du parc, son accessibilité et la précarité énergétique. La consolidation de l'armature territoriale permettra de trouver un équilibre sur l'ensemble du territoire et facilitera le développement d'une offre en habitat adapté pour répondre aux enjeux d'autonomie et de transformation des logements existants.

Un parc de logements ancien et énergivore

Avec 12 141 logements en 2015, l'offre du territoire, essentiellement en individuel et de grande superficie, se compose à 77 % de propriétaires occupants, 18 % en location libre et 19 % en location HLM (pour Langres, les taux sont respectivement de : 36 %, 24 % et 38 %). Sur la période 1999 – 2012, la consommation foncière liée à la construction neuve s'est concentrée sur les pôles du territoire (Langres – 10,2 ha ; Saints-Geosmes – 5,4 ha ; Val-de-Meuse – 10,7 ha ; Rolampont – 9,4 ha), et s'est faite à 53 % en extension urbaine. On constate sur certaines communes, que la construction neuve et l'augmentation de la vacance sur le parc total de logements sont corrélées. Sur le territoire de la CCGL, le desserrement des ménages est marqué. La part des ménages d'une seule personne atteint 38,5 %, ce qui nécessite des logements de petite typologie en centre-bourg, en raison de la faible quantité de ce type de logement. 67 % des résidences principales de l'EPCI ont été construites avant 1974, date de la première réglementation thermique. La problématique peut être plus préoccupante sur le territoire de l'ex CC du Bassigny qui compte 51,2 % des logements construits avant 1915 (CCGL 2017 : 40 %, Langres : 33 %). Les données du parc privé potentiellement indigne, croisant logement de catégorie 6, 7 ou 8 et revenus modestes ou très modestes des occupants, montre une moyenne estimative de 4 %, s'échelonnant de 0 à 42 % selon les communes. Le centre historique de Langres est davantage marqué par la vacance et l'habitat indigne. La recherche d'une définition de la qualité dans le logement doit s'articuler avec la recherche d'un habitat "vert", respectueux de son environnement et peu gourmand en énergie. L'EPCI, comme l'ensemble du département, dispose de logements anciens, grands, majoritairement en maison individuelle, ce qui laisse supposer des problématiques importantes de précarité énergétique et d'inadaptation des logements aux attentes actuelles ou au vieillissement de la population. Le marché du logement est globalement détendu, et la vacance est importante (11,5 % du parc total) et en augmentation. Elle est hétérogène, et particulièrement préoccupante dans l'axe de la Marne où la vacance a connu une augmentation importante depuis 2005 (Rolampont, Neuilly-l'Evêque, Saints-Geosmes). Les petits logements sont les plus chers à produire tant dans le parc privé que dans le parc social, alors qu'ils représentent la réponse aux besoins en logements des plus précaires (jeunes, personnes âgées). Compte tenu de ces éléments, l'enjeu pour la Communauté de communes est de renforcer la ville centre et les bourgs relais pour maintenir l'attractivité de l'ensemble de l'EPCI. En effet, 67 % de la population se concentre sur les 7 communes de plus de 500 habitants, principalement sur le bassin de vie de Langres.

Le maillage équilibré du territoire par les bourgs structurants, ayant les capacités d'exercer pleinement leur rôle d'animation vis-à-vis des espaces plus ruraux qui les entourent et qui permettent l'accessibilité des services et des équipements à la population intercommunale, constitue ainsi un enjeu de cohésion sociale et territoriale.

L'offre de logements sociaux

Le territoire compte 1 983 logements sociaux, concentrés à 83 % sur Langres (30 % du parc public langrois est en quartier politique de la ville). Le parc public se compose à plus de 70 % de logements de type 3 ou 4. Si le loyer moyen de l'ensemble du parc s'élève à 4,68 € le m², on constate que la moyenne des loyers au m² est substantiellement plus élevée pour les petits logements (T1 ou T2). Les problématiques concernent avant tout l'âge du bâti et pose la question de l'accessibilité (handicap et autonomie) et la performance énergétique.

Ces indicateurs questionnent sur l'adaptation de l'offre aux besoins tant en matière de typologie, de localisation, qu'il conviendra d'intégrer dans la réflexion de la restructuration des logements existants avec une entrée adaptation et accessibilité.

Le Site Patrimonial Remarquable du paysage langrois, outil de protection et de mise en valeur du Patrimoine implique dans certains cas de fortes contraintes patrimoniales qu'il convient de considérer dans la réflexion sur les enjeux et les politiques de l'habitat.

Les orientations pour le territoire

OSONS LE GRAND LANGRES

ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX

Dynamiser l'économie locale

- Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux travailleurs
- Renforcer l'offre commerciale
- Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer
- Développer une offre de formation en lien avec les nouveaux enjeux écologiques actuels
- Renforcer l'autonomie alimentaire sur le territoire grâce au Projet Alimentaire Territorial (PAT)

ORIENTATION 2 : MISONNONS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE

Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

- Proposer une offre d'hébergement attractive pour les nouveaux arrivants
- Inciter à la rénovation du bâti dans une démarche écoresponsable
- Développer les services publics de proximité et l'offre de santé

ORIENTATION 3 : FAVORISONS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie

- Préserver les ressources en eau
- Développer les mobilités douces en connexion avec la voie verte
- Préserver et valoriser la biodiversité
- Développer une agriculture et une gestion des forêts plus durable



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiche Action 1 : Renforcer l'offre commerciale

Objectif général du PTRTE CCGL : **Dynamiser l'économie locale**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Facilité le développement économique du territoire**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	Densifier la population intramuros de Langres en développant et maintenant les commerces de proximité <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur Petites villes de demain (contractualisation) Développer une offre de formation en lien avec les nouveaux enjeux écologiques actuels <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les actions menées par la Région 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> Plan Guide / CCGL Mener une campagne marketing Territorial / CCGL Développement de la marque territoriale Made in Pays de Langres / Association MIPL 	

Publics visés	Entreprises, commerces	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, Région Grand Est, Ville de Langres	
Partenaires	ANCT, Etat, CCI, Région Grand Est, CD52, PETR du Pays de Langres	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement d'activités
	Indicateurs de résultats	Nombres et types d'actions conduites

Fiche Action 2 : Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux travailleurs

Objectif général du PTRTE CCGL : **Dynamiser l'économie locale**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX** / Objectif général : Favoriser le développement économique

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Faciliter le développement économique du territoire / Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Fragilité de développement des TPE et petites PME</p> <p>Manque d'anticipation des activités, isolement, insuffisance de relations avec les acteurs locaux, difficulté de transmission d'entreprises</p> <p>Méconnaissance d'une offre en foncier et immobilier à l'instant T</p> <p>Potentiel d'accueil des entreprises amélioré grâce à une offre en foncier (viabilisé) et en immobilier d'entreprise haut de gamme</p>
	Enjeux à traiter	<p>Fragilité de développement des entreprises locales</p> <p><i>= Risque d'essoufflement ou de disparition et d'affaiblissement du tissu économique local et ainsi de perte d'attractivité pour l'accueil d'entreprises exogènes</i></p> <p>Accompagnement du porteur de projet à toutes les étapes de la vie de l'entreprise (envie, idée, projet, création, développement) dans le but de développer une culture partagée de l'entrepreneuriat et de pérenniser les activités économiques</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : remettre à plat le parcours du créateur dans un contexte où les missions des acteurs économiques évoluent</i></p> <p>Meilleure connaissance, communication, qualification et répartition géographique des offres d'accueil (zones d'activités, locaux disponibles, immobiliers d'entreprises à créer, etc.)</p> <p><i>= Risque de ne pas répondre efficacement à la demande</i></p> <p>Passage d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique (prise de risque, ne plus être dans une position attentiste, promotion de formes entrepreneuriales innovantes)</p> <p>Renforcement de l'entrepreneuriat et du développement économique dépend des capacités novatrices locales (être pionnier, anticiper les mutations économiques, etc.)</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est le développement de moyens qui favorisent l'innovation</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Attirer les professionnels qui peuvent travailler à distance (développer une offre de réseau, garantir une bonne connexion internet et faciliter leur installation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des espaces de coworking • Mettre du foncier à leur disposition (terrains et parkings partagés) 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les réseaux (fibre) • Mettre à disposition un logement à l'arrivée sur le territoire <p>Favoriser l'installation des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer « une seule porte d'entrée » pour tout le territoire en charge de la prospection des entreprises et de l'accompagnement à leur installation <p>Accompagner l'installation des nouveaux arrivants et leur famille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accès aux services (école, santé, cadre de vie, ...) • Développer l'accès aux mobilités (douces) • Soulager les nouveaux arrivants en allégeant les procédures d'installation • Mener des actions en faveur de la jeunesse
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des formations post bac et des formations en alternance / Région • Proposer des formations post bac sur le territoire pour faire rester les jeunes et transmettre les savoir-faire / Région • Extension de la ZAI du Breuil / PETR • Animation de la plateforme RH des employeurs - Actisud 52 / PETR • Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H du Grand Langres, projet d'urbanisation de la zone du "Pré vert" pour l'habitat / CCGL • Animation du dispositif Territoire d'industrie / CCGL • Espaces de visio conférence et de coworking bât.21 (GIP) / CCGL • Moderniser les équipements numériques des écoles à destination des élèves / CCGL • Bâtiment 10 poursuite réhabilitation RDJ + étages / CCGL • Zone d'activités commerciales Monge 2 en cours d'aménagement sur la commune de Saints-Geosmes / CCGL • Réaliser de gros travaux pour les groupes scolaires (Rolampont, RPI de la Mouche) + périscolaire de Val-de-Meuse • Pôle scolaire de la Citadelle voirie, aménagement extérieur et intérieur / Ville de Langres • Centre Social et Commercial - quartiers Neufs / Ville de Langres • Modernisation Ascenseurs parking sous Bie (portes) / Ville de Langres • Réhabilitation de l'EPIDE / Ville de Langres • Acquisition nouvelle presse à injecter pour production de vitres latérales encapsulées - ergonomie des postes de travail / Magna Sealing à Humes • Création d'un bâtiment de transport – logistique / MJ Est à Val de Meuse • Création d'une entreprise de tournage fraisage spécialisée dans la sous-traitance médicale (fabrication d'éléments

	<ul style="list-style-type: none"> • pour les prothèses de la main) / Voillemin Didier • Création d'un Motel à Val de Meuse • Diversification des activités de l'entreprise Chesneau à Sarrey • Développement d'une startup de conception et de fabrication de cartes électroniques à Langres / Codium • Développements de nouveaux types de joints pour les piles à combustible devant équiper des véhicules / Freudenberg • Création d'une market place à destination des commerçants hauts-marnais destinée à permettre à ceux-ci de réaliser facilement de la vente à distance et du click & collect Echoppe52 • Création d'une entreprise industrielle de fabrication d'emballages alimentaires compostables à Rolampont • Mener des actions en faveur de la jeunesse avec les acteurs du territoire • Création d'un espace de Tiers lieu / Association providence • ... 	
Publics visés	Entreprises, ménages, travailleurs nomades, collectivités locales, porteurs de projets, habitants et nouveaux habitants	
Maître d'ouvrage potentiel	CCGL, entreprises, associations, collectivités territoriales, PETR du Pays de Langres	
Partenaires	PETR, CCAVM, CD52, Etat, GIP, Région Grand Est, Parc National de Forêts, Actisud 52, Agence d'attractivité, agences immobilières, Pôle Emploi, foyers ruraux, fédération Départemental des Foyers Ruraux, Maison de quartier de la Ville de Langres, Mission Locale, CIO, Association Départementale Prévention Jeunesse... .	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Création de Tiers Lieux Développement d'activités
	Indicateurs de résultats	Nombres et types d'actions conduites favorisant un environnement favorable à l'émergence d'activités et au maintien d'activités Nombre d'entreprises accompagnées Nombre de partenariats créés

Fiche Action 3 : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer

Objectif général du PTRTE CCGL : Dynamiser l'économie locale

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Renforcer l'activité touristique
 Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines / Valoriser les ressources et richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Multiplicité de lieux patrimoniaux remarquables valorisés mais manque de qualification des sites et de structuration et de professionnalisation</p> <p>Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance des atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire</p> <p>Production touristique en panne hors Langres et Bourbonne</p>
	Enjeux à traiter	<p>Faire du patrimoine, un atout de développement touristique local <i>= Ce qui est en jeu, c'est la poursuite et la fédération des initiatives menées par des acteurs pluridisciplinaires dans un objectif d'économie touristique</i></p> <p>Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense <i>= Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part</i></p> <p>Développement d'une activité touristique identitaire <i>= Ce qui est en jeu : création et émergence d'une offre patrimoniale structurée et génératrice de séjours</i></p> <p>Acceptation et renforcement du positionnement historique d'étape touristique du pays de Langres <i>= Ce qui est en jeu : le Pays de Langres comme un lieu d'étape incontournable et d'excellence</i></p> <p>Posture de développement pour la mise en place d'une offre touristique qui s'appuie sur les points forts du territoire <i>= Ce qui est en jeu : passage d'une culture touristique de l'aménagement à une culture du développement et de la mise en réseau</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Mise en œuvre du programme d'action Pays d'Art et d'Histoire</p> <p>Renforcer l'offre d'hébergement (en organisant des « packages touristiques » et en misant sur une hôtellerie haut de gamme)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire monter en gamme l'offre d'hébergement (hôtels 3 étoiles et plus) <p>Renforcer les solutions de mobilité depuis les régions voisines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liaisons Nord/Sud et Est/Ouest 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Desservir Dijon, Nancy, Strasbourg et Paris <p>Développer la visibilité numérique des communes, donner de la visibilité au territoire dans les médias nationaux / Communiquer sur les richesses du territoire en valorisant le cadre de vie agréable et naturel</p> <p>Développer l'offre culturelle et sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution des pratiques des acteurs culturels et mutualiser des moyens • Percevoir la culture comme vecteur d'expression-sensibilisation • Accompagner les projets sportifs <p>Mise en place d'étude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité Salle de Musique actuelle / PETR</p> <p>Préserver le patrimoine</p>
<p>Vivier de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'attractivité sur Paris (menée par le Département) dans le métro en cours / CD 52 • Mise en place d'étude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité Salle de Musique actuelle / PETR • Interprétation touristique des sites du Plan d'Interprétation du Patrimoine / PETR • Création d'un espace de stationnement à Changey / PETR • Pas à Pas Langres / PETR • Réaménagement du tour de lac de la Liez / PETR • Dispositif de mise en réseau des sites patrimoniaux du Pays de Langres /PETR • Signalétique d'information touristique des lacs du Pays de Langres / PETR • Supports numériques d'interprétation du patrimoine / PETR • Amélioration de l'accueil des touristes à la Liez / PETR • Programme Pays d'Art et d'Histoire / PETR • Mise en tourisme du Point triple - Val de Meuse (Récourt) / PETR • Aménagement Tour Lac Charmes - Phase 5 / PETR • Patrimoine numérique / PETR • Labellisation Handiplage Base nautique de Changey / PETR • Extension kiosque de la plage de la Liez / PETR • Rénovation de l'Office de tourisme de Langres / PETR • Campagne marketing du Grand Langres en cours / CCGL • Révision du Plan de Sauvegarde et de mise en Valeur du Patrimoine / CCGL • Bibliothèque Marcel Arland - Extension rue Claude Gillot / Ville de Langres • Restauration du cinéma des jeunes / Ville de Langres

	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'œuvres du patrimoine municipal / Ville de Langres • Valorisation touristique des tours St Ferjeux et Petit Sault/ Ville de Langres • Grandes expositions patrimoniales et muséales- phase 1/ Ville de Langres • Restauration des remparts (programme 2020-2026) / Ville de Langres • Chemin de ronde entre Porte Boulière et Camping / Ville de Langres • Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine / Ville de Langres • Restauration Maison Renaissance 2nde tranche / Ville de Langres • Restauration et mise en situation d'accès public du Four du chapitre (hors équipements liés à un usage spécifique) / Ville de Langres • Réserve des musées / Ville de Langres • Restauration des remparts (programme 2020-2026) part non subventionnée précédent contrat / Ville de Langres • Réhabilitation des Ouvrages d'Arts (Ponts) de la Ville (passerelle Blanche Fontaine, Passerelle la Zouille, etc) / Ville de Langres • Réhabilitation d'un sentier pédestre / Commune de Lannes • Création d'une aire de camping-car / Commune de Rolampont • Création d'un belvédère et d'un circuit voie verte / Commune de Tronchoy • Valorisation de la butte des Choiseuls / Commune de Choiseul • Création de deux cours de PADDEL / Club de tennis du Grand Langres • Investissements matériels de sport / Association Saint Geosmes en forme • Projet « Résidences en Pays de Langres » / Association Tinta 'mars • ... 	
Publics visés	Touristes, habitants, associations	
Maître d'ouvrage potentiel	Collectivités, CD52	
Partenaires	Agence d'Attractivité, PETR du pays de Langres, Etat, Offices de Tourisme, collectivités territoriales, CD52, Région Grand Est, Parc National de Forêts	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement des initiatives en matière d'offre touristique et d'animations en direction des publics
	Indicateurs de résultats	Nombre de nuitées par an Nombre d'actions menées

Fiche Action 4 : Développer une offre de formation en lien avec les nouveaux enjeux écologiques actuels

Objectif général du PTRTE CCGL : **Dynamiser l'économie locale**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment)</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</i></p> <p>Qualité de l'eau et des milieux</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Développer une offre de formation en lien avec les nouveaux enjeux écologiques actuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les actions menées par la Région • En lien avec le thème de la préservation des prairies ; les services écosystémiques rendus par les prairies touchent le maintien de la biodiversité la préservation de la qualité de l'eau et la prévention des inondations. 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions d'éducation et de formation à la protection de l'environnement et aux nouveaux enjeux écologiques 	
Publics visés	Habitants, collectivités	
Maître d'ouvrage potentiel	Région Grand Est	
Partenaires	Région Grand Est, CD52, Parc National des Forêts, Etat, PETR du Pays de Langres	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	<p>Mise en place d'actions de sensibilisations aux gestes éco-durables</p> <p>Meilleure prise en compte de la préservation de l'environnement</p>
	Indicateurs de résultats	Nombres d'actions mise en place

Fiche Action 5 : Renforcer l'autonomie alimentaire sur le territoire

Objectif général du PTRTE CCGL : **Dynamiser l'économie locale**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUS LOCAUX / Favoriser le développement économique**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Facilité le développement économique du territoire**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Mise en place du Projet Alimentaire Territorial</p> <p>Mettre du foncier à disposition des agriculteurs</p> <p>Diversifier les productions agricoles</p> <p>Développer les circuits courts et les réseaux de distribution, notamment pour la restauration collective, par la création d'une cuisine centrale</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du Projet Territorial de l'Alimentation / PETR • Projet de cuisine centrale à Langres / CCGL • Réaliser un état de lieux de ce qui est déjà financé sur le territoire et identifier quelles pourraient être les actions complémentaires / PETR CCGL • Projet de création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes / la Transfo du Plat'hô 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de création d'une auberge solidaire et d'un laboratoire de transformation de fruit et légumes et de conserverie / Association providence • Installation d'un magasin de producteurs / SAS Esprit Paysan 	
Publics visés	Producteurs, entreprises, consommateurs	
Maître d'ouvrage potentiel	PETR du Pays de Langres, CCGL, entreprises	
Partenaires	Région Grand Est, Parc National de Forêts, Etat, Chambre d'Agriculture, SAFER, PETR du Pays de Langres, producteurs, Parc National de Forêts, associations, acteurs du territoire	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement des circuits alimentaires de proximité
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions mises en place

Fiche Action 6 : Proposer une offre d'hébergement attractive pour les nouveaux arrivants

Objectif général du PTRTE CCGL : **Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Inadéquation entre une offre et une demande en logement (qualité, taille des logements, maisons ou appartements, adaptabilité)</p> <p>Adapter l'offre de logement à tous les âges de la vie : logement temporaire meublé, besoins spécifiques à apporter aux personnes âgées</p> <p>Déprise des bourgs ruraux et du centre historique de Langres (vacance)</p> <p>Consommation énergétique très élevée au vu de l'état du parc de logement (parc énergivore)</p> <p>Valeurs patrimoniales de l'habitat traditionnel, typique</p> <p>Accession à la propriété facilitée par des valeurs immobilières faibles</p>
	Enjeux à traiter	<p>Cohérence entre les services à la population et le développement de l'habitat <i>= Ce qui est en jeu : faciliter la vie des habitants</i></p> <p>Planification et spatialisation de l'habitat à l'échelle du bassin de vie et observation des dynamiques de résidentialisation sur le territoire <i>= Ce qui est en jeu : coordination des politiques de l'habitat des collectivités pour l'optimisation des espaces de vie</i></p> <p>Dynamique du locatif dans les bourgs centres - Résorption de la vacance <i>= Ce qui est en jeu : attractivité résidentielle</i></p> <p>Préservation et valorisation du patrimoine bâti local avec deux considérations <i>= Ce qui est en jeu : adaptation du parc aux exigences thermiques / préservation du bâti traditionnel en tant que patrimoine local</i></p> <p>Développement des mécanismes de maintien à domicile <i>= Ce qui est en jeu : aider les personnes âgées à rester chez elles si elles le souhaitent</i></p> <p>Accompagnement des dynamiques résidentielles au regard de la notion de parcours résidentiel <i>= Ce qui est en jeu : adaptation des logements aux besoins et aux âges de la vie</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Caler l'offre à la demande et mettre en place un catalogue recensant les disponibilités sur le PETR</p> <p>Proposer une offre de logement attractive pour les nouveaux arrivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etendre les réseaux de chaleur existants • Proposer des petits logements sur le territoire notamment à la location 	

Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un site internet regroupant l'ensemble de l'offre immobilière • Inciter les notaires et agences à regrouper leurs offres sur une brochure • Offre pour les séniors : Projet de résidence sénior à Langres 	
Publics visés	Nouveaux arrivants sur le territoire	
Maître d'ouvrage potentiel	Bailleurs sociaux, privés, PETER du Pays de Langres	
Partenaires	Bailleurs sociaux, EPF Grand Est, PETER du Pays de Langres	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'actions favorisant l'installation de nouveaux habitants
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions conduites

Fiche Action 7 : Inciter à la rénovation du bâti dans une démarche écoresponsable

Objectif général du PTRTE CCGL : **Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Inadéquation entre une offre et une demande en logement (qualité, taille des logements, maisons ou appartements, adaptabilité)</p> <p>Adapter l'offre de logement à tous les âges de la vie : logement temporaire meublé, besoins spécifiques à apporter aux personnes âgées</p> <p>Déprise des bourgs ruraux et du centre historique de Langres (vacance)</p> <p>Consommation énergétique très élevée au vu de l'état du parc de logement (parc énergivore)</p> <p>Valeurs patrimoniales de l'habitat traditionnel, typique.</p> <p>Accession à la propriété facilitée par des valeurs immobilières faibles</p>
	Enjeux à traiter	<p>Cohérence entre les services à la population et le développement de l'habitat <i>= Ce qui est en jeu : faciliter la vie des habitants</i></p> <p>Planification et spatialisation de l'habitat à l'échelle du bassin de vie et observation des dynamiques de résidentialisation sur le territoire <i>= Ce qui est en jeu : coordination des politiques de l'habitat des collectivités pour l'optimisation des espaces de vie</i></p> <p>Dynamique du locatif dans les bourgs centres / Résorption de la vacance <i>= Ce qui est en jeu : attractivité résidentielle</i></p> <p>Préservation et valorisation du patrimoine bâti local avec deux considérations <i>= Ce qui est en jeu : adaptation du parc aux exigences thermiques / position entre deux territoires touristiques en devenir (PNR à l'est du pays de Langres, et Parc national à l'Ouest) / préservation du bâti traditionnel en tant que patrimoine local</i></p> <p>Développement des mécanismes de maintien à domicile <i>= Ce qui est en jeu : aider les personnes âgées à rester chez elles si elles le souhaitent</i></p> <p>Accompagnement des dynamiques résidentielles au regard de la notion de parcours résidentiel <i>= Ce qui est en jeu : adaptation des logements aux besoins et aux âges de la vie</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Inciter à la rénovation du bâti dans une démarche écoresponsable</p> <p>Les outils se mettent en lien avec la création du SARE = simplification / numéro unique / rencontres sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider notamment les acquéreurs en lien avec l'immobilier. • Former les accueils des Mairies et les élus en lien avec le CAUE et le Département pour orienter le public • Renforcer la présence et la communication de la DDT et de l'ABF sur le territoire 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un inventaire des matériaux à utiliser pour une rénovation énergétique et avoir une homogénéisation sur le territoire • Sensibiliser les artisans et les fournisseurs à l'utilisation de matériaux adaptés à nos paysages <p>Augmenter l'autorisation de construction sur le territoire en développant les techniques d'écoconstruction (matériaux sourcés)</p> <p>Rénover le bâti / Programme OPAH - RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)</p>
<p>Vivier de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition et aménagement du siège social du PETR du Pays de Langres / PETR • Mise en place d'une charte écoresponsable / PETR • Projet d'une centrale photovoltaïque au sol à Saints-Geosmes / CCGL • Création d'une centrale photovoltaïque au sol à Rolampont / CCGL • Rénovation énergétique (clos-couvert, chaufferie, etc.) / Ville de Langres • Gros travaux groupes scolaires (Rolampont, RPI de la Mouche) + périscolaire de Val-de-Meuse / CCGL • Bâtiment 10 poursuite réhabilitation RDJ + étages / CCGL • Recenser toutes les aides existantes et les communiquer • Mettre en place une journée « portes ouvertes » • Se rapprocher du Cluster Patrimoine Bati de Troyes • Adopter le futur règlement du PLUiH pour favoriser les constructions • Sensibiliser aux techniques d'éco construction : Créer le Salon de l'écoconstruction • Développer des éco quartiers dans les friches • Requalification de voirie : Rue de la Charité / Ville de Langres • Requalification de voirie : Rue Lombard et Petit Bie / Ville de Langres • Aménagement Place Diderot / Ville de Langres • Rénovation des équipements de sécurité incendie (installation alarme incendie, porte coupe-feu, porte pare-flamme, défibrillateur, etc.) / Ville de Langres • Modernisation Ascenseurs parking sous Bie (portes) / Ville de Langres • Centre Social et Commercial - quartiers Neufs / Ville de Langres • Étude d'urbanisme articulation Citadelle - quartiers neufs - Blanchefontaine - place des Etats-Unis et Bel Air / Ville de Langres • Mise en accessibilité, réalisation des Ad'ap / Ville de Langres

	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation énergétique (clos-couvert, chaufferie, etc.) / Ville de Langres • Place du Centenaire / Ville de Langres • Place Verdun - Place Burelle - Rue Chambrûlard / Ville de Langres • Contrôle d'accès bâtiments / Ville de Langres • Rue Camille Blanchard / Route de Peigney / Route Brevoines – Buzon / Ville de Langres • Percement du cavalier / Ville de Langres • Réhabilitation bâtiment 25 - chantier insertion / Ville de Langres • Réhabilitation de l'EPIDE / Ville de Langres • Pôle scolaire de la Citadelle voirie, aménagement extérieur et intérieur / Ville de Langres • Extension rue Claude Gillot de la Bibliothèque Marcel Arland / Ville de Langres • Projet de mise en place de brise vue sur massifs en béton / Commune de Vaux sous Aubigny • ... 	
Publics visés	Habitants du territoire, collectivités	
Maître d'ouvrage potentiel	Collectivités, CCGL, Ville de Langres, PETR	
Partenaires	Etat, CD52, ABF, ANAH, CAUE, PETR du Pays de Langres, Région Grand EST, GIP, Climaxion	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'actions favorisant la réhabilitation durable de l'habitat
	Indicateurs de résultats	Type d'actions conduites favorisant la réhabilitation durable de l'habitat

Fiche Action 8 : Développer les services publics de proximité et l'offre de santé

Objectif général du PTRTE CCGL : Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Détérioration de l'offre de santé Difficulté de pérennisation des activités culturelles, sportives et associatives (=>essoufflement du bénévolat – budgets, conditions de travail, professionnalisation nécessaire) alors que la vie culturelle, sportive et associative est forte et diversifiée
	Enjeux à traiter	<p>Renforcer l'efficacité et la qualité de l'offre de soins proposée / mettre en place un réseau de santé à l'échelle du pays de Langres</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : une meilleure prise en charge de la population du pays de Langres dans le domaine de la santé publique (soins et prévention)</i></p> <p>Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part</i></p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est le soutien à la création et à la diffusion dans le but d'en faire un secteur économique à part entière</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Enrichir l'offre de services public et la faire connaître</p> <p>Développer la communication pour les services d'animation et culture</p> <p>Mutualiser les ressources humaines et matérielles entre les acteurs du territoire</p> <p>Mise en place du Contrat Local de Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etoffer l'offre de santé • Développer l'accès aux soins et soulager les professionnels de santé • Animation d'une démarche d'attractivité des professionnels de santé 	

Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mener les actions inscrites dans le Contrat Local de Santé / PETR • Coordination des Espaces France Services / PETR • Recenser les besoins en matière d'Espace France Services • Installer des conseillers numériques et développer leurs actions • Mettre en place un agenda commun pour faciliter la coordination (échelle du Pays de Langres) • Créer des maisons pluridisciplinaires de santé • Développer la télémédecine et former des infirmières à pratiques avancées • Création d'aires de jeux /Commune de Humes – Marcilly-en-Bassigny • Projet de création d'un terrain de foot d'entrainement en synthétique / Commune de Val-de-Meuse – Association de Football 	
Publics visés	Patients, habitants, professionnels de la santé	
Maître d'ouvrage potentiel	PETR du Pays de Langres, EPCI, Ville de Langres, CCGL, Région Grand EST	
Partenaires	Espace France Service, professionnels de la Santé, PETR du Pays de Langres (CLS)	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Un meilleur accès aux services, aux soins, à la culture et sports pour les habitants
	Indicateurs de résultats	Nombre et types d'actions conduites

Fiche Action 9 : Préserver les ressources en eau

Objectif général du PTRTE CCGL : **Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale encore plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation des prairies = <i>Ce qui est en jeu : préservation de la ressource en eau</i></p> <p>Qualité de l'eau et des milieux = <i>Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i></p> <p>Agriculture avec moins d'intrants = <i>Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Améliorer les rendements (réseaux d'eau pour la quantité et assainissement pour la qualité)</p> <p>Mettre aux normes les réseaux d'eau</p> <p>Sensibiliser à une gestion de l'eau plus durable</p> <p>Délimiter les périmètres de protection des captages ; renforcer la protection des très nombreux captages prioritaires afin de permettre un retour le plus rapide possible à une qualité de l'eau satisfaisante</p> <p>Limiter les arrosages</p> <p>Préserver les zones humides</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Economiser la consommation de l'eau au travers de gestes quotidiens et de récupérateurs d'eau / CCGL, PETR du Pays de Langres • GEMAPI - travaux Bonnelle / CCGL 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager des réserves d'eau pendant les constructions / SMIPEP, commune, CCGL • Recenser les sources connues qui ont déjà fonctionné- Recenser les sources publiques et privées non connues : Commune, CD52, SMIPEP • Accélérer les travaux du barrage de la mouche / VNF, CD52, SMIPEP • Réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales suite à schéma directeur / Ville de Langres • Réhabilitation Station d'épuration suite diagnostic / Ville de Langres • Projets visant à améliorer la qualité de l'eau autour du Lac de Charmes avec notamment la création de nouvelles stations d'épurations dans les communes alentours • Délimiter les périmètres de protection des captages / Communes • Sensibiliser la population à préserver les ressources en eau / Ecoles • Retrouver une qualité d'eau dans les cours d'eau • Mieux répertorier les zones humides et se donner les moyens de les identifier / Etat, collectivités Territoriales, Associations, OFB (Office Français de la Biodiversité) • ... 	
Publics visés	Collectivités et habitants	
Maître d'ouvrage potentiel	CCGL, PETR, Collectivités, SMIPEP,	
Partenaires	Agence de l'eau, ADEME, CD52, PETR, Parc National de Forêts, Etat, associations, OFB, Etat, particuliers, VNF	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en compte de la préservation de la qualité de l'eau Mise en place d'actions de préservation de la quantité et de préservation des milieux aquatiques
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions effectuées

Fiche Action 10 : Développer les mobilités douces en connexion avec la voie verte

Objectif général du PTRTE CCGL : **Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Inégalité spatiale pour la population en fonction de l'éloignement aux pôles de commerces-services, de santé, d'emploi mais des solidarités sociales s'organisent Inégalité d'accès aux services de mobilité mais service récent de Transport à la Demande Peu d'infrastructures présentes pour favoriser la mobilité douce (voie verte, pistes cyclables...)
	Enjeux à traiter	Développement d'une offre de mobilité tout public (enjeu social) = <i>Ce qui est en jeu : le déploiement d'outils de mobilité souples et peu onéreux</i> Valorisation et développement de la mobilité douce (enjeu environnemental) = <i>Ce qui est en jeu : réduction de la dépendance aux transports carbonés</i> Mieux communiquer sur les solutions de mobilité existantes = <i>Ce qui est en jeu : améliorer la connaissance des outils en place et mise ne place d'un accompagnement des demandes de mobilité en préservant la solidarité et le lien social</i>
Description du plan d'actions	<p>Développer des aires de covoiturage et d'autopartage</p> <p>Inciter le transit par les canaux et le ferroutage</p> <p>Renforcer l'accessibilité aux gares (Langres et Chalindrey)</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les entreprises à l'utilisation de la plateforme de covoiturage LINGGO • Développement de la mobilité solidaire / LINGGO • Mise en place d'un service d'autopartage / LINGGO • Location de vélo à assistance électrique sur Langres / LINGGO • Créer des aires de covoiturations au niveau des embranchements de l'autoroute • Officialiser les aires de covoiturage existantes • Créer un service de mobilité pour les personnes les plus éloignées de l'emploi • Remettre en route une navette Gare de Langres/Centre-ville • Etoffer l'offre du transport à la demande et du transport urbain • Aménager le parking de la Gare de Langres 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Desserte ferroviaire Langres/Dijon – Chaumont • Voie de desserte pôle scolaire de la Citadelle • ... 	
Publics visés	Habitants, touristes, entreprises	
Maître d'ouvrage potentiel	Région, PETR du Pays de Langres	
Partenaires	Région Grand Est, Etat, CD 52, ADEME, Parc National de Forêts, PETR du Pays de Langres	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Amélioration des conditions de mobilité sur le territoire
	Indicateurs de résultats	Taux de couverture du territoire par des nouveaux services de mobilité Types d'actions conduites favorisant le développement de l'offre de mobilité Nombre et fréquentation des actions de mobilité

Fiche Action 11 : Préserver et valoriser la biodiversité

Objectif général du PTRTE CCGL : **Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment)</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : préservation de la ressource en eau</i></p> <p>Qualité de l'eau et des milieux</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i></p> <p>Agriculture avec moins d'intrants</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Inciter à la plantation de haies et maintenir les haies existantes</p> <p>Développer les espaces verts, parkings végétalisés, murs et toitures végétales, jardins partagés</p> <p>Initier des pratiques plus durables dans les communes</p> <p>Végétaliser les centres-villes</p> <p>Préserver les prairies et les zones humides</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de points de collecte et de tri sélectif des déchets Lac de Charmes / PETR • Planter des plantes dépolluantes dans les lacs • Sauvegarder les haies et inciter à la plantation • Changer les pratiques : <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des espaces verts - Favoriser le compostage • Mettre en place des jardins partagés à proximité des conteurs à déchet 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les riverains à entretenir et embellir leurs trottoirs • Inciter les entreprises à végétaliser leurs toits et leurs murs • Construire des parkings végétalisés • Mettre en place des compostages collectifs / SDED • Encourager la plantation d'arbres et d'arbustes sur les places et autres endroits minéralisés • Favoriser la pratique du mulching et le fauchage tardif • Préserver les vergers et les pierres sèches • ... 	
Publics visés	Préservation des paysages et de la faunes / flores locales	
Maître d'ouvrage potentiel	PETR, CCGL, Communes, entreprises	
Partenaires	CD52, Région Grand Est, Parc National de Forêts, agence de l'eau, VNF, ONF, ADEME, Etat, PETR du Pays de Langres, Fédération de chasseurs, Associations (LPO, ...), agriculteurs, Chambre d'Agriculture, SDED	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en compte de la préservation des paysages, de la qualité de l'eau et des milieux naturels
	Indicateurs de résultats	Type d'actions éco-durables mises en place

Fiche Action 12 : Développer une agriculture et une gestion des forêts plus durable

Objectif général du PTRTE CCGL : **Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique et Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Valoriser les ressources et les richesses environnementales**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Revoir les méthodes de travail et développer la culture bio ou les labellisations</p> <p>Prendre le temps d'améliorer la gestion des forêts en travaillant avec l'ONF (et éviter les coupes rases)</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la consommation de produits bio • Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs pratiquant une agriculture raisonnée et/ou bio. • Développer la filière labellisée (AOP) • Mettre en avant une offre de formation pour les agriculteurs qui veulent changer leurs pratiques • Ne pas encourager la privatisation des forêts suite à la réforme administrative de l'ONF • Privilégier l'abattage raisonné et éviter les coupes rases • Adapter les essences au réchauffement climatique 	
Publics visés	Agriculteurs, Communes, consommateurs	
Maître d'ouvrage potentiel	Chambre d'Agriculture, ONF, Syndicats forestiers, Communes	
Partenaires	Chambre d'Agriculture, ONF, Syndicats forestiers, Communes, PETR du Pays de Langres, Région Grand Est, Etat, CD52, collectivités, consommateurs, SAFER...	

Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Augmentation de la valeur ajoutée dans le monde agricole et la préservation de l'environnement et notamment du patrimoine sylvicole
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'opérations conduites



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



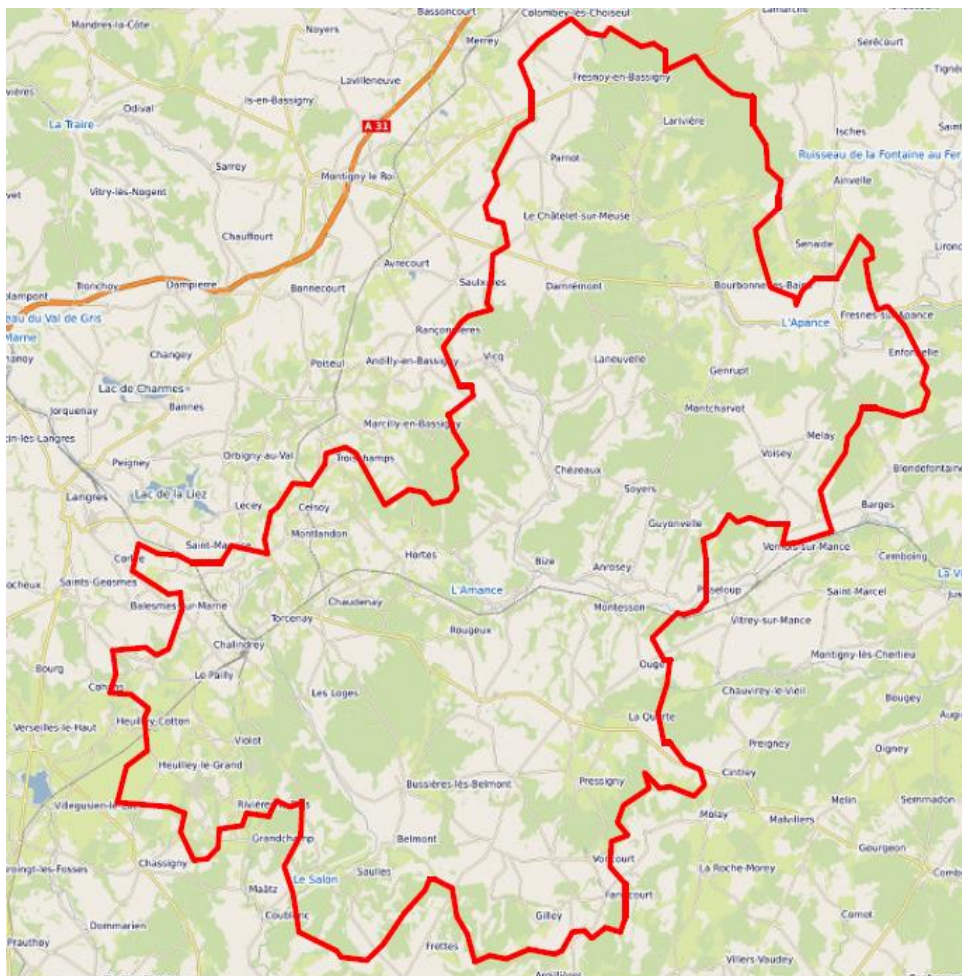
- La stratégie de territoire de la Communauté de communes des Savoir-Faire (CCSF)

Créée le 1^{er} janvier 2017, la CCSF se caractérise par :

- 63 Communes
- 16 300 habitants (2021)
- 812 km²
- 19,1 habitants par km²



Une Communauté de communes avec une population légèrement supérieure à la moyenne des EPCI (12 000) mais avec un très grand territoire (221 km² en moyenne en France) engendrant une faible densité.



- **Un territoire rural faiblement artificialisé à forte tendance forestière**

2,7% du territoire artificialisé (2.5% sur le Pays de Langres et 5.3% en France) pour 59,8.5% de terres agricoles (63,2% sur le Pays de Langres et 51.1% en France) et 37,5% forestiers (33,9% sur le Pays de Langres et 30.6% en France) [CGDD, 2018]

- **Une dynamique démographique fragile**

-1,0%/an de population entre 2012 et 2017 (-160 habitants par an) avec une baisse des -45 ans de 20,2% et une hausse des 60-74ans de 18.3% entre 2007 et 2017

- **Un chômage maîtrisé malgré une baisse des emplois sur le territoire de l'EPCI et dans un contexte départemental difficile**

12% de chômage contre 11,4% sur le PETR et 13.4% en Haute-Marne (2017) pour une baisse des emplois - 9% entre 2012 et 2017*

- **Un tissu économique local plutôt stable**

Hausse des entreprises depuis 2016 (+68,8% en 2019*) avec une très forte part de TPE (86,8% en 2021*)

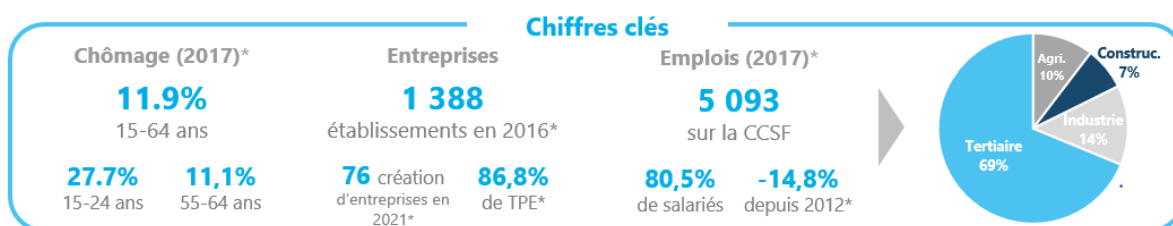
- **Un parc de logements plutôt ancien marqué par un taux plus important de vacance et de résidences secondaires que sur le PETR**

36% de construction avant 1919 (27% en Haute-Marne) avec 21,2% de résidences secondaires contre (14% sur le PETR) et 12.8% de logements vacants (12.8% sur le PETR) [2017]

- **Un territoire bien pourvu en équipements toutefois fortement concentrés autour de 3 communes**

1 pôle intermédiaire (Bourbonne Les Bains) et deux pôles de proximité (Chalindrey et Fayl-Billot) mais 38 communes considérées comme étant hors influence d'un pôle urbain*

Economie



- **Une répartition de l'activité économique** concentrée principalement sur 3 espaces : (Bourbonne-les-Bains, Chalindrey et Fayl-Billot) mais avec un tissu de TPE important et présent sur l'ensemble du territoire***
- **Une économie locale à forte tendance agricole et tertiaire avec une plus faible présence du secteur industriel** (10,4% contre 8% au sein du Pays de Langres) contre 13,5% dans l'industrie (22,5% dans le Pays de Langres)
- **Un foncier permettant le développement de nouvelles activités économiques** notamment sur les communes de Fayl-Billot et de Chalindrey

Agriculture

- **Un secteur agricole pourvoyeur d'emplois sur le territoire** avec 10,4% des emplois contre 8,0% dans le Pays de Langres **en déclin depuis 2007** (-7,1% sur 10 ans)*
- **Un secteur restant dominé par les circuits longs mais avec un développement des circuits locaux et d'alternatives** notamment en lien avec le Projet Alimentaire Territorial et l'existence de signes de qualité

Artisanat / Industrie

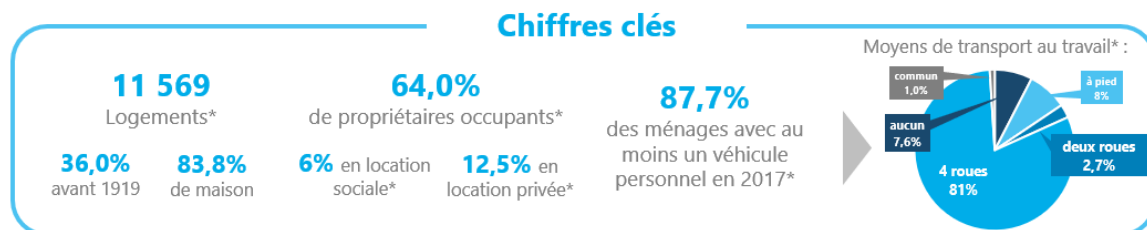
- **Un secteur de la vannerie comme fort levier de développement du territoire et faisant l'objet de nombreux projets structurants**
- **Un secteur de l'économie circulaire générateur d'activité économique** autour du centre de démantèlement de Chalindrey

Tourisme

- **Un patrimoine culturel et naturel riche** (37,5% forestiers, proximité du Parc National de Forêts, un bâti de caractère, capital de la vannerie...)
- **Un positionnement touristique morcelé** centré autour du thermalisme avec Bourbonne-les-Bains et plus élargi (vannerie, pêche, nature et loisirs, éco-tourisme...) au sud-est du territoire (en lien avec le Pays de Langres)

- **Des équipements touristiques** (hébergements, restauration...) **restant à développer** notamment en s'appuyant sur le caractère rural du territoire

Attractivité



Logement

- **Un parc résidentiel ancien** composé à 36% de logements construits avant 1919 (27% en Haute-Marne)
- **Un taux de résidences principales légèrement en deçà de la moyenne** avec 64% (contre 73,2% sur le Pays de Langres) et **un taux de résidences secondaires important** (21,2% contre 14% dans le Pays de Langres et 8.2% en France)
- **Une faible mobilité résidentielle** avec 80.1% des habitants ayant emménagé depuis au moins 5 ans

Mobilité

- **Une offre de mobilité adaptée au caractère rural du territoire** (transport à la demande développé, desserte routière)
- Un territoire disposant de **connexions ferroviaires** (gare de Culmont-Chalindrey) mais avec un **offre de transport en commun et des mobilités alternatives restant à développer** (covoiturage, voies cyclables...)
- **Des mobilités alternatives peu utilisées, des usages principalement orientés autour des véhicules personnels** avec 87,7% des ménages disposant d'au moins une voiture*

Equipements et services publics

- **Un territoire possédant tous les équipements de base** (santé, scolaire, sport et loisirs...) avec toutefois des bourgs ruraux fragiles en termes d'offre de services et de commerces, en particulier sur le **volet santé** dont les professionnels sont vieillissants**
- **Des équipements principalement concentrés autour de 3 pôles** avec 1 pôle intermédiaire et deux pôles de proximité mais 38 communes considérés comme étant hors influence d'un pôle urbain*
- **Des services publics présents dans le territoire** avec la présence d'une **Espace France service** (EFS) et deux labellisations d'EFS en cours, ainsi que la présence d'un CIAS
- **Une couverture numérique assurée** avec 95% du territoire connecté à la 4G et 47,7% de bâtiments raccordables à la fibre (contre 34,3% sur le Pays de Langres) (Arcep, 2020)

Environnement



- **Un territoire faiblement artificialisé à forte dimension forestière et naturelle générant des enjeux écologiques de préservation et de biodiversité** avec 37.5% de surfaces forestières (CGDD, 20218) et de nombreuses ZNIEFF de type I et II

- **Un territoire préservé et peu soumis aux différentes nuisances mais menacé par le réchauffement climatique** notamment la biodiversité
- **Un engagement progressif vers l'abandon des produits phytosanitaires** : utilisation déjà réduite de moitié, 10 communes labellisées « Zéro phyto dans ma commune »***
- **Un territoire faiblement artificialisé (+0.1% par an) avec des aménagements contraints par la présence de nombreux espaces naturels protégés**
- **Un territoire investissant dans les énergies renouvelables, en particulier l'éolien** : construction de 3 parcs éoliens (34 éoliennes au total) pour une puissance d'environ 85MW **mais générant des enjeux de préservation des paysages**
- **Un réseau hydrographique dense** générant de la ressource mais exposant le territoire au risque d'inondation et de gros enjeux pour l'EPCI qui dispose désormais de la compétence GEMAPI dans un **contexte de dégradation de la ressource**

ZOOM sur l'habitat

La communauté de communes des Savoir-Faire est confrontée à une baisse constante de sa population, cependant moins marquée depuis le début des années 2000 (période 2013-2018 – variation annuelle de -134 habitants). Le nombre de ménages est stable, alors même que la population diminue (près de 40 % des ménages sont aujourd'hui composés d'une seule personne). L'indice de vieillissement est de 171 % en 2018.

Un parc de logements anciens, caractérisé par une vacance importante et en augmentation :

Le territoire compte 11 564 logements dont 81,4 % occupés par des propriétaires occupants. Le logement locatif représente quant à lui une faible part de l'offre de logement (12,6% d'offre locative privée et 6% d'offre locative sociale). A noter, l'offre locative sociale se situe principalement dans les communes de Bourbonne-les-Bains, Fayl-Billot et Chalindrey. Avec près de 35 % de logements construits avant 1919 et une population aux ressources plus modestes que le reste du territoire national, le nombre de logements potentiellement indigne est estimé à plus de 2 000 logements. Le taux de vacance se situe à 14,8 % à l'échelle de la CCSF et peut être plus marqué dans certaines communes. C'est notamment le cas à Bourbonne-les-Bains qui atteint 20,3 %.

Des enjeux d'attractivité autour de la qualité des logements

La qualité des logements (confort, sécurité, accessibilité) est un moteur du développement territorial. La CCSF est un territoire rural éloigné des pôles urbains du département. Issue de la fusion de 3 EPCI (Région de Bourbonne Les Bains / Vannier-Amance / Pays de Chalindrey), elle n'est pas structurée autour d'un pôle de centralité unique mais de trois bourgs principaux que sont Fayl-Billot, Bourbonne-les-Bains et Chalindrey, lauréates du dispositif "Petites villes de demain". L'enjeu majeur est de conforter cette armature territoriale pour asseoir au mieux son développement. En outre, le vieillissement du parc bâti et la vulnérabilité énergétique font également apparaître des enjeux liés à l'amélioration des logements, notamment en matière de rénovation thermique. Cet effort de réhabilitation participerait à la lutte contre le phénomène de vacance et la dégradation de l'habitat ancien, notamment dans les bourgs-centres. Enfin, les questions de l'adaptation du logement au vieillissement et de l'autonomie des personnes constituent aussi des enjeux très prégnants pour ce territoire (31,5 % de personnes de plus de 65 ans / 41,8 % de la population de plus de 75 ans vit seule à son domicile).

Une revitalisation rurale qui passe par la reconquête des centres anciens

L'habitat en centre ancien est un maillon clé de la reconquête du territoire. La mobilisation du logement vacant et la construction en dents creuses constituent le socle de cette dynamique. En matière d'habitat privé, la cité thermale de Bourbonne-les-Bains présente un tissu urbain fragilisé. Pour accroître son attractivité la conciliation du développement de la qualité urbaine et de l'offre de services est nécessaire. Une opération d'amélioration de l'habitat peut permettre de relever ce défi et de répondre à ce besoin. Le renouvellement du parc de logements sociaux constitue également un enjeu important en matière de revitalisation rurale (démolition des logements les plus vétustes et requalification).

Les orientations pour le territoire

OSONS LES SAVOIR-FAIRE

ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUS LOCAUX

Dynamiser l'économie locale

1. Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire
2. Favoriser le développement de filières durables en s'appuyant sur les ressources du territoire
3. Redynamiser les activités agricoles en s'appuyant sur les ressources et les savoir-faire locaux
4. Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil

ORIENTATION 2 : MISON SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE

Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

5. Valoriser et rénover le parc de logement du territoire
6. Comblent les déficits de mobilité en développant de nouvelles solutions adaptées à la typologie rurale du territoire
7. Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires

ORIENTATION 3 : FAVORISONS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie

8. Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine naturel du territoire en menant des actions de préservation et de sensibilisation
9. Améliorer la préservation et la gestion de la ressource en eau
10. Réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiche Action 1 : Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire

Objectif général du PTRTE CCSF : Dynamiser l'économie locale

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Objectif général : Favoriser le développement économique

Référence au SCoT du Pays de Langres : Faciliter le développement économique du territoire

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Fragilité de développement des TPE et petites PME</p> <p>Manque d'anticipation des activités, isolement, insuffisance de relations avec les acteurs locaux, difficulté de transmission d'entreprises</p> <p>Méconnaissance d'une offre en foncier et immobilier à l'instant T</p> <p>Potentiel d'accueil des entreprises amélioré grâce à une offre en foncier (viabilisé) et en immobilier d'entreprise haut de gamme</p>
	Enjeux à traiter	<p>Fragilité de développement des entreprises locales</p> <p><i>=Risque d'essoufflement ou de disparition et d'affaiblissement du tissu économique local et ainsi de perte d'attractivité pour l'accueil d'entreprises exogènes</i></p> <p>Accompagnement du porteur de projet à toutes les étapes de la vie de l'entreprise (envie, idée, projet, création, développement) dans le but de développer une culture partagée de l'entrepreneuriat et de pérenniser les activités économiques</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : remettre à plat le parcours du créateur dans un contexte où les missions des acteurs économiques évoluent</i></p> <p>Meilleure connaissance, communication, qualification et répartition géographique des offres d'accueil (zones d'activités, locaux disponibles, immobiliers d'entreprises à créer, etc.)</p> <p><i>=Risque de ne pas répondre efficacement à la demande</i></p> <p>Passage d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique (prise de risque, ne plus être dans une position attentiste, promotion de formes entrepreneuriales innovantes)</p> <p>Renforcement de l'entrepreneuriat et du développement économique dépend des capacités novatrices locales (être pionnier, anticiper les mutations économiques, etc.)</p>

	<i>Ce qui est en jeu, c'est le développement de moyens qui favorisent l'innovation</i>
Description du plan d'actions	<p>Favoriser le développement de l'innovation et de la dynamique entrepreneuriale en renforçant l'ingénierie de projet dans le champ économique et en consolidant les relations entre les acteurs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une structure accompagnant les porteurs de projet à l'échelle du PETR : optimiser l'existant : recrutement d'un commercial en relation avec la CCI • Faire un annuaire des entreprises du territoire en contactant les chambres consulaires <p>Inscrire le territoire dans l'évolution des modes de travail et de consommation notamment en accompagnant la transition numérique des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter les friches communales : Zone Du Breuil (Bourbonne Les Bains) – Rose des Vents (Fayl-Billot) • Construire un bâtiment passif accueillant des entreprises en coworking <p>Attirer les entrepreneurs et la main d'œuvre en promouvant le territoire, en facilitant leur installation et en simplifiant les démarches administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des parcours « découverte du territoire », destinés aux nouveaux habitants et accompagner leurs démarches à l'installation
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de la plateforme RH des employeurs - Actisud 52 / PETR • Construction d'un bâtiment tertiaire à Fayl-Billot / CCSF • Aménager la ZAE Rose des Vents à Fayl-Billot / CCSF • Projet de Laque Design Fayl-Billot • Projet ASP / Hortes • Projet Lhermitte/ Grenant • Développement d'une startup dans la conception d'éléments d'équipements de défense (des personnes et des véhicules / blindages) par un procédé de fusion du verre / Entreprise à Violot • Implantation d'une entreprise de tri des déchets à Chalindrey • Développement de la marque territoriale Made in Pays de Langres / MIPL • Financement d'une imprimante 3D – projet de fablab cadre de la Cité de la vannerie / CDPV • ...
Publics visés	Porteurs de projets économiques, collectivités, habitants, entreprises
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, PETR, Communes, entreprises
Partenaires	PETR du Pays de Langres, Région Grand Est, CD52, Etat, CCI

Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Nombre d'installation de nouveaux habitants Accompagnement de porteurs de projets Création d'un espace de Coworking
	Indicateurs de résultats	Nombres et types d'actions conduites favorisant un environnement favorable à l'émergence d'activités Types d'activités développées Nombre d'entreprises accompagnées

Fiche Action 2 : Favoriser le développement de filières durables en s'appuyant sur les ressources du territoire

Objectif général du PTRTE CCSF : Dynamiser l'économie locale

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique et Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Valoriser les ressources et les richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Faciliter l'installation des artisans sur le territoire en se concentrant particulièrement sur la vannerie et le bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les activités durables proposées sur le territoire et les aider dans leurs recherches de financements <p>Développer l'économie circulaire via le traitement et la valorisation des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'émergence d'un projet d'animation d'un pôle démantèlement-recyclage cadre du dispositif Ecologie industrielle de Territoire / étude • Implantation d'une entreprise de tri des déchets <p>Participer à la dynamique de constitution d'une filière bois à l'échelle régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'implantation d'une structure (Vosges/Haute-Marne, Haut de Saône) filière bois • Mettre en place une chaufferie collective autonome, approvisionnée avec le bois de la forêt communale (modèle de Marac) • Utiliser les traverses de Chalindrey pour alimenter une chaufferie 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des entreprises privées (mettre en place des mesures incitatives à l'installation : motivations financière, aides à l'installation. ...) 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la zone Chalindrey Grand Est, installation de DI Environnement et animation d'u pôle démantèlement recyclage / PETR – CCSF • ... 	
Publics visés	Collectivités, entreprises	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, PETR, Entreprise, Région Grand EST	
Partenaires	PETR, Entreprise, Etat, Région Grand EST, SMICTOM, CLIMAXION, CD52	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'activités de l'économie durable
	Indicateurs de résultats	Création de nouvelles filières et de nouvelles activités : bois, économie circulaire, activités durables

Fiche Action 3 : Redynamiser les activités agricoles en s'appuyant sur les ressources et les savoir-faire locaux

Objectif général du PTRTE CCSF : Dynamiser l'économie locale

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique et Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Valoriser les ressources et les richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Redynamiser les activités agricoles en s'appuyant sur les ressources et les savoir-faire locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial • Construire un bâtiment commercial collectif dans lequel les agriculteurs peuvent stocker leurs productions • Accompagner l'aboutissement du projet de l'abattoir de Chaumont • Développer une cuisine centrale utilisant les produits locaux <p>Attirer de la main d'œuvre et faciliter l'installation de nouvelles exploitations en s'appuyant sur la nouvelle agence départementale de l'attractivité et la chambre d'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre les terrains disponibles, en périphérie des zones d'activité, à disposition des agriculteurs souhaitant s'installer sur le territoire • Réaliser un état des lieux des besoins en matière de recrutement. Mettre en place un annuaire qui liste les entreprises du territoire <p>Développer l'osiériculture en favorisant le développement de solutions techniques innovantes</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un partenariat avec une école d'ingénieur pour développer des solutions de mécanisations adaptées à la culture de l'osier afin d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs et attirer de la main d'œuvre <p>Accompagner la transition écologique des exploitations agricoles et la diversification des cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des groupes d'échanges entre les agriculteurs du territoire 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité mise en place d'outils de production de repas / PETR • Animation du Projet Alimentaire Territorial / PETR • Création d'une entreprise de production maraîchère, restauration et hébergement dans un fort militaire du 19^e siècle / SAS Fort Fermier • ... 	
Publics visés	Agriculteurs, entreprises,	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, coopérative, association, PETR	
Partenaires	Chambre d'agriculture, SAFER, région Grand Est, CD52, Préfecture, enseignement supérieur, PETR du Pays de Langres	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Augmentation de la valeur ajoutée dans le monde agricole
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'opérations conduites

Fiche Action 4 : Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil

Objectif général du PTRTE CCSF : Dynamiser l'économie locale

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Renforcer l'activité touristique
 Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines / Valoriser les ressources et richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Dégradation progressive de l'identité paysagère / Patrimoine bâti des villages mais dégradation des cœurs de village et entrées de villes</p> <p>Pays marqué par la présence de l'eau</p> <p>Multiplicité de lieux patrimoniaux remarquables valorisés mais manque de qualification des sites et de structuration et de professionnalisation</p> <p>Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance des atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire</p> <p>Diffusion d'une culture de l'accueil en local à poursuivre et freins à l'ouverture aux autres</p> <p>Multiplicité de lieux patrimoniaux valorisés mais manque de qualification des sites et de structuration</p> <p>Amélioration d'une offre en produits alimentaires locaux (multiform, la ruche qui dit oui...) mais manque de visibilité pour tendre vers un développement vers les publics résidentiels (résidences secondaires, touristes, retraités, navetteurs)</p> <p>Production touristique en panne hors Langres et Bourbonne</p>
	Enjeux à traiter	<p>Faire du patrimoine, un atout de développement touristique local = <i>Ce qui est en jeu, c'est la poursuite et la fédération des initiatives menées par des acteurs pluridisciplinaires dans un objectif d'économie touristique</i></p> <p>Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense = <i>Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part</i></p> <p>Développement d'une activité touristique identitaire = <i>Ce qui est en jeu : création et émergence d'une offre patrimoniale structurée et génératrice de séjours</i></p> <p>Acceptation et renforcement du positionnement historique d'étape touristique du pays de Langres = <i>Ce qui est en jeu : le Pays de Langres comme un lieu d'étape incontournable et d'excellence</i></p> <p>Posture de développement pour la mise en place d'une offre touristique qui s'appuie sur les points forts des communautés de communes</p>

		<i>= Ce qui est en jeu : passage d'une culture touristique de l'aménagement à une culture du développement et de la mise en réseau</i>
Description du plan d'actions	<p>Améliorer les conditions d'accueil des touristes en développant l'offre d'hébergement et de restauration en lien avec la culture rurale du territoire ainsi qu'en améliorant l'information – Structurer, développer et communiquer sur l'offre touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les démarches d'installation des porteurs de projets privés dans le domaine du tourisme en accompagnant les démarches administratives, en mettant du foncier à leur disposition • Rénover l'Office de tourisme de Bourbonne <p>Valoriser touristiquement le patrimoine culturel et naturel du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du programme d'action Pays d'Art et d'Histoire • Accompagner l'installation d'un établissement type « Center Parcs » <p>Renforcer le tourisme de bien-être sur le territoire en développant l'offre thermale</p> <p>Identifier et réhabiliter le patrimoine de caractère du territoire</p> <p>Développer une stratégie touristique à une échelle plus large en s'appuyant sur les acteurs et territoires voisins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regrouper les Offices du Tourisme (sur le PETR et/ou le département) pour capitaliser sur les atouts des territoires voisins en Agence d'Attractivité 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation touristique des sites du Plan d'Interprétation du Patrimoine Bourbonne-les-Bains – Marias de Chézeaux / PETR • Dispositif de mise en réseau des sites patrimoniaux du Pays de Langres / PETR • Supports numériques d'interprétation du patrimoine / PETR • Création de la Cité de la vannerie / PETR • Mise en tourisme de la Source de la Meuse / PETR • Projet « Pas à pas » à Bourbonne-les-Bains / PETR • Pas à Pas Bourbonne-les-Bains / PETR • Supports numériques d'interprétation du patrimoine Bourbonne-les-Bains / PETR • Mise en tourisme de la Source de la Meuse / PETR • Patrimoine numérique / PETR 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de l'Office de tourisme de Bourbonne Les Bains • Rénovation de la toiture de l'église / Commune de Chalindrey • Restauration des vitraux et de la porte de l'église / Commune de Valleroy • Projet de ferme pédagogique à Violot • Achat d'une scène mutualisable / Association Renaissance du Château du Pailly • Renforcer l'accueil touristique sur le site patrimonial de l'abbaye cistercienne de Morimond en Haute-Marne : création d'une aire de parking végétalisée et de panneaux directionnels / Association les amis de l'abbaye de Morimond • ... 	
Publics visés	Sites touristiques, association, office de tourisme, Agence d'attractivité, Collectivités	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, PETR du Pays de Langres, associations	
Partenaires	Europe, Région Grand Est, CD 52, préfecture, association, Agence d'attractivité	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Nombre d'événements de promotion et d'animation du territoire réalisés Nombre de sites valorisés Accompagnement de porteurs de projets
	Indicateurs de résultats	Durée moyenne des séjours Nombre de nuitées par an Travaux réalisés Nombre de porteurs accompagnés

Fiche Action 5 : Valoriser et rénover le parc de logement du territoire

Objectif général du PTRTE CCSF : Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Inadéquation entre une offre et une demande en logement (qualité, taille des logements, maisons ou appartements, adaptabilité)</p> <p>Adapter l'offre de logement à tous les âges de la vie : logement temporaire meublé, besoins spécifiques à apporter aux personnes âgées</p> <p>Déprise des bourgs ruraux et du centre historique de Langres (vacance)</p> <p>Consommation énergétique très élevée au vu de l'état du parc de logement (parc énergivore)</p> <p>Valeurs patrimoniales de l'habitat traditionnel, typique.</p> <p>Accession à la propriété facilitée par des valeurs immobilières faibles</p>
	Enjeux à traiter	<p>Cohérence entre les services à la population et le développement de l'habitat <i>= Ce qui est en jeu : faciliter la vie des habitants</i></p> <p>Planification et spatialisation de l'habitat à l'échelle du bassin de vie et observation des dynamiques de résidentialisation sur le territoire <i>= Ce qui est en jeu : coordination des politiques de l'habitat des collectivités pour l'optimisation des espaces de vie</i></p> <p>Dynamique du locatif dans les bourgs centres / Résorption de la vacance <i>= Ce qui est en jeu : attractivité résidentielle</i></p> <p>Préservation et valorisation du patrimoine bâti local avec deux considérations <i>= Ce qui est en jeu : adaptation du parc aux exigences thermiques / position entre deux territoires touristiques en devenir (PNR à l'est du pays de Langres, et Parc national à l'Ouest) / préservation du bâti traditionnel en tant que patrimoine local</i></p> <p>Développement des mécanismes de maintien à domicile <i>= Ce qui est en jeu : aider les personnes âgées à rester chez elles si elles le souhaitent</i></p> <p>Accompagnement des dynamiques résidentielles au regard de la notion de parcours résidentiel <i>= Ce qui est en jeu : adaptation des logements aux besoins et aux âges de la vie</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Favoriser la réhabilitation durable de l'habitat en accompagnant les habitants dans leurs démarches et en communiquant dessus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les démarches de recherches de subventions pour la rénovation du bâti • Réaliser un état des lieux des bâtiments à réhabiliter 	

	<p>Faire des pôles de vie des lieux innovants et de proximité pour développer une économie résidentielle et favoriser une qualité de vie</p> <p>Redynamiser les communes en attirant de nouveaux habitants et en les accompagnant dans leur projet de rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des journées de visite des bâtiments à vendre sur le territoire en réalisant un partenariat entre un représentant de la CC, un agent immobilier et une entreprise de travaux 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux / PETR • Finalisation (Phase 8) de la construction d'un écoquartier dans la zone Songeot / Commune de Chalindrey • Projet de rénovation des logements communaux / Communes de Chalindrey - Champsevraine • Réhabilitation immeuble pour faire un logement et un local commercial / Commune de Varennes sur Amance • ... 	
Publics visés	Habitants du territoire, collectivités	
Maître d'ouvrage potentiel	Collectivités, CCSF, PETR du pays de Langres	
Partenaires	DDT, Etat, CD52, ABF, ANAH, CAUE, PETR, Région Grand EST, GIP, Climaxion,	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	<p>Mise en place d'actions favorisant la réhabilitation durable de l'habitat</p> <p>Mise en place d'actions favorisant la réduction et la rénovation de logements vacants</p>
	Indicateurs de résultats	<p>Type d'actions conduites favorisant la réhabilitation durable de l'habitat</p> <p>Type d'actions conduites favorisant la réduction et la rénovation de logements vacants</p>

Fiche Action 6 : Comblent les déficits de mobilité en développant de nouvelles solutions adaptées à la typologie rurale du territoire

Objectif général du PTRTE CCSF : Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Inégalité spatiale pour la population en fonction de l'éloignement aux pôles de commerces-services, de santé, d'emploi mais des solidarités sociales s'organisent Inégalité d'accès aux services de mobilité mais service récent de Transport à la Demande Peu d'infrastructures présentes pour favoriser la mobilité douce (voie verte, pistes cyclables...)
	Enjeux à traiter	Développement d'une offre de mobilité tout public (enjeu social) = <i>Ce qui est en jeu : le déploiement d'outils de mobilité souples et peu onéreux</i> Valorisation et développement de la mobilité douce (enjeu environnemental) = <i>Ce qui est en jeu : réduction de la dépendance aux transports carbonés</i> Mieux communiquer sur les solutions de mobilité existantes = <i>Ce qui est en jeu : améliorer la connaissance des outils en place et mise ne place d'un accompagnement des demandes de mobilité en préservant la solidarité et le lien social</i>
Description du plan d'actions	<p>Identifier les besoins pour proposer une offre de mobilité adaptée aux usagers</p> <p>Penser la mobilité à une échelle plus large en développant davantage des liaisons vers les pôles urbains à proximité</p> <p>Développer le covoiturage notamment en s'appuyant sur Linggo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mettre en place des points de rencontre sécurisés pour le covoiturage <p>Promouvoir et simplifier l'offre existante à destination des habitants et des personnes de passage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer davantage sur le transport à la demande • Développer une application à destination des habitants et des touristes recensant les offres de mobilité du territoire : Linggo 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de besoins en cours / PETR – SMTPL • Développement d'un TAD de rabattement sur les villages intermédiaires / LINGGO 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une plateforme locale de covoiturage / LINGGO • Développement de la mobilité solidaire / LINGGO • Mise en place d'un service d'autopartage / LINGGO • ... 	
Publics visés	Habitants et touristes	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, PETR du Pays de Langres, collectivité	
Partenaires	Région Grand Est, Etat, CD 52, ADEME	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Nombre et fréquentation des actions de mobilité Amélioration des conditions de mobilité sur le territoire Communication sur les services de mobilité
	Indicateurs de résultats	Taux de couverture du territoire par des nouveaux services de mobilité Types d'actions conduites favorisant le développement de l'offre de mobilité

Fiche Action 7 : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires

Objectif général du PTRTE CCSF : Renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Détérioration de l'offre de santé Difficulté de pérennisation des activités culturelles, sportives et associatives (=>essoufflement du bénévolat – budgets, conditions de travail, professionnalisation nécessaire) alors que la vie culturelle, sportive et associative est forte et diversifiée
	Enjeux à traiter	<p>Renforcer l'efficacité et la qualité de l'offre de soins proposée / mettre en place un réseau de santé à l'échelle du pays de Langres</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : une meilleure prise en charge de la population du pays de Langres dans le domaine de la santé publique (soins et prévention)</i></p> <p>Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part</i></p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est le soutien à la création et à la diffusion dans le but d'en faire un secteur économique à part entière</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Développer ou renforcer l'offre de service pour s'inscrire au plus près des besoins du territoire et de ses résidents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des solutions « clés en main » (enfant, conjoint, logement, locaux) comme point d'entrée dans le territoire • Mener des actions en faveur de la jeunesse avec les acteurs du territoire <p>Développer et dynamiser le tissu associatif en diversifiant l'offre culturelle et sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution des pratiques des acteurs culturels et mutualiser des moyens • Percevoir la culture comme vecteur d'expression-sensibilisation • Accompagner les projets sportifs 	

	<p>Maintenir et développer les services à la population en développant les équipements à destination de toutes les générations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recruter des travailleurs dans le service à la personne • Maintenir et pérenniser le service rendu pour les associations sportives, culturelles, de loisirs et d'animation <p>Comblent le déficit en matière d'offre de santé en favorisant l'installation de médecins et en facilitant les déplacements liés à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Contrat Local de Santé • Animation d'une démarche d'attractivité des professionnels de santé • Capitaliser sur les centres universitaires à proximité pour faire connaître le territoire et attirer de futurs médecins (en embauchant des stagiaires, communiquant auprès des étudiants, ...) • Faire évoluer le système de transport de voyageurs en intégrant à ses missions le transport des personnes se rendant à un rendez-vous médical • Travailler des pôles de santé
<p>Vivier de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre un place un minibus de soins itinérant / CD52 • Mise en place d'étude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité Salle de Musique actuelle / PETR • Accompagner le projet de construction de la résidence intergénérationnelle à Chalindrey / CCSF • Construction d'un groupe scolaire à Haute-Amance / CCSF • Construction d'un pôle scolaire à Bourbonne-les-Bains / CCSF • Construction d'une gendarmerie à Bourbonne-les-Bains / CCSF • Réhabilitation de la piscine intercommunale de Bourbonne-les-Bains / CCSF • Construction d'aires de jeux / Champsevraine - Bourbonne-les-Bains • Rénovation d'un pigeonnier / Commune de Champsevraine • Réhabilitation de la piscine intercommunale / Bourbonne-les-Bains • Remise aux normes de la salle des fêtes / Commune de Anrosey • Réhabilitation de la Mairie et de ses abords / Commune de Noidant-Chatenoy • Achat d'une scène mutualisable / Association Renaissance du Château du Pailly • Aménager un terrain multi sports ainsi que des structures ludiques IME de Bourbonne-les-Bains / Association Départementale PEP de Haute-Marne • Projet « Résidences en Pays de Langres » / Association Tinta'mars • Réhabilitation de la façade du cinéma rural de Chalindrey / Association cinéma familial de Chalindrey • ...

Publics visés	Habitants, patients	
Maître d'ouvrage potentiel	Collectivité, associations,	
Partenaires	CD52, Région Grand Est, Etat, collectivités, associations, PETR du Pays de Langres, ACCES Fayl-Billot, Foyers ruraux, Fédération Départementale des Foyers Ruraux, CIO, Mission locale, Association Départementale Prévention Jeunesse... .	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Un meilleur accès aux services, aux soins, à la culture et sports pour les habitants
	Indicateurs de résultats	Nombre et types d'actions conduites

Fiche Action 8 : Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine naturel du territoire en menant des actions de préservation et de sensibilisation

Objectif général du PTRTE CCSF : : Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale encore plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment) <i>= Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</i></p> <p>Qualité de l'eau et des milieux <i>= Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i></p> <p>Agriculture de proximité <i>= Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Protéger et valoriser les ressources et la biodiversité locale</p> <p>Favoriser l'évolution des comportements individuels en développant des actions de sensibilisation sur l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions de sensibilisation des habitants aux problématiques de l'eau et du réchauffement climatique <p>Anticiper la prise de compétence obligatoire en 2026 en développant une connaissance fine de l'état des réseaux et des besoins associés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des réseaux d'eau • Réaliser une étude patrimoniale des réseaux d'eau • Réaliser une étude de gouvernance <p>Réduire la consommation d'eau sur le territoire</p>	

Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le PLUi / CCSF • Diversification des modes d'exploitation de la forêt communale / Commune de Valleroy • Valorisation du patrimoine communal pour limiter l'utilisation de l'eau potable / Commune de Valleroy • ... 	
Publics visés	Habitants et collectivités	
Maître d'ouvrage potentiel	CCSF, communes,	
Partenaires	Région Grand Est, CD 52, Etat, Agence de l'eau	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en compte de la préservation de l'environnement Meilleure prise en compte de la préservation de la qualité de l'eau Mise en place d'actions collectives éco-durables
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions mises en place

Fiche Action 9 : Réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables

Objectif général du PTRTE CCSF : Protéger l'environnement et maîtriser l'énergie

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale encore plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment)</p> <p>= Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</p> <p>Qualité de l'eau et des milieux</p> <p>= Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</p> <p>Agriculture de proximité</p> <p>= Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</p>
Description du plan d'actions	<p>Mettre en place une politique de rénovation thermique des bâtiments publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments intercommunaux et trouver de nouvelles solutions durables • Mutualiser l'ingénierie technique sur le PETR <p>Les outils se mettent en lien avec la création du SARE = simplification / numéro unique / rencontres sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider notamment les acquéreurs en lien avec l'immobilier. • Former les accueils des Mairies et les élus en lien avec le CAUE et le Département pour orienter le public • Renforcer la présence et la communication de la DDT et de l'ABF sur le territoire • Réaliser un inventaire des matériaux à utiliser pour une rénovation énergétique et avoir une homogénéisation sur le territoire • Sensibiliser les artisans et les fournisseurs à l'utilisation de matériaux adaptés à nos paysages <p>Encadrer les projets de développement des Energies Renouvelables et les intégrer dans une démarche globale et concertée</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer la réflexion au niveau du PETR sur le développement de Energies renouvelables et notamment la méthanisation • Encourager la concertation entre les porteurs de projet et la population • Etablir une charte sur le développement des Energies renouvelables entre les communes et la CC pour une politique responsable • Mise en place possible d'un méthaniseur à Chalindrey : déchets agricoles et industriels <p>Renforcer l'efficacité énergétique sur le territoire en réduisant les consommations énergétiques.</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Programme d'intérêt général Habiter Mieux / PETR • Travaux d'isolation et mode de chauffage bâtiments communaux / Commune de Chaudenay • Étude thermique salle des fêtes et bâtiments regroupant mairie, école, logements (mode de chauffage, isolation) / Commune de Chaudenay • Amélioration éclairage public (enfouissement réseaux, changement luminaires...) / Commune de Valleroy 	
Publics visés	Commune et CCSF	
Maître d'ouvrage potentiel	Commune, CCSF	
Partenaires	Région Grand Est, CD52, Enercoop, Etat, Chambre d'Agriculture, ADEME...	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'actions collectives éco-durables Création d'une charte Energie durable CCSF Tendre vers un territoire éco-responsable
	Indicateurs de résultats	Nombre et type de travaux effectués Nombre et type d'actions menées



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

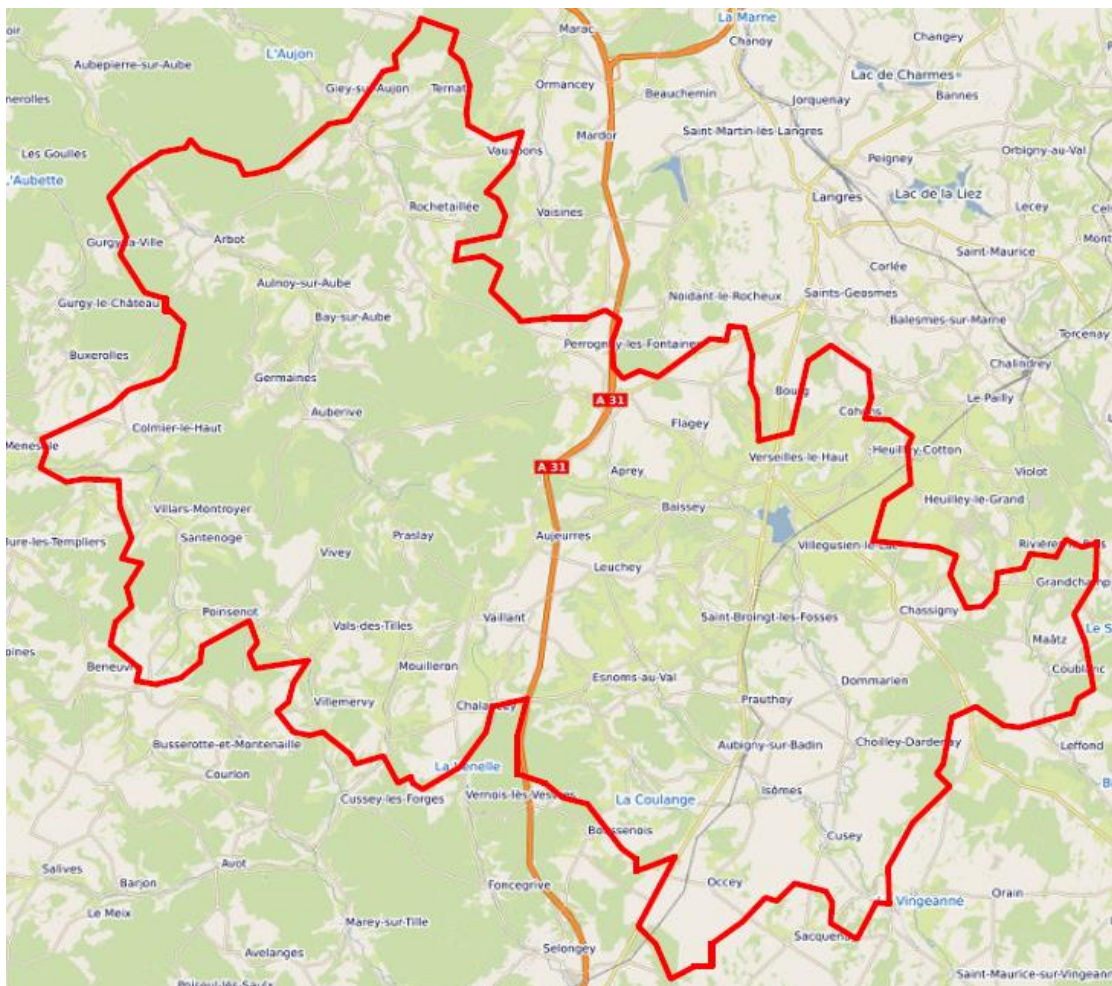


- La stratégie de territoire de la Communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais (CCAVM)

Créée le 1^{er} janvier 2011, la CCAVM se caractérise par :

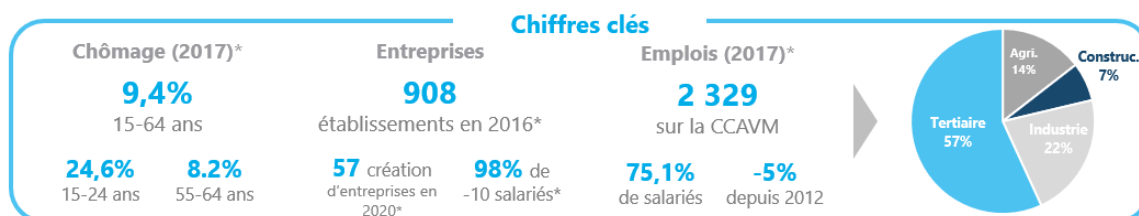
- 51 Communes
- 8 484 habitants (2017)
- 760 km²
- 11,1 habitants par km²

Une Communauté de communes avec une population inférieure à la moyenne des EPCI (12K en moyenne en France) mais avec un grand territoire (221 km² en moyenne en France) engendrant une très faible densité.



- **Un territoire rural faiblement artificialisé et dominé par les terres agricoles** 1,5% du territoire artificialisé (2.5% sur le PETR, 2.8% en Haute-Marne et 5.3% en France) pour 57,3% de terres agricoles (63,2% sur le PETR et 51.1% en France) et 41% forestiers (33,9% sur le PETR et 30.6% en France) [CGDD, 2018]
 - **Une démographie fragile et vieillissante**
-0.3%/an de population entre 1999 et 2017 (-25 habitants par an) avec une baisse des -45 ans de 9,0% et une hausse des +45 ans de 9,8% entre 2007 et 2017
 - **Un chômage plutôt faible malgré une baisse des emplois sur le territoire de la CCAVM et un contexte départemental difficile**
9,4% de chômage contre 11,1% sur le PETR et 13.4 en Haute-Marne (2017) pour une baisse des emplois sur la CCAVM de 5% entre 2007 et 2017
 - **Un tissu économique local plutôt stable**
+10% d'établissements entre 2011 et 2016 avec une forte proportion d'établissements inférieurs à 10 salariés (97%)
 - **Un parc de logements plutôt ancien majoritairement occupé par des propriétaires occupants**
80,4% de propriétaires occupants en 2017 contre (72,8% sur le PETR)
46,3% de construction avant 1919 (27% en Haute-Marne)
 - **Des équipements présents mais difficiles d'accès pour le secteur Ouest de l'EPCI**
25 communes considérées comme étant isolées car hors influence d'un pôle urbain

Economie



- **Un territoire largement dépendant de bassins d'emplois extérieurs** (en particulier Langres, Chalindrey et Selongey) **entraînant une forte mobilité pendulaire** avec seulement 25,3% des actifs travaillant dans sa commune de résidence dans un contexte où 88% des actifs du PETR y travaillent
- **Une économie locale à forte tendance agricole et industrielle avec une plus faible présence du secteur du commerce, des transports et des services** (56,3% contre 63,4% au sein du PETR)
- **Une répartition de l'activité économique hétérogène** concentrée principalement sur 3 espaces avec une forte concentration des emplois sur la commune d'Auberive **très largement composé de TPE** mais comprenant **2 entreprises de plus de 100 salariés**

Agriculture

- **Un secteur agricole pourvoyeur d'emplois sur le territoire** avec 15,4% des emplois (8% dans le pays de Langres) **en léger déclin depuis 2007** (18.9%)*
- **Une forte présence de l'agriculture biologique** 28% des surfaces certifiées bio du département et 26% des exploitations ayant des productions animales bio
- Une **production très largement orientée vers les circuits longs** avec – de 10% des exploitants impliqués dans les circuits courts au niveau du PETR

Industrie

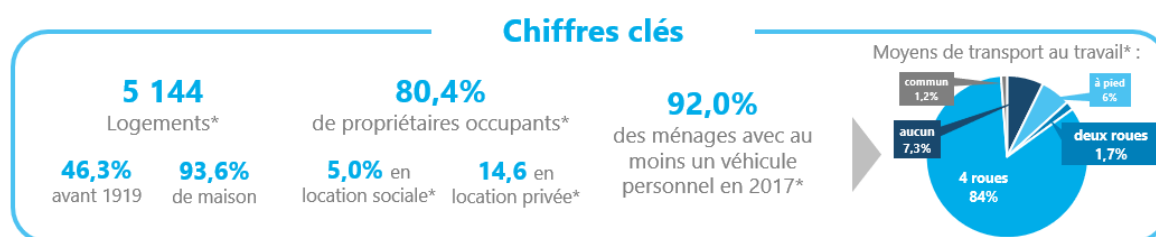
- **Un secteur de première importance** (22% des emplois en 2017) **sur le territoire assez stable depuis 2007** -4,8% contre -9,2% sur le PETR
- **Un secteur principalement présent au sud du territoire** en particulier autour de Le Montsaigeonnais
- **Deux secteurs de première importance : la métallurgie et l'agro-alimentaire**

- **Un fort potentiel pour la filière bois** dans un territoire représentant 12% de la surface forestière du Département

Tourisme

- **Un potentiel écotouristique à développer en lien avec les nombreux espaces naturels et forestiers du territoire** notamment du Parc National de Forêts
- **Une offre d'hébergement étoffée** avec 28 chambres d'hôtel et 212 emplacements de camping en 2020 et 348 hébergements collectifs
- **Un réseau de pédestre développé** avec 446 km de circuits de randonnées et un **potentiel vélo touristique à développer** avec 68km de pistes cyclables et Voies Vertes, et proximité de la Véloroute du canal entre Champagne et Bourgogne

Attractivité



Logement

- **Un parc résidentiel ancien** composé à 46,3%% de logements construits avant 1919 (27% en Haute-Marne)
- **Un fort taux de propriétaires occupants** (80,4% contre 72,8% sur le PETR) mais avec une croissance des logements vacants sur le PETR
- **Une évolution importante du nombre de logements sociaux** +9,4% par an entre 2014 et 2019 contre 0,5 sur le Pays de Langres
- **Une faible mobilité résidentielle** avec 79,2% des habitants ayant aménagé depuis au moins 5 ans (2017)

Mobilité

- **Un réseau routier maillant tout le territoire**
- **Une offre de transport en commun peu développée pour les trajets quotidiens** entraînant une très faible utilisation des transports en commun pour se rendre au travail (1.2% contre 15% au niveau national)
- **Des usages principalement orientés autour des véhicules personnels** avec 92% des ménages disposant d'au -1 voiture*
- **Des mobilités douces restant à développer** avec 68km de pistes cyclables et Voies Vertes à l'échelle du Pays de Langres **notamment dans une perspective touristique et de loisir**
- **Le covoiturage restant à développer et structurer** avec une absence d'aire sur le territoire

Equipements et services publics

- **Un territoire possédant des services à la population diverses** (écoles, médiathèques, garderies, ...) mais difficiles d'accès pour certaines communes, en particulier du secteur ouest de l'EPCI : 25 communes considérées comme étant isolées car hors influence d'un pôle urbain*
- **Une vie associative diversifiée** (sport, culture, chasse, clubs destinés aux personnes âgées) organisant des événements dans les communes
- **Une offre de santé fragilisée par la pyramide des âges des médecins**
- **La présence d'un Espace France Service** sur le territoire de l'EPCI
- **Une couverture numérique hétérogène** avec 86,6% du territoire connecté à la 4G et uniquement la commune de Le Montsaigeonnais raccordable au très haut débit (Arcep, 2020)

Environnement



- Un **territoire avec un réseau hydrographique dense mais avec un étiage de plus en plus marqué** pouvant causer des difficultés d'approvisionnement de certaines communes mais aussi faisant courir un **fort risque d'inondation** : 77 arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1982 sur le territoire
- Un **territoire développant des missions d'assainissement** avec la mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non collectif
- Un **réseau d'assainissement collectif et individuel restant à moderniser** dans certaines zones notamment pour éviter les pertes
- Un **territoire préservé et peu soumis aux différentes nuisances mais menacé par le réchauffement climatique** notamment la biodiversité
- Un **territoire agricole** (57.3% du territoire et 15.4% des emplois) **dont le réchauffement climatique** (sécheresse, inondations...) fait peser un **risque de perte croissant**
- Un **territoire forestier** (41% du territoire) constituant une **opportunité pour le développement de la filière bois-énergie en circuit court** ainsi qu'un **fort enjeu de préservation des essences** face au risque de la monoculture**

ZOOM sur l'habitat

Une évolution favorable de la population mais un vieillissement marqué et un parc de logement inadapté au vieillissement

Le territoire connaît une stabilité démographique : c'est celui qui perd le moins d'habitants à l'échelle de la Haute-Marne, malgré une tendance à l'inflexion entre 2011 et 2016. Il est toutefois marqué par un vieillissement de la population (indice de vieillissement à 112 % en 2018). Le secteur d'Auberive, situé hors de l'influence d'un pôle, est particulièrement marqué par cette tendance par rapport à l'ensemble de l'EPCI et compte une part importante de ménages aux faibles ressources. Plus largement sur le territoire, la répartition socio-professionnelle s'organise au bénéfice des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et employés.

Le territoire de la CCAVM est aussi marqué par un fort taux de propriétaires occupants (80,5 % en 2018), comparé à la moyenne nationale (58,8%) et à la moyenne haut-marnaise (65%). L'offre locative y est moins importante que dans le reste du département. Le parc HLM présente un faible taux de vacance de plus de 3 mois et montre une relative insuffisance de l'offre sociale avec une attribution pour 1,9 demande. Le parc de logement de l'EPCI est particulièrement ancien et énergivore : 44,9 % des résidences principales ont été construites avant 1919. Cela implique une dynamique en faveur de la rénovation thermique de l'habitat ancien énergivore et peu adapté au vieillissement et aux modes d'habiter contemporain.

Pour répondre à l'éloignement d'Auberive, il convient de renforcer l'armature territoriale pour accroître l'offre de services et de commerce dans ce secteur. Le vieillissement de la population doit impliquer une adaptation des logements en élaborant une stratégie habitat permettant de maîtriser l'extension du parc afin qu'elle soit durable et de qualité sans être un frein à l'amélioration du parc existant. Il convient de diversifier la typologie des logements pour permettre des parcours résidentiels adaptés aux besoins spécifiques et aux conditions de vie des

populations. L'offre locative sociale devra être améliorée (parc HLM et locatif proposé par les collectivités locales ou conventionné ANAH). La mise en place d'un observatoire du foncier et de l'habitat permettrait d'élaborer un suivi et de définir des indicateurs pertinents.

Un territoire qui doit s'adapter aux dynamiques démographiques en s'appuyant sur les services existants, les opportunités et les expérimentations en cours dans d'autres territoires

Ces constats révèlent de forts enjeux en termes d'attractivité et de redynamisation, avec un potentiel de réhabilitation dans le parc privé ancien pour lutter contre la forte consommation énergétique et répondre aux enjeux socio-démographiques des ménages tels que le vieillissement.

Les orientations pour le territoire

OSONS AUBERIVE, VINGEANNE, MONTSAUGEONNAIS

ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX

Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire

1. Générer et maintenir l'activité économique sur le territoire
2. S'appuyer sur les richesses et les ressources du territoire pour développer et structurer des filières économiques respectueuses de l'environnement
3. Assurer la pérennité du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits du territoire
4. Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire

ORIENTATION 2 : MISONNONS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE

Offrir une qualité et quantité de services pour renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants actuels et futurs

5. Renouveler et verdir le parc de logement et le bâti sur le territoire
6. Modifier les usages et développer les mobilités alternatives
7. Maintenir et renforcer les services à la population
8. Renforcer la visibilité et l'image du territoire

ORIENTATION 3 : FAVORISONS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Conserver et améliorer le cadre de vie en maintenant la haute qualité environnementale du territoire

9. Préserver la biodiversité sur le territoire
10. Garantir la quantité et la qualité de la ressource en eau pour les années à venir
11. Favoriser les comportements éco-responsables des habitants du territoire



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'Europe s'invente chez nous

Fiche Action 1 : Générer et maintenir l'activité économique sur le territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX** / Objectif général : Favoriser le développement économique

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Faciliter le développement économique du territoire / Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Fragilité de développement des TPE et petites PME</p> <p>Manque d'anticipation des activités, isolement, insuffisance de relations avec les acteurs locaux, difficulté de transmission d'entreprises</p> <p>Méconnaissance d'une offre en foncier et immobilier à l'instant T</p> <p>Potentiel d'accueil des entreprises amélioré grâce à une offre en foncier (viabilisé) et en immobilier d'entreprise haut de gamme</p>
	Enjeux à traiter	<p>Fragilité de développement des entreprises locales</p> <p><i>= Risque d'essoufflement ou de disparition et d'affaiblissement du tissu économique local et ainsi de perte d'attractivité pour l'accueil d'entreprises exogènes</i></p> <p>Accompagnement du porteur de projet à toutes les étapes de la vie de l'entreprise (envie, idée, projet, création, développement) dans le but de développer une culture partagée de l'entrepreneuriat et de pérenniser les activités économiques</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : remettre à plat le parcours du créateur dans un contexte où les missions des acteurs économiques évoluent</i></p> <p>Meilleure connaissance, communication, qualification et répartition géographique des offres d'accueil (zones d'activités, locaux disponibles, immobiliers d'entreprises à créer, etc.)</p> <p><i>= Risque de ne pas répondre efficacement à la demande</i></p> <p>Passage d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique (prise de risque, ne plus être dans une position attentiste, promotion de formes entrepreneuriales innovantes)</p> <p>Renforcement de l'entrepreneuriat et du développement économique dépend des capacités novatrices locales (être pionnier, anticiper les mutations économiques, etc.)</p>

	= <i>Ce qui est en jeu, c'est le développement de moyens qui favorisent l'innovation</i>
Description du plan d'actions	<p>Créer une structure favorisant l'innovation en s'axant sur les filières caractérisant le territoire (bois...)</p> <p>Faciliter la création et le maintien de l'activité économique en accompagnant les entreprises dans leur démarche et la gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'installation d'entreprises sur le territoire / Créer une structure d'accueil et mobiliser des financements / Créer une cellule d'accompagnement à la gestion d'activités économiques (Actisud 52) <p>Attirer et maintenir la main-d'œuvre en lien avec les besoins du territoire en développant un accompagnement à l'installation en lien avec les acteurs du territoire (nouvelle agence d'attractivité, Actisud 52, agences immobilières...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner au plus tôt les ménages ayant un projet d'installation sur le territoire • Recenser et identifier ces profils • Dès l'annonce de l'offre d'emploi, communiquer sur les structures accompagnantes et la qualité de l'offre globale (au-delà des entreprises travailler avec les agences immobilières) <p>Accompagner les évolutions des modes de travail en créant des tiers lieux sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des espaces de télétravail (en lien avec la thématique animation culturelle) et des espaces de « Tiers Lieux » sur le territoire, accueillant les travailleurs nomades et favorisant les co-apprentissages et les échanges <p>Développer les synergies sur le territoire en renforçant les espaces de rencontres et d'échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler étroitement avec les acteurs du territoire (PETR, CCAVM, CD52, la Région, le Parc National, ...) • Donner la parole aux habitants et aux acteurs locaux en organisant des rencontres thématiques pour dynamiser le territoire • Anticiper les départs en retraite importants sur les 10 ans à venir (projets à préciser – DDT, associations, acteurs du territoire)
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité sur la création d'un réseau de Tiers Lieu sur le Pays de Langres/PETR du Pays de Langres • Animation de la plateforme RH des employeurs - Actisud 52 / PETR • Aménager un étage du pôle d'Auberive pour créer une pépinière d'entreprise / CCAVM • Nouvelle ligne de fabrication, diversification vers d'autres secteurs / AUER – dans le cadre du plan de relance • Création d'un nouveau bâtiment économe en énergie pour un garage automobile /SARL CENTRE AUTOMOBILE VILLEGUSIEN) – dans le cadre du plan de relance. • Création d'un Tiers Lieu / Association Tour des Villains • Création d'une fabrique de territoire / Association Maison de Courcelles

	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la marque territoriale Made in Pays de Langres / Association MIPL • ... 	
Publics visés	Entreprises, ménages, travailleurs nomades, collectivités locales, porteurs de projets, habitants et nouveaux habitants	
Maître d'ouvrage potentiel	Communauté de communes, entreprises, associations, collectivités territoriales.	
Partenaires	PETR, CCAVM, CD52, Etat, Région Grand Est, Parc National de Forêts, Actisud 52, Agence d'attractivité, agences immobilières, Pôle Emploi...	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Création de Tiers Lieux Développement d'activités
	Indicateurs de résultats	Nombres et types d'actions conduites favorisant un environnement favorable à l'émergence d'activités et au maintien d'activités Nombre d'entreprises accompagnées Nombre de partenariats créés

Fiche Action 2 : S'appuyer sur les richesses et les ressources du territoire pour développer et structurer des filières économiques respectueuses de l'environnement

Objectif général du PTRTE CCAVM : Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique et Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Valoriser les ressources et les richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Renforcer la filière bois en œuvrant à l'installation d'activités à forte valeur ajoutée et en accompagnant l'évolution des entreprises du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur le label FSC des forêts du territoire • Faciliter l'accompagnement des acteurs sur le territoire (organiser des rencontres pour structurer la filière) Créer une Ecole de Futaie Irrégulière en s'appuyant sur ce qui existe déjà pour le valoriser • Mettre en œuvre la charte du Parc National <p>Initier le territoire à l'économie circulaire en créant des structures et circuits de récupération et de valorisation, en particulier des matériaux de construction</p> <p>Engager la réflexion sur le potentiel de développement autour des activités de chasse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir au développement d'un centre (européen / mondial) de la cynégétique en lien avec le secteur d'Arc-en-Barrois. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une partie dédiée à la transformation de la chasse dans le nouvel abattoir de Chaumont <p>Valoriser et accompagner la labellisation des entreprises exemplaires sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le label éco-défi sur la CCAVM pour encourager les entreprises à mener des actions autour de l'économie circulaire et du développement durable (en lien avec la CCI) 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la Maison du Parc en écoconstruction dans l'esprit du Parc National (Auberive) / CCAVM • Création d'une ressourcerie de matériaux anciens (pierres de taille, tuiles anciennes, ...) et des déchets réutilisables des artisans du bâtiment / CCAVM • Création d'une centrale photovoltaïque au sol à Prauthoy / Le Montsaigeonnais • Création de la « Transformerie » : espace de co-production et de transmission de savoir-faire / Association Maison de Courcelles • ... 	
Publics visés	Entreprises, étudiants, associations	
Maître d'ouvrage potentiel	CCAVM, Associations, entreprises	
Partenaires	CCI, partenaires Petites Cités de Caractère, Etat, ONF, Parc National de Forêts, Education nationale, organismes de formation, laboratoire de recherche, enseignement supérieur, abattoir de Chaumont, CIN, GARE, Région Grand Est, CD52	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement d'activités
	Indicateurs de résultats	Nombres et types d'actions conduites

Fiche Action 3 : Assurer la pérennité du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits du territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Favoriser le développement économique**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Facilité le développement économique du territoire**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)
	Enjeux à traiter	Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique = <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i> Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques = <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i>
Description du plan d'actions	<p>Favoriser la consommation locale sur le territoire notamment via la restauration collective mais aussi en s'appuyant sur les métropoles proches sur territoire (Dijon, Troyes...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher l'offre et la demande grâce à une ingénierie territoriale • Encourager l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective • Favoriser la création d'une cuisine centrale (en lien avec le Pays de Langres) <p>Développer les circuits courts en accompagnant les regroupements de producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la logistique de regroupement des productions agricole pour les écouler : Soutenir les marchés d'Intérêt local • Mutualiser le matériel pour permettre d'automatiser le métier – réflexion en cours avec la Régie Rurale <p>Valoriser les productions locales en accompagnant et encourageant les labellisation (IGP, AOP...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les IGP (Indication Géographique Protégée) et le Label « Esprit parc ». 	

	<p>Favoriser les activités de transformation sur le territoire afin de générer des activités à haute valeur ajoutée (PETR / Projet Alimentaire Territorial)</p> <p>Accompagner la transition du secteur agricole face aux évolutions climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les départs en retraite importants sur les 10 ans à venir • Pallier le risque de super structures agricoles, favoriser les petits producteurs et l'agriculture raisonnée • Développer une souveraineté alimentaire locale • Adapter les pratiques agricoles face aux perturbations climatiques • Inciter à la plantation de haies et revenir à des surfaces agricoles raisonnables • Favoriser l'installation de maraichers • Inciter les agriculteurs à se diversifier et à produire des légumes, notamment sur les grosses exploitations • Valoriser le « produire mieux » : agriculture raisonnée, consommation adaptée (produits de saison) • Valoriser les bonnes pratiques des agriculteurs (en lien avec l'agence de l'eau) 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du Projet Territorial de l'Alimentation / PETR • Travaux de réaménagement du site de la Régie Rurale (extension et création d'un hangar), du fait de l'augmentation de la production maraichère / Régie rurale du plateau – CCAVM • Projet de récupération du gaspillage alimentaire sur Langres • Création d'une cuisine centrale (Longeau) / projet privé (Colin Drut) • Projet de cuisine pédagogique et d'insertion / Association la Maison de Courcelles • Mise en place de projets éducatifs à l'alimentation durable et à l'accompagnement du changement des pratiques/ GARE • ... 	
Publics visés	Producteurs, entreprises, consommateurs	
Maître d'ouvrage potentiel	PETR, CCAVM, entreprises, associations	
Partenaires	Région Grand Est, Parc National de Forêts, Etat, Chambre d'Agriculture, SAFER, PETR du Pays de Langres, producteurs, Régie Rurale, Parc National de Forêts, DDT, associations, acteurs du territoire, Agence de l'Eau	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement des circuits alimentaires de proximité
	Indicateurs de résultats	Nombre de producteurs accompagnés Nombre et type d'actions mises en place

Fiche Action 4 : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX / Renforcer l'activité touristique
 Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines / Valoriser les ressources et richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Multiplicité de lieux patrimoniaux remarquables valorisés mais manque de qualification des sites et de structuration et de professionnalisation</p> <p>Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance des atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire</p> <p>Production touristique en panne hors Langres et Bourbonne</p>
	Enjeux à traiter	<p>Faire du patrimoine, un atout de développement touristique local <i>= Ce qui est en jeu, c'est la poursuite et la fédération des initiatives menées par des acteurs pluridisciplinaires dans un objectif d'économie touristique</i></p> <p>Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense <i>= Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part</i></p> <p>Développement d'une activité touristique identitaire <i>= Ce qui est en jeu : création et émergence d'une offre patrimoniale structurée et génératrice de séjours</i></p> <p>Acceptation et renforcement du positionnement historique d'étape touristique du pays de Langres <i>= Ce qui est en jeu : le Pays de Langres comme un lieu d'étape incontournable et d'excellence</i></p> <p>Posture de développement pour la mise en place d'une offre touristique qui s'appuie sur les points forts du territoire <i>= Ce qui est en jeu : passage d'une culture touristique de l'aménagement à une culture du développement et de la mise en réseau</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Diversifier l'offre d'hébergement et de restauration actuelle en accompagnant les porteurs de projet sur toutes les gammes, notamment sur le haut de gamme et l'hébergement de grande capacité</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Transformer le tourisme de passage en long séjours (PETR) <ul style="list-style-type: none"> - Créer des packages touristiques « clés en main » comprenant l'hébergement, les activités et la consommation locale – en lien avec l'agence d'attractivité et les acteurs du tourisme. - Développer les offres d'hébergement touristiques sur le territoire de manière éco-responsable en priorisant les acteurs locaux (hébergements insolites, accueil de séminaires) • Diversifier l'offre actuelle en accompagnant les porteurs de projet (sur toutes les gammes, notamment haute-gamme) <p>Développer les activités de sport et de pleine-nature, en particulier autour des plans d'eau et lacs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un parc d'activité de pleine-nature, sur la base des chalets et de la halle multisports (Vingeanne) • Développer les circuits pédestres, des voies cyclables et de vélorail • Entretien le patrimoine naturel, en particulier les lacs et plans d'eau du territoire et développer des activités pleine-nature <p>S'appuyer sur le label petites cités de caractère pour promouvoir les villages</p> <p>Profiter du potentiel de développement équestre en développant les circuits en lien avec le Parc National</p> <p>Valoriser le patrimoine remarquable du territoire en menant et en accompagnant des actions de restauration du bâti et du petit patrimoine rural (lavoirs, fours à pain...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser le petit patrimoine (lavoirs, four à pain...) en aidant leur rénovation <p>Accompagner le développement des activités et évènements culturels sur le territoire pour conforter l'action culturelle comme socle du lien social et comme vecteur d'activité économique sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une plateforme de mutualisation de matériel • Harmoniser les dates dans un calendrier commun et partagé • Accompagner l'évolution des pratiques des acteurs culturels et mutualiser des moyens • Percevoir la culture comme vecteur d'expression-sensibilisation-accompagnement à la transition écologique
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du programme d'action Pays d'Art et d'Histoire / PETR • Mise en place d'étude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité Salle de Musique actuelle / PETR • Interprétation touristique des sites du Plan d'Interprétation Touristique Source de l'Aube / Heuilley-Cotton / Gorges de la Vingeanne / PETR • Mise en tourisme de la Source de l'Aube / PETR • Dispositif de mise en réseau des sites patrimoniaux du Pays de Langres / PETR

- Signalétique d'information touristique des lacs du Pays de Langres / PETR
- Patrimoine numérique / PETR
- Evolution et réhabilitation de la Résidence de la Vingeanne / PETR
- Aménagement du bassin de baignade de la Juchère /PETR
- Réaménagement du tour de lac de la Vingeanne / PETR
- Aménagement et mise en tourisme de la Source de l'Aube / PETR
- Interprétation touristique des sites du Plan d'Interprétation du Patrimoine / PETR
- Aménagement du site du festival du Chien à Plumes / PETR
- Projet éco-domaine / Chemins de traverse et initiation à la nature Centre d'initiation à la nature à Auberive / CCAVM - CIN
- Label Petite Cité de Caractère de Montsaugeon (chemin de ronde, chapelle castrale...) / CCAVM
- Réhabilitation de la Halle des Sports / CCAVM
- Création de la maison du Parc National de Forêts à Auberive
- ID VIZIT audio - enregistrement et signalétique / Commune de Cohons
- Réhabilitation d'une maison d'accueil (la Valdonnaire) : organisation de l'animation et de la valorisation touristique du site / Commune Val d'Esnoms
- Lieu d'hébergement multifonctionnel (projet d'accueil - studios PMR, gîte de groupe grande capacité, chambre d'hôte, salle commune / Commune Val d'Esnoms
- Créer RECI-TERRE - La convivialité et le récit au service des transitions : conciergerie culturelle et bouillonnement associatif / Val d'Esnoms
- Reconstruction et mise aux normes du camping de Dommarien / Commune de Dommarien
- Création d'une aire de Camping-car / Commune d'Auberive
- Rénovation de l'église Vauxbons / Commune de Choilley Dardenay
- Réhabilitation des halles de Montsaugeon /Commune Le Montsaugeonnais
- Création de sentiers croquis pédestres dans la commune (invitation à dessiner) / Commune de Saint Loup sur Aujon
- Transformer le site de la Dhuys en site de tourisme vert / porteurs privés
- Evolution Motel Saint Michel / projet privé
- Micro Folie / Association la Conciergerie
- Tiers lieu culturel à Courcelles sur Aujon/ Association Maison de Courcelles
- Tiers Lieu associatif au Montsaugeonnais / Association La Tour des Villains
- Développement écoresponsable du festival du Chien à Plumes / Association du Chien à plumes
- Rénovation de la Forge à Colmier le bas / Association Les décisifs
- Résidence d'artiste et d'ateliers artistiques en relation avec le patrimoine local / Association la Conciergerie

	<ul style="list-style-type: none"> • Projet « Résidences en Pays de Langres » / Association Tinta 'mars • Création d'une aire artistique écosolidaire au cœur du Parc national de forêts-Les Ateliers du milieu / Association Les décisifs • ... 	
Publics visés	Touristes, habitants, associations	
Maître d'ouvrage potentiel	Associations, entreprises, collectivités,	
Partenaires	Agence d'Attractivité, PETR du pays de Langres, Etat, Offices de Tourisme, DDT, porteurs privés, entreprises, collectivités territoriales, associations, CD52, Région Grand Est, Parc National de Forêts	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement des initiatives en matière d'offre touristique et d'animations en direction des publics
	Indicateurs de résultats	Nombre de nuitées par an

Fiche Action 5 : Renouveler et verdir le parc de logement et le bâti sur le territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : Offrir une qualité et quantité de services pour renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants actuels et futurs

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Travailler à un aménagement durable du territoire

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Inadéquation entre une offre et une demande en logement (qualité, taille des logements, maisons ou appartements, adaptabilité) Adapter l'offre de logement à tous les âges de la vie : logement temporaire meublé, besoins spécifiques à apporter aux personnes âgées Déprise des bourgs ruraux et du centre historique de Langres (vacance) Consommation énergétique très élevée au vu de l'état du parc de logement (parc énergivore) Valeurs patrimoniales de l'habitat traditionnel, typique Accession à la propriété facilitée par des valeurs immobilières faibles</p>
	Enjeux à traiter	<p>Cohérence entre les services à la population et le développement de l'habitat = <i>Ce qui est en jeu : faciliter la vie des habitants</i> Planification et spatialisation de l'habitat à l'échelle du bassin de vie et observation des dynamiques de résidentialisation sur le territoire = <i>Ce qui est en jeu : coordination des politiques de l'habitat des collectivités pour l'optimisation des espaces de vie</i> Dynamique du locatif dans les bourgs centres - Résorption de la vacance = <i>Ce qui est en jeu : attractivité résidentielle</i> Préservation et valorisation du patrimoine bâti local avec deux considérations = <i>Ce qui est en jeu : adaptation du parc aux exigences thermiques / préservation du bâti traditionnel en tant que patrimoine local</i> Développement des mécanismes de maintien à domicile = <i>Ce qui est en jeu : aider les personnes âgées à rester chez elles si elles le souhaitent</i> Accompagnement des dynamiques résidentielles au regard de la notion de parcours résidentiel = <i>Ce qui est en jeu : adaptation des logements aux besoins et aux âges de la vie</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Favoriser la réhabilitation durable de l'habitat en rendant les dispositifs existants lisibles et en les promouvant auprès des habitants du territoire – Programme Petites Villes de Demain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un guichet unique et simplifier les demandes ANAH et EDF RBC. Améliorer la communication sur les actions 	

	<p>Les outils se mettent en lien avec la création du SARE = simplification / numéro unique / rencontres sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider notamment les acquéreurs en lien avec l'immobilier. • Former les accueils des Mairies et les élus en lien avec le CAUE et le Département pour orienter le public • Renforcer la présence et la communication de la DDT et de l'ABF sur le territoire • Réaliser un inventaire des matériaux à utiliser pour une rénovation énergétique et avoir une homogénéisation sur le territoire • Sensibiliser les artisans et les fournisseurs à l'utilisation de matériaux adaptés à nos paysages <p>Engager une politique de réduction des logements vacants notamment au travers de dispositifs de rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obliger l'Etat à reprendre la main sur les successions non réalisées / indivisions conflictuelles – en attente loi 3DS • Passer à 10 ans au lieu de 30 ans les biens sans maîtres – en attente loi 3DS • Engager une réflexion sur la taxation des maisons louables et non-habitées <p>Développer l'aide à la rénovation des logements vacants (PETR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre de logement • Mettre en place et déployer un plan de rénovation énergétique des bâtiments publics <p>Favoriser l'installation de chaufferie à bois sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'installation de chaufferie à bois 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Programme d'intérêt général Habiter Mieux / PETR • Création du SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) / PETR • Travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires / CCAVM • Rénovation de la cure de Prangey pour y créer deux logements communaux / Commune de Prangey • Réhabilitation de la mairie et de ses abords / Commune de Noidant-Chatenoy • Développement de l'habitat entre Longeau et Percey / Commune de Longeau-Percey • Aménagement du lotissement et résidence sénior / Commune de Longeau-Percey • Isolation atelier communal / Commune de Longeau-Percey • ... 	
Publics visés	Habitants du territoire, collectivités	
Maître d'Ouvrage potentiel	Collectivités, CCAVM, PETR	
Partenaires	DDT, CD52, ABF, Etat, ANAH, CAUE, PETR, Région Grand EST, GIP, Climaxion,	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'actions favorisant la réhabilitation durable de l'habitat Mise en place d'actions favorisant la réduction et la rénovation de logements vacants
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions conduites favorisant la réhabilitation durable de l'habitat Nombre et type d'actions conduites favorisant la réduction et la rénovation de logements vacants

Fiche Action 6 : Modifier les usages et développer les mobilités alternatives

Objectif général du PTRTE CCAVM : Offrir une qualité et quantité de services pour renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants actuels et futurs

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Inégalité spatiale pour la population en fonction de l'éloignement aux pôles de commerces-services, de santé, d'emploi mais des solidarités sociales s'organisent Inégalité d'accès aux services de mobilité mais service récent de Transport à la Demande Peu d'infrastructures présentes pour favoriser la mobilité douce (voie verte, pistes cyclables...)
	Enjeux à traiter	Développement d'une offre de mobilité tout public (enjeu social) = <i>Ce qui est en jeu : le déploiement d'outils de mobilité souples et peu onéreux</i> Valorisation et développement de la mobilité douce (enjeu environnemental) = <i>Ce qui est en jeu : réduction de la dépendance aux transports carbonés</i> Mieux communiquer sur les solutions de mobilité existantes = <i>Ce qui est en jeu : améliorer la connaissance des outils en place et mise ne place d'un accompagnement des demandes de mobilité en préservant la solidarité et le lien social</i>
Description du plan d'actions	<p>Proposer des alternatives à la voiture individuelle en renforçant le covoiturage et en développant l'autopartage sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Densifier les aires de covoiturage sur le territoire : par exemple en lien avec les aires d'autoroute • Développer l'autopartage électrique (<i>voir exemple Ardenne Métropole</i>) <p>Favoriser l'utilisation de la voiture électrique en augmentant le nombre de bornes et en les rendant visibles pour les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des bornes de recharge pour voitures et vélos • Augmenter la visibilité des bornes pour en favoriser l'utilisation <p>Renforcer l'offre de mobilité douce via le maillage des sentiers et la location de vélos électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une offre de location de vélos – électriques ? – dans les Maisons France Service / PETR 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les voiries pour les mobilités douces (vélo – électrique - par exemple) / PETR <p>Élargir l'offre de transport sur le territoire notamment en densifiant le TAD et en œuvrant à la réouverture de la gare de Vaux-sous-Aubigny</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'offre de transport en milieu rural • Densifier le transport à la demande en direction des bourgs-centres • Réouvrir la gare de Vaux-sous-Aubigny pour répondre aux besoins de la mobilité pendulaire et faciliter l'accessibilité du Parc National 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Programme annuel voirie communautaire 2021 / CCAVM • Mise en place de sensibilisation à la mobilité douce dans le cadre des animations Petites Cités de Caractère / CCAVM • Réfection pont du Badin / CCAVM • Développement d'un TAD de rabattement sur les villages intermédiaires / LINGGO • Développement de la mobilité solidaire / LINGGO • Mise en place d'un service d'autopartage / LINGGO • Communiquer sur la plateforme de covoiturage sur le territoire (Linggo) et le covoiturage solidaire / LINGGO • Construction de Liaison douce dans le Parc National de Forêts • Réfection de la rue du Moulin / Commune de Longeau-Percey • Réfection et remise à neuf de la traversée du bourg de Longeau / Commune de Longeau-Percey • Passage des bourgs de Longeau et Percey en zone trente / Commune de Longeau-Percey • Remise en état des chemins agricoles et de passage pour piétons et vélos / Commune de Longeau-Percey • ... 	
Publics visés	Habitants et touristes	
Maître d'ouvrage potentiel	CCAVM, PETR du Pays de Langres, collectivité	
Partenaires	Région Grand Est, Etat, CD 52, ADEME, Parc National de Forêts	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Amélioration des conditions de mobilité sur le territoire
	Indicateurs de résultats	Taux de couverture du territoire par des nouveaux services de mobilité Types d'actions conduites favorisant le développement de l'offre de mobilité Nombre et fréquentation des actions de mobilité

Fiche Action 7 : Maintenir et renforcer les services à la population

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Offrir une qualité et quantité de services pour renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants actuels et futurs**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Maintenir et développer les services à la population**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Développement de Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), de Pôles de santé mais la détérioration de l'offre de santé reste prégnante Aménagement numérique du territoire en cours
	Enjeux à traiter	Renforcer l'efficacité et la qualité de l'offre de soins proposée Mettre en place un réseau de santé à l'échelle du pays de Langres <i>= Ce qui est en jeu : une meilleure prise en charge de la population du pays de Langres dans le domaine de la santé publique (soins et prévention)</i> Être un territoire connecté <i>= Ce qui est en jeu : une garantie de service minimal aux entreprises, aux collectivités et aux habitants</i>
Description du plan d'actions	<p>Renforcer la connaissance des services et des élus auprès des usagers pour en faciliter l'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions en faveur de la jeunesse avec les acteurs du territoire <p>Agir pour la suppression des zones blanches (notamment téléphoniques) sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir pour la suppression des zones blanches (téléphone, internet, fibre) sur le territoire – notamment sur le mobile / Internet en cours par la Région/ département <p>Étoffer l'offre de santé en favorisant les installations et les mutualisations de professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Contrat Local de Santé • Accompagner et mener des actions pour favoriser l'installation de praticiens : <ul style="list-style-type: none"> ○ Apport de facilités sur les locaux, secrétariat... ○ Recrutement de médecins salariés • Mutualiser le personnel de santé avec les départements limitrophes en concertation avec l'ensemble des bourgs-centres du territoire • Création d'une maison de santé pluridisciplinaire 	

	<p>Renforcer la qualité de l'offre scolaire en rénovant les équipements</p> <p>Accompagner la construction et la rénovation d'équipements publics et communaux sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la végétalisation des EHPAD et des cours d'école 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de la halle des sports / CCAVM / CD52 • Création d'une cantine pour l'école de Longeau / CCAVM • Réhabilitation - reconstruction d'école de Vaux sous Aubigny / CCAVM • Construction d'une gendarmerie à Auberive / CCAVM • Réhabilitation de la Maison de Courcelles / CCAVM • Travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires / CCAVM • Aménagement paysager Place des Belges / Commune de Longeau-Percey • Aménagement paysager du lotissement et résidence sénior / Commune de Longeau-Percey • Création d'aires de jeux / Communes de Leuchey – Courcelles en Montagne • Construction de sanitaire écologique sur le site des jardins (toilette sèche en lombrics compostage) / Commune de Cohons • Rénovation de la Bibliothèque Municipale / Commune d'Aprey • Réhabilitation d'une maison d'accueil (la Valdonnaire) et permanence de services dédiés à la population / Commune Val d'Esnoms • Réhabilitation d'une salle de classe et de la cantine / Commune d'Auberive • ... 	
Publics visés	Habitants, collectivités, services public	
Maître d'ouvrage potentiel	CCAVM, Région Grand Est, CD52, Collectivité	
Partenaires	Région Grand Est, CD 52, Etat, PETR (Contrat Local de Santé), la Grande Récré, association La Montagne, Association Départementale Prévention Jeunesse, Foyers ruraux, Fédération Départementale des Foyers Ruraux, Mission Locale... .	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en charge des patients Absence de zone blanche sur le territoire concerné
	Indicateurs de résultats	Type d'actions conduites dans le but d'améliorer l'offre de soins Type d'actions conduites dans le but d'améliorer les équipements publics

Fiche Action 8 : Renforcer la visibilité et l'image du territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : Offrir une qualité et quantité de services pour renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants actuels et futurs

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : ORIENTATION 3 : OUVRONS LE PAYS DE LANGRES VERS L'EXTERIEUR / Mener une stratégie de communication

Référence au SCoT du Pays de Langres : Valoriser les ressources et richesses environnementales

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Faible appropriation des TIC par les élus et les collectivités locales</p> <p>Aménagement numérique du territoire en cours</p> <p>Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance des atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire</p>
	Enjeux à traiter	<p>Appropriation des outils numériques = <i>Ce qui est en jeu : le niveau des services à la population</i></p> <p>Etre un territoire connecté = <i>Ce qui est en jeu : une garantie de service minimal aux entreprises, aux collectivités et aux habitants</i></p> <p>Une e-communication territoriale cohérente et renforcée = <i>Ce qui est en jeu : meilleure visibilité du territoire sur le web</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Moderniser l'image du territoire en redesignant l'identité visuelle et le site internet de la communauté de communes</p> <p>Mettre en place un plan de communication auprès des métropoles du Grand Lyon, Dijon et Strasbourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la communication sur les métropoles du Grand Lyon, Dijon (et Strasbourg) / Ne pas tout miser sur l'Ile-de-France <p>Conforter la place du territoire en renforçant les liens avec la Région Grand-Est tout en travaillant avec la Bourgogne Franche-Comté</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Refaire l'identité visuelle du territoire • Revoir le design graphique du site internet (peu ergonomique) de la Communauté de communes • ... 	
Publics visés	Visiteurs numériques	

Maitre d'ouvrage potentiel	CCAVM	
Partenaires	Agence d'attractivité, Etat, CD52, Région Grand Est	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Augmenter la visibilité auprès des décideurs régionaux Réduire les effets de l'éloignement géographique
	Indicateurs de résultats	Fréquentation du site internet de la CCAVM

Fiche Action 9 : Préserver la biodiversité sur le territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Conserver et améliorer le cadre de vie en maintenant la haute qualité environnementale du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise Situation environnementale globale plutôt préservée sur le secteur Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment) = <i>Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</i> Qualité de l'eau et des milieux = <i>Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i> Agriculture de proximité = <i>Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Accompagner l'ONF et la Parc National pour une gestion et une exploitation forestière exemplaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et préserver les chemins • S'appuyer sur la Forêt-Irrégulière-Ecole ainsi que l'expérience du SIGFRA pour étendre la gestion de la forêt à l'échelle de toute la CCAVM • Retourner au « taillis sous futaie » en exploitation forestière et éviter les coupes rases • Inciter à la tonte différenciée et à la réintroduction des pollinisateurs (abeilles) en développant des hôtels à insectes • Développer une filière bois et étudier comment régénérer les forêts sur le long terme, pour pallier au problème des variétés d'arbres mourantes du fait du dérèglement climatique <p>Travailler à un aménagement durable du territoire, en lien avec les documents d'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir des matériaux de construction plus durables 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire avancer le PLUi-H au plus vite pour une bonne cohérence architecturale et favoriser les projets d'aménagement durable • Développer une « maison type parc » avec l'utilisation du bois local pour servir d'exemple sur le territoire <p>Renforcer la trame verte et bleue en encourageant la réimplantation des haies bocagères, l'entretien des étangs, des vignes et des vergers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réimplantation des haies bocagères, l'entretien des étangs, des vignes et des vergers – En lien avec le GIC (chasse) • Développer des potagers participatifs sur les parcelles communales inexploitées • Être vigilant sur l'avenir du canal et les différents cours d'eau 	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de restauration écologique de cours d'eau Courcelles / CCAVM • Travaux de restauration écologique de cours d'eau et inondation Auberive / CCAVM • ... 	
Publics visés	Préservation des paysages et de la faunes / flores locales	
Maître d'ouvrage potentiel	CCAVM, ONF	
Partenaires	CD52, Région Grand Est, Parc National de Forêts, SIGFRA, GIC, agence de l'eau, VNF, ONF, ADEME, Etat	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en compte de la préservation des paysages, de la qualité de l'eau et des milieux naturels
	Indicateurs de résultats	Type d'actions éco-durables mises en place

Fiche Action 10 : Garantir la quantité et la qualité de la ressource en eau pour les années à venir

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Conserver et améliorer le cadre de vie en maintenant la haute qualité environnementale du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCoT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens</p> <p>Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise</p> <p>Situation environnementale globale encore plutôt préservée sur le secteur</p> <p>Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres</p> <p>Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment) <i>= Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</i></p> <p>Qualité de l'eau et des milieux <i>= Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i></p> <p>Agriculture de proximité <i>= Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Être vigilant sur l'entretien et la valorisation du canal, des cours d'eau et des biefs</p> <p>Favoriser la réutilisation des eaux de pluie par le développement de citernes pour l'alimentation des sanitaires (toilettes, machine à laver, ...)</p> <p>Reconnaitre l'eau potable et les réservoirs comme bien commun et régler la question des servitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver la qualité de l'eau du lac de la Vingeanne <p>Trouver des solutions pour préserver les captages prioritaires et accompagner la transition agricole</p> <p>Anticiper la prise de compétences eau et assainissement pour 2026 notamment en cultivant l'esprit communautaire et responsabilisant les communes au sujet des coûts des travaux de modernisation</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer la réflexion sur un schéma directeur de l'eau pour anticiper la prise de compétence en 2026 • Cultiver l'esprit communautaire et responsabiliser les communes au sujet des coûts des travaux de modernisation • Entretien et rénover les réseaux de distribution <p>Obtenir des agences de l'eau qu'elles s'engagent sur des opérations collectives pour financer les assainissements non collectifs, sur le secteur du Parc puis sur l'ensemble du territoire</p>	
Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi écologique du lac de Vingeanne et de l'étang de la Juchère / PETR • Etude et plantation de plantes phyto-épuratrices sur lac de Vingeanne et de l'étang de la Juchère / PETR • Zone de protection des sources / Commune de Longeau-Percey • Renforcement des ressources en eau de la commune / Commune de Longeau-Percey • Rénovation de la station de Pompage de Vilhaut / Commune d'Aprey • Renouvellement canalisations d'eaux potables vieillissantes / Commune d'Orcevaux • Réaliser une étude assainissement / Commune de Villegusien le lac • Travaux de restauration écologique de cours d'eau et inondation / Commune d'Auberive • Travaux de restauration écologique de cours d'eau / Commune de Courcelles • ... 	
Publics visés	Collectivités et habitants	
MO potentiel	CCAVM, PETR, Collectivités	
Partenaires	Agence de l'eau, ADEME, CD52, PETR, Parc National de Forêts, Etat	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Meilleure prise en compte de la préservation de la qualité de l'eau Mise en place d'actions collectives éco-durables
	Indicateurs de résultats	Nombre et type d'actions effectuées

Fiche Action 11 : Favoriser les comportements éco-responsables des habitants du territoire

Objectif général du PTRTE CCAVM : **Conserver et améliorer le cadre de vie en maintenant la haute qualité environnementale du territoire**

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : **Travailler à un aménagement durable du territoire**

Référence au SCOT du Pays de Langres : **Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines**

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>Pollution de différents milieux mais on va dans le bon sens Pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux mais une agriculture qui se responsabilise Situation environnementale globale plutôt préservée sur le secteur Dégradation régulière des identités paysagères du pays de Langres Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire malgré les dégradations régulières et les menaces</p>
	Enjeux à traiter	<p>Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment) = <i>Ce qui est en jeu : conservation des identités paysagères du territoire</i> Qualité de l'eau et des milieux = <i>Ce qui est en jeu : préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels</i> Agriculture de proximité = <i>Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du pays</i></p>
Description du plan d'actions	<p>Réduire les emballages et encourager le développement du vrac et du recyclage</p> <p>Mettre en place une pédagogie zéro-déchets autour des produits ménagers – compostage- couche</p> <p>Développer des actions d'éducation à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur le réseau France Service <p>Sensibiliser à la culture sur sol vivant et la permaculture</p> <p>Promouvoir la biodiversité pour favoriser le tourisme et l'attractivité du territoire</p>	

Vivier de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Programme d'intérêt général Habiter Mieux / PETR • Mettre en place la redevance incitative sur les ordures ménagères – démarrage 2022 (Syndicat des ordures ménagères) • Création d'une centrale photovoltaïque au sol / Commune de Prauthoy (Le Montsaigeonnais) • Création d'un nouveau bâtiment économe en énergie pour un garage automobile / Commune de Longeau • Eco centre des Chemins de traverse et centre d'initiation à la nature à Auberive / Association Ligue de l'enseignement - CIN • Investissements Eco-durable / Association Le Chien à Plumes • Création d'une plateforme de distribution de légumes Bio / Association Régie Rurale du Plateau • ... 	
Publics visés	Habitants, touristes, producteurs	
Maitre d'ouvrage potentiel	CIN, SMICTOM	
Partenaires	Région Grand Est, CD52, Parc National des Forêts, Etat	
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Mise en place d'actions de sensibilisations aux gestes éco-durables Meilleure prise en compte de la préservation de l'environnement
	Indicateurs de résultats	Nombres d'actions mise en place



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- La stratégie de coopération entre les Communautés de communes : Grand Langres / Savoir-Faire / Auberive, Vingeanne, Montsaugéonnais : échelle Pays de Langres

« OSONS LE PAYS DE LANGRES :

INNOVONS POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET SUSCITONS L'ENVIE ».

A travers cette ambition, quatre orientations ont été fixées :

- « Osons nos atouts locaux »
- « Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie »,
- « Ouvrons le Pays de Langres sur l'extérieur »,
- « Favorisons la coopération entre les Communautés de communes ».

« Osons nos atouts locaux »

Les savoir-faire locaux : un levier de développement d'activités

Les richesses locales, levier de développement économique, sont les ressources spécifiques caractérisant l'identité même du territoire, qu'il convient de valoriser (création de valeur ajoutée), d'activer pour générer des biens et des services. Le bassin d'emploi (échelle pays), et chaque bassin de vie (échelle communauté communes) dispose de ressources traditionnelles, spécifiques et caractéristiques : savoir-faire industriel, agricole, artisanal...

Les ressources patrimoniales : un support d'activités d'économie touristique

Les ressources patrimoniales (les patrimoines au sens large) du Pays de Langres, nombreuses, sont des supports d'activités d'économie touristique. Le territoire attire une clientèle de passage qui dépense en local. La construction d'une offre patrimoniale génératrice de séjours se fait jour progressivement.

« Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie »

Les pôles de vie se définissent comme une ville ou un bourg centre au cœur de la vie des habitants. Ils contribuent à structurer le territoire et sont des lieux de ressources pour les habitants du monde rural.

Dans un contexte de faible densité de population et dans un objectif de rationalisation, un équilibre territorial doit être tenu de façon à sauvegarder une proximité correcte entre l'habitant et les équipements et services. Pour ce faire, il s'agit donc de faire des pôles de vie des lieux innovants favorisant une qualité de vie. S'appuyant sur la consommation locale, les choix dans ces domaines doivent répondre à la demande locale dans un objectif de captation des revenus et ainsi de développer des activités économiques locales.

Pour cela, il s'agit d'organiser des pôles de services aux publics proposant une offre, tout public, qualitative favorisant le lien social : AIO (accueil, information, orientation) – santé – mobilité – associations.

Par ailleurs, il s'agit de développer un habitat adapté au public, à tous les âges de la vie et au bassin de vie dans un écosystème pensé en termes financiers et de fonctionnalité.

« Ouvrons le Pays de Langres sur l'extérieur »

La politique de communication et de prospection doit être coordonnée et ciblée (et non généraliste), et doit rester en rapport avec les moyens financiers du territoire. La politique d'accueil, de prospection et de communication doit donc être adaptée.

De plus, il s'agit ici de miser sur une politique de communication territoriale à destination des actifs et des touristes, en lien avec les besoins qui se font jour dans l'orientation n°1.

La politique d'accueil s'appuie sur l'image délivrée pour développer le tourisme, et s'appuie sur le tourisme pour prospecter des nouveaux arrivants, mais aussi sur les activités locales qui différencient le territoire d'un autre. Par ailleurs, tout un chacun doit véhiculer une image positive du territoire, qui doit donner envie de s'arrêter, de séjourner voire de s'installer. Cette image de territoire doit se construire sur la base des atouts du territoire.

Le bassin de consommation de Langres est restreint. Il s'agit aussi d'attirer des clientèles, soit qui ont une « propension à consommer local », soit qui sont situées sur les bassins de consommation proches (Dijon). La communication territoriale est dans ce cadre au service des acteurs économiques, dans un objectif d'économie productive et résidentielle.

« Favorisons la coopération entre les Communautés de communes »

L'orientation retenue vise à mettre en mouvement le territoire pour organiser, mutualiser, clarifier les compétences. Le PETR doit être l'animateur du Projet de territoire et fédérer les acteurs dans un objectif d'intelligence collective en favorisant le « travailler ensemble » avec et entre les communautés de communes.

Par ailleurs, cette volonté doit s'accompagner de démarches d'évaluation des politiques publiques menées en continue.



ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX	
Objectifs généraux	Plans d'actions
	Obtenir et mettre en œuvre le Label Pays d'art et d'histoire
	<ul style="list-style-type: none">- <i>Obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire, après 30 ans de reconnaissance de la Ville de Langres, comme Ville d'art et d'histoire</i>- <i>Créer un service d'animation de l'architecture et du patrimoine en lien avec la ville de Langres</i>- <i>Développer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)</i>- <i>Sensibiliser les publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage</i>- <i>Valoriser la dimension patrimoniale des paysages par ses spécificités et ses identités en lien avec les thèmes retenus par le label</i>
	Mettre en place un programme d'animations culturelles autour de thèmes fédérateurs pour les 6 communautés de communes
	<ul style="list-style-type: none">- <i>Encourager les Communautés de communes à travailler autour de thèmes fédérateurs</i>- <i>Mettre en réseau les lieux et les événements générateurs d'attractivités et de notoriété</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire s'intéresser les publics au patrimoine local</i>
Favoriser le développement économique	<p>Faire travailler les entreprises ensemble et créer le lien avec les élus et le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer l'accompagnement des TPE en matière RH via un service RH territorialisé</i> - <i>Susciter des pratiques partagées entre employeurs et acteurs de l'emploi, de l'économie et de la formation pour une meilleure insertion professionnelle</i> - <i>Favoriser la responsabilité sociétale des acteurs</i>
	<p>Travailler à l'émergence de projets d'activités économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Créer un environnement favorable à l'émergence d'activités</i> - <i>Créer un environnement favorable au maintien d'activités</i> - <i>Travailler avec les chefs d'entreprises sur leur stratégie d'entreprise et leurs projets d'activités</i> - <i>Favoriser l'accueil d'étudiants sur le territoire pour faire émerger des projets d'activités</i>
	<p>Développer des activités à partir des ressources locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer un pôle démantèlement-recyclage</i> - <i>Développer les métiers d'art / savoir-faire artisanaux et l'utilisation des matières premières locales : Pierre - Bois - Osier - Végétal</i> - <i>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti par un développement de l'économie du bâtiment et la prise en compte des questions énergétiques</i> - <i>Développer l'agriculture locale en favorisant les circuits-courts et ainsi une alimentation locale</i> - <i>Favoriser toutes actions en lien avec la ressource en eau</i>
	<p>Soutenir le développement de l'artisanat et du commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Aménager un territoire favorable au commerce de centre-ville / centre-bourg</i> - <i>Favoriser l'attractivité des commerces</i> - <i>Mener des opérations collectives de restructuration de l'artisanat et du commerce</i> - <i>Favoriser la transmission – reprise d'entreprises</i>

Objectif général commun aux orientations 1 et 2	Plans d'actions
Travailler à un aménagement durable du	<p>Travailler à un aménagement cohérent du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Déployer une politique cohérente d'aménagement du territoire, à différentes échelles</i> - <i>Inciter à un urbanisme harmonieux dans les villes et villages</i>

territoire	
	Développer des actions de sensibilisation et d'informations à l'environnement

ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE



Objectifs généraux	Plans d'actions
Maintenir et développer les services à la population	Développer le réseau des maisons de services au public <ul style="list-style-type: none"> - <i>Coordonner le réseau à l'échelle du PETR pour faire des Maisons de services de véritables portes d'entrée du territoire</i> - <i>Avoir une vision globale de l'offre de services (mieux identifier le qui fait quoi ?)</i>
	Améliorer l'offre de soins <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organiser les liaisons et le partenariat entre les médecins généralistes et professionnels de santé</i> - <i>Organiser les parcours de soins</i> - <i>Définir une politique locale de santé à travers un Contrat Local de Santé</i>
	Développer l'offre de mobilité interne <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer et développer le service de transport à la demande (TAD)</i> - <i>Renforcer et développer les mobilités douces</i> - <i>Développer le covoiturage</i> - <i>Développer l'inter-modalité</i>
	Organiser les mobilités vers l'extérieur <ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer une offre de déplacement vers les agglomérations voisines</i> - <i>Préserver les nœuds et les liaisons ferroviaires stratégiques</i>
	Favoriser la réhabilitation durable de l'habitat <ul style="list-style-type: none"> - <i>Favoriser le maintien à domicile et rompre l'isolement des personnes âgées</i> - <i>Proposer une offre locative attractive et accessible</i> - <i>Mieux connaître les besoins en logement</i>
Développer et dynamiser le tissu associatif (secteurs culturel, sportif, services)	Soutenir les actions innovantes des associations <ul style="list-style-type: none"> - <i>Créer un office territorial des associations : lieu favorisant les coopérations et les échanges entre associations</i> - <i>Rendre accessible au plus grand nombre les activités culturelles et sportives dans un esprit de diversité.</i> - <i>Construire des projets originaux</i>
	Clarifier les compétences entre Communes et Communautés de communes

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Passer d'une logique communale à une logique communautaire</i> - <i>Mener une politique tarifaire à l'échelle des six Communautés de communes</i>
--	---



ORIENTATION 3 : OUVRONS LE PAYS DE LANGRES VERS L'EXTERIEUR	
Objectifs généraux	Plans d'actions
Développer la coopération avec d'autres territoires	Développer une coopération de proximité et créer des synergies avec d'autres territoires de projets (<i>Parc National de Forêts</i>)
	Créer des liens et des relations avec les pays transfrontaliers autour d'enjeux communs (<i>projets de coopération dans le cadre de la grande Région</i>)
Mener une stratégie de communication	Organiser un service "accueil" <ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer l'accueil humain</i> - <i>Développer le service "accueil"</i>
	Elaborer et mettre en œuvre une communication territoriale <ul style="list-style-type: none"> - <i>Définir l'image du territoire</i> - <i>Articuler la communication des six Communautés de communes à l'échelle du territoire dans un objectif de mutualisation des moyens</i>
	Développer les services et les usages numériques



ORIENTATION 4 : FAVORISONS LA COOPERATION ENTRE LES COMMUNAUTES DE COMMUNES	
Objectifs généraux	Plans d'actions
Mettre en place une gouvernance territoriale	Mutualiser les ressources humaines, les compétences entre acteurs publics (<i>compétences...</i>)
	Conduire une démarche d'évaluation en continue des politiques publiques (<i>CDL/CDT...</i>)



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité



L'Europe s'invente chez nous

Fiche CHANTIER ECHELLE PETR : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Objectif général du PTRTE CCAVM : Dynamiser l'économie locale en accompagnant et valorisant les entreprises et les ressources du territoire

Objectif général du PTRTE CCGL : Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux travailleurs

Objectif général du PTRTE CCSF : Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Osons nos atouts locaux

Référence au SCoT du Pays de Langres : Faciliter le développement économique du territoire

Référence au Programme LEADER : Axe 2 : Dynamiser le potentiel endogène local par une approche partenariale et ascendante

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>= Fragilité de développement des TPE et petites PME Manque d'anticipation des activités, isolement, insuffisance de relations avec les acteurs locaux, difficulté de transmission d'entreprises</p> <p>= Faible développement en compétences des actifs Insuffisance de compétences en management des chefs d'entreprises, inadéquation entre qualification des actifs de niveau V et les emplois disponibles, manque de qualification des actifs de niveau I à IV sur le territoire, difficulté d'insertion des actifs de niveau infra V</p> <p>= Méconnaissance d'une offre en foncier et immobilier à l'instant T</p> <p>= Potentiel d'accueil des entreprises amélioré grâce à une offre en foncier (viabilisé) et en immobilier d'entreprise haut de gamme</p> <p>= Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts (économiques, environnementaux, sociaux) du territoire</p> <p>= Des ressources identitaires identifiées par communautés de communes (savoir-faire, matières premières, ressources environnementales)</p>
	Enjeux à traiter	<p>Fragilité de développement des entreprises locales = Risque d'essoufflement ou de disparition et d'affaiblissement du tissu économique local et ainsi de perte</p>

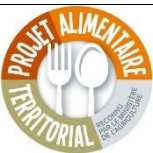


P.E.T.R. DU

PAYS DE LANGRES

	<p><i>d'attractivité pour l'accueil d'entreprises exogènes</i></p> <p>Montée en compétences en management des chefs d'entreprise et meilleure attractivité des actifs de niveau I à IV sur des compétences spécifiques</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est la capacité du territoire à se concentrer sur la reconversion de l'entreprise, sur l'émergence, la création de nouvelles activités, issues de projets dormants et/ou de potentialités locales, etc.</i></p> <p>Accroissement des relations entre les entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : c'est la lisibilité des dispositifs pour faciliter toutes démarches RH (recrutement, mise en place de formations, etc.)</i></p> <p>Résolution des problèmes d'isolement des entreprises à l'intérieur du bassin d'emploi</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est l'alliance stratégique pour atteindre la taille critique et les compétences nécessaires pour gagner de nouveaux marchés</i></p> <p>Montée en qualification des actifs de niveau V (industrie – bâtiment – services à la personne) pour répondre aux problèmes de recrutement des entreprises dans différents métiers</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est l'accompagnement du public grâce à la formation</i></p> <p>Amélioration de l'insertion professionnelle des publics en difficulté de niveau infra V au risque qu'une partie de la population reste exclue de manière durable</p> <p>Accompagnement du porteur de projet à toutes les étapes de la vie de l'entreprise (envie, idée, projet, création, développement) dans le but de développer une culture partagée de l'entrepreneuriat et de pérenniser les activités économiques</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : remettre à plat le parcours du créateur dans un contexte où les missions des acteurs économiques évoluent</i></p> <p>Meilleure connaissance, communication, qualification et répartition géographique des offres d'accueil (zones d'activités, locaux disponibles, immobiliers d'entreprises à créer, etc.)</p> <p><i>= Risque de ne pas répondre efficacement à la demande</i></p> <p>Passage d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique (prise de risque, ne plus être dans une position attentiste, promotion de formes entrepreneuriales innovantes)</p> <p>Renforcement de l'entrepreneuriat et du développement économique dépend des capacités novatrices locales (être pionnier, anticiper les mutations économiques, etc.)</p> <p><i>= Ce qui est en jeu, c'est le développement de moyens qui favorisent l'innovation</i></p> <p>Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atouts de développement économique</p> <p><i>= Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i></p>
Description du plan d'actions	Les Communautés de communes du Grand Langres, des Savoir-Faire et d'Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais, à travers le PETR du Pays de Langres, ont mis en place une cellule économique, Langres Avenir Entreprises.

		<p>Les objectifs de Langres Avenir Entreprises sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire travailler les entreprises ensemble et créer le lien avec les élus et le territoire <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accompagnement des TPE en matière RH via un service RH territorialisé : audit – coaching TPE, formations mutualisées, réunions d'échanges (les Apéros RH, les Jeudis de l'Economie), accompagnement sur mesure pour les actifs et nouveaux arrivants - Susciter des pratiques partagées entre employeurs et acteurs de l'emploi, de l'économie et de la formation pour une meilleure insertion professionnelle 2. Travailler à l'émergence de projets d'activités économiques <ul style="list-style-type: none"> - Créer un environnement favorable à l'émergence d'activités et au maintien d'activités : état des lieux des locaux et foncier vacants, réflexion sur les tiers lieux, - Travailler avec les chefs d'entreprises sur leur stratégie d'entreprise et leurs projets d'activités 3. Développer des activités à partir des ressources locales (Pôle démantèlement recyclage, métiers d'art / savoir-faire artisanaux, économie du bâtiment...)
Publics visés		Entreprises, Porteurs de projets, Toutes structures employeuses, Demandeurs d'emploi, Etudiants, Nouveaux arrivants
Maitres d'ouvrages potentiels		PETR, Communautés de communes, Communes, Réseaux d'entreprises, Acteurs de l'emploi, de l'économie et de la formation...
Partenaires		Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, GIP Haute-Marne, Réseaux d'entreprises, OPCO, Acteurs de l'emploi, de l'économie et de la formation : Pôle Emploi, Mission Locale, SIAE, Chambres Consulaires, Organismes de formation, Groupements d'employeurs, Espace Métiers, CIO, Ecoles et universités à proximité...
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Développement du service Langres Avenir Entreprises Appropriation des ressources locales pour le développement d'activités économiques
	Indicateurs de résultats	<p>Nombre et types d'activités développées grâce à la valorisation des ressources locales</p> <p>Nombre et types d'actions conduites favorisant un environnement favorable à l'émergence d'activités et au maintien d'activités, la montée en compétence des chefs d'entreprises en matière de stratégie, l'accueil d'étudiants sur le territoire</p> <p>Nombre et types d'actions conduites favorisant l'accompagnement des TPE en matière RH, une meilleure interconnaissance entre entreprises et acteurs locaux, la responsabilité sociétale des acteurs</p> <p>Nombre de porteurs de projets – entreprises accompagnés sur quelle typologie de sujets</p> <p>Nombre d'actifs accompagnés</p>



Fiche CHANTIER ECHELLE PETR : PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



Objectif général du PTRTE CCAVM : Assurer la pérennité du secteur agricole en favorisant la valorisation des produits du territoire

Objectif général du PTRTE CCGL : Renforcer l'autonomie alimentaire sur le territoire grâce au Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Objectif général du PTRTE CCSF : Redynamiser les activités agricoles en s'appuyant sur les ressources et les savoir-faire locaux

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Osons nos atouts locaux

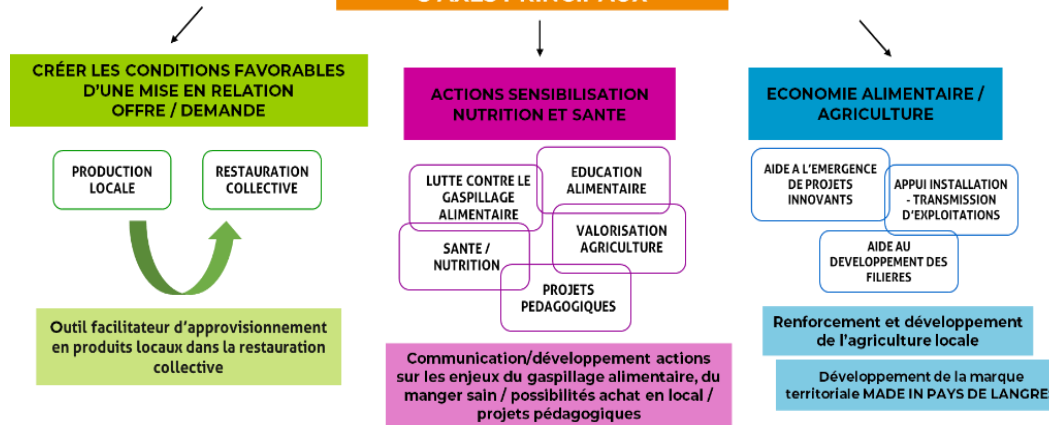
Référence au SCoT du Pays de Langres : Valoriser les ressources et les richesses environnementales

Référence au Programme LEADER : Axe 2 : Dynamiser le potentiel endogène local par une approche partenariale et ascendante

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	<p>= Représentation négative du territoire et mauvaise (re)connaissance de ses atouts du territoire</p> <p>= Des ressources identitaires identifiées</p>
	Enjeux à traiter	<p>Valorisation des ressources locales comme atouts de développement économique</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables</i></p> <p>Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques agricoles</p> <p>= <i>Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non</i></p>
Description du plan d'actions		<p>L'objectif est de concourir au développement des circuits alimentaires de proximité dans la consommation locale et soutenir l'agriculture locale en accompagnant le territoire dans l'application d'initiatives diverses, en s'appuyant sur le moteur de la restauration collective (plus de 1,4 millions repas/an) et en sensibilisant aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'éducation alimentaire. Le potentiel de valeur ajoutée est important avec près de 900 exploitations agricoles dont plus de 11% en diversification. Il existe aussi un enjeu économique à ce projet qui vise à maintenir et favoriser cette valeur ajoutée sur le territoire.</p> <p>Ce projet répond ainsi aux besoins du territoire sous différents angles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation saine, locale et de qualité, - Développement des circuits alimentaires de proximité en structurant la production locale, - Préserver l'environnement (éviter le gaspillage alimentaire, relocalisation valeur ajoutée, réduction des déplacements d'acheminement de produits locaux, etc.), - Concourir à l'implantation de futurs producteurs et créer de l'emploi, - Rendre davantage attractif et valoriser le territoire du Pays de Langres. <p>La stratégie alimentaire du PAT du Pays de Langres, faisant suite au diagnostic, porte sur 3 axes principaux :</p>


PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

3 AXES PRINCIPAUX



L'animation du PAT a permis la mise en réseau et l'accompagnement de porteurs, mais surtout a engendré un effet levier vers d'autres dispositifs et le soutien financier d'autres projets en lien avec la thématique :

- La labellisation du Programme Alimentaire Territorial au niveau 1 national début 2021.
- Le financement obtenu dans le cadre de l'AAP Programme national pour l'alimentation PNA (Volet A _ Mesure 13 Plan de relance) apportant une reconnaissance au PAT à hauteur de 100 000,00 € permettant de financer la poursuite de l'animation du PAT, une étude d'opportunité et de faisabilité des outils de production de repas en Pays de Langres et de futures actions de communication et de sensibilisation.
- La subvention accordée par l'Etat, à 7 projets du territoire, dans le cadre de l'AAC du Plan de relance (Volet B _ Mesure 13) à hauteur de 626 851,73 € :

		<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="719 196 1115 220">Structures porteuses</th> <th data-bbox="1151 196 1951 220">Projets en Pays de Langres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="719 225 1115 272">G.A.R.E (Groupement des acteurs ruraux en écoactivité)</td> <td data-bbox="1151 225 1951 272">ProX'Alim _ Développement d'un projet éducatif alimentation durable</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 277 1115 309">La Transfo du Plat'Ho</td> <td data-bbox="1151 277 1951 309">Création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes au statut d'entreprise adaptée</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 314 1115 346">Maison de Courcelles</td> <td data-bbox="1151 314 1951 346">De la fourche à la fourchette _ création d'une cuisine pédagogique et d'insertion</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 351 1115 367">Maison Providence</td> <td data-bbox="1151 351 1951 367">Création d'une auberge solidaire au travers d'un chantier d'insertion</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 371 1115 419">PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Langres</td> <td data-bbox="1151 371 1951 419">Création d'un « outil » logistique de collecte et de distribution de produits locaux pour la restauration collective</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 424 1115 456">Régie Rurale du Plateau</td> <td data-bbox="1151 424 1951 456">Développement d'une plateforme de distribution de légumes BIO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 461 1115 525">SAS Paysans Plateau de Langres – initiative et accompagnement de la FDPL 52 (Fédération des producteurs de lait de la Haute-Marne)</td> <td data-bbox="1151 461 1951 525">Création d'un magasin de producteurs « Esprit paysan »</td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="618 571 2074 746"> <ul style="list-style-type: none"> • Les exemples de projets à faire émerger : <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les collectivités pour une commande publique durable, - mener des actions de sensibilisation alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire, - maintenir, développer et mettre en valeur l'agriculture sur le territoire et les produits locaux (valeur ajoutée du territoire) : création d'un service d'approvisionnement en produits locaux. </p> 	Structures porteuses	Projets en Pays de Langres	G.A.R.E (Groupement des acteurs ruraux en écoactivité)	ProX'Alim _ Développement d'un projet éducatif alimentation durable	La Transfo du Plat'Ho	Création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes au statut d'entreprise adaptée	Maison de Courcelles	De la fourche à la fourchette _ création d'une cuisine pédagogique et d'insertion	Maison Providence	Création d'une auberge solidaire au travers d'un chantier d'insertion	PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Langres	Création d'un « outil » logistique de collecte et de distribution de produits locaux pour la restauration collective	Régie Rurale du Plateau	Développement d'une plateforme de distribution de légumes BIO	SAS Paysans Plateau de Langres – initiative et accompagnement de la FDPL 52 (Fédération des producteurs de lait de la Haute-Marne)	Création d'un magasin de producteurs « Esprit paysan »
Structures porteuses	Projets en Pays de Langres																	
G.A.R.E (Groupement des acteurs ruraux en écoactivité)	ProX'Alim _ Développement d'un projet éducatif alimentation durable																	
La Transfo du Plat'Ho	Création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes au statut d'entreprise adaptée																	
Maison de Courcelles	De la fourche à la fourchette _ création d'une cuisine pédagogique et d'insertion																	
Maison Providence	Création d'une auberge solidaire au travers d'un chantier d'insertion																	
PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Langres	Création d'un « outil » logistique de collecte et de distribution de produits locaux pour la restauration collective																	
Régie Rurale du Plateau	Développement d'une plateforme de distribution de légumes BIO																	
SAS Paysans Plateau de Langres – initiative et accompagnement de la FDPL 52 (Fédération des producteurs de lait de la Haute-Marne)	Création d'un magasin de producteurs « Esprit paysan »																	
<p>Publics visés</p>		<p>900 exploitations agricoles sur le territoire dont plus de 100 exploitations recensées dans un projet de diversification sur le territoire dont plus de la moitié en BIO</p> <p>79 structures (dont 51 écoles) de la restauration collective recensées sur le territoire : 7171 repas <u>servis</u> par jour et 1 465 211 repas <u>servis</u> par an (2020)</p> <p>Estimation PETR (2020) : 660 tonnes de produits alimentaires consommés par les structures de la restauration collective recensées en Pays de Langres</p>																

Maitres d'ouvrages potentiels		PETR du Pays de Langres, Communautés de communes, associations, groupements d'agriculteurs, restaurations collectives, Action de l'éducation à l'environnement...
Partenaires		DRAAF Grand Est, Région Grand Est, CD52 (Agrilocal), etc.
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Consolider la place économique et sociale des acteurs locaux qu'ils soient de la sphère entrepreneuriale (producteurs, traités, etc.) publique (éducation nationale, santé, etc.) ou de l'Economie sociale et solidaire ESS (associations, EPHAD, crèches, etc.)
	Indicateurs de résultats	Nombre et types d'opérations menées dans le cadre du PAT

Fiche CHANTIER ECHELLE PETR : STRATEGIE TOURISTIQUE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Objectif général du PTRTE CCAVM : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire

Objectif général du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer

Objectif général du PTRTE CCSF : Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Osons nos atouts locaux

Référence au SCoT du Pays de Langres : Protéger et valoriser les paysages et les patrimoines / Valoriser les ressources et richesses environnementales

Référence au Programme LEADER : Axe 1 : Soutenir le développement et la structuration d'une offre touristique identitaire, innovante et de qualité

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

Diagnostic

Le positionnement à mi-distance entre la mer du Nord et la Méditerranée fait du Pays de Langres un territoire d'étape naturel, mais tributaire des migrations touristiques avec une filière touristique marquée par une saisonnalité importante et de courts séjours.

Richesse de patrimoines naturels, architecturaux, historiques... dont Langres en est le plus brillant. Cette densité de sites patrimoniaux n'est pour autant pas synonyme d'attractivité car leur mise en tourisme et leur valorisation au sens global est très disparate.

Cette densité n'amène pas de visibilité immédiate pour le visiteur sur ce qui est essentiel de connaître du territoire, ce qui en fait son ADN, ce qui le caractérise et le marque territorialement. Somme toute, l'offre touristique du territoire autour des patrimoines est tout à la fois dense, variée, mais finalement peu lisible et peu discriminante pour la valorisation du territoire et son identité.

Langres, le thermalisme, la Vannerie, Diderot, des sources, de grands espaces, de la forêt...qui sont les totems de Langres et son pays, mais une traduction peu performante en matière économie touristique.

Une offre de loisirs sur les lacs, mais concurrencée à proximité, et tributaire du niveau d'eau.

Une promotion territoriale structurée par trois offices de tourisme mais friable et peu différenciante par rapport à d'autres destinations.

Des évènementiels populaires à l'échelle locale et infrarégionale mais structurellement fragiles.

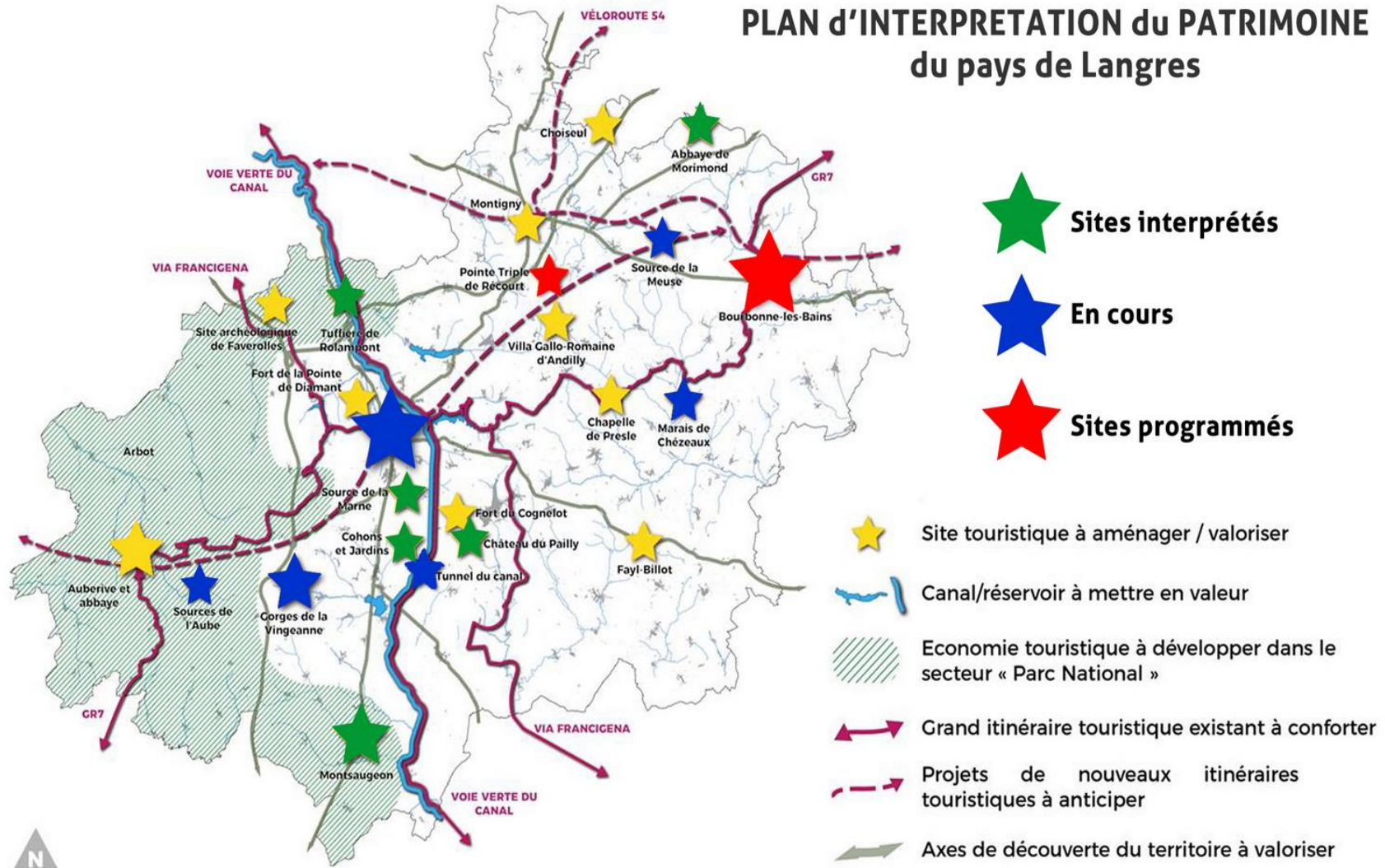
Enjeux à traiter

Doper la fréquentation touristique
 = Ce qui est en jeu : l'économie du tourisme en pays de Langres
Développer une offre touristique identitaire, en lien avec le socle patrimonial du territoire.

	<p>= Ce qui est en jeu : allonger la durée des séjours des touristes pour faire du Pays de Langres une destination et un lieu d'étape incontournable</p> <p>Développer l'offre de loisirs</p> <p>= Ce qui est en jeu : proposer aux visiteurs des activités complémentaires à l'offre patrimoniale</p> <p>Qualifier l'offre, cibler les publics, thématiser</p> <p>= Ce qui est en jeu : une promotion touristique efficace, éviter pour le visiteur le « brouillard » d'une offre pléthorique et illisible</p> <p>Déployer le label Pays d'Art et d'Histoire</p> <p>= Ce qui est en jeu : la synergie entre acteurs culturels et gestionnaires des sites patrimoniaux, structurer et mettre en réseau les actions culturelles et patrimoniales locales, l'accueil du public sur les sites</p> <p>Faire du patrimoine un atout du développement local</p> <p>= Ce qui est en jeu : soutenir le dynamisme de l'économie touristique et résidentielle.</p>
<p>Description du plan d'actions</p> <p>Et</p> <p>Vivier de projets</p>	<p>Trois outils sont mobilisés localement pour répondre aux enjeux à traiter</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Un schéma d'aménagement et de développement touristique</i> (validé par le comité syndical du PETR du Pays de Langres en mars 2018) qui définit les actions à conduire en priorité à plus ou moins 10 ans. Il s'agit d'un document qui sert de repère et de feuille de route au référent de projet, ainsi qu'aux différentes instances techniques et politiques concernées par la question du tourisme. Il permet de prioriser les sites à mettre en tourisme ou conforter pour structurer l'offre locale. Il permet également de définir les enveloppes financières mobilisées par les maîtres d'ouvrage au titre de ce schéma de développement. 2 <i>Un plan d'interprétation du patrimoine</i>, élément fondateur de la stratégie de développement touristique. Il définit le fil conducteur, la cohérence des interventions et la mise en réseau des sites. Il porte autant sur l'aménagement que sur les outils de médiation, la promotion, le marketing, avec l'ambition de donner de la cohérence et une lecture d'ensemble à l'offre patrimoniale des lacs et du Pays de Langres. Cela permet à la fois de valoriser et faire percevoir au public leur intérêt touristique. 3 <i>Le label Pays d'Art et d'Histoire</i>, outil de valorisation et d'animation des patrimoines. Il doit faire vivre les synergies entre acteurs culturels, gestionnaires des sites, guides du patrimoine, association de valorisation...Il s'attache à valoriser en premier rideau les sites définis dans le schéma d'aménagement et de développement touristique, à y déployer une politique d'animation et d'événementiels <p>Projets structurants à conduire en priorité :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en tourisme et/ou Interprétation des 22 sites retenus dans le schéma (exemples : création de la Cité de la Vannerie, Interprétation touristique à Bourbonne les Bains, Vélo-route entre Langres et Auberive, schéma de signalisation routière, déploiement d'itinéraires entre les lacs et les forts, mise en tourisme d'un ou deux forts, Maison du Parc National à Auberive). - Poursuivre l'équipement des lacs (exemples : extension du kiosque de la plage de la Liez, requalification de la résidence Vingeanne, accueil des PMR à la Liez, promotion du label handiplage, réfection du tour du lac de la Vingeanne, finalisation du tour du lac de Charmes). - Structurer l'offre de randonnée du territoire : (exemple : nouveaux panneaux de départ pour les 55 itinéraires, rééquiper les itinéraires pour les randonneurs). - Promotion territoriale (exemples : édition d'un magazine de destination, carte touristique, rénovation des offices de tourisme).
Publics visés		Touristes, Curistes, Habitants, Opérateurs touristiques, Acteurs du champ patrimonial et culturel,
Maitres d'ouvrages potentiels		PETR du Pays de Langres, Communautés de communes, Offices de Tourisme du Pays de Langres, Conseil Départemental Haute-Marne, Maison Départementale du Tourisme Haute-Marne, Parc National, ...
Partenaires		Communautés de communes, Région Grand Est, Parc national, CD52, GIP Haute-Marne, Offices de Tourisme, MDT, ART
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Structuration d'une offre de destination Augmentation du nombre de visiteurs sur le territoire
	Indicateurs de résultats	Nombre de sites équipés Nombre de nuitées Nombre d'évènements et animations sur les sites du schéma

PLAN d'INTERPRETATION du PATRIMOINE du pays de Langres



Fiche CHANTIER ECHELLE PETR : STRATEGIE TERRITOIRALE DE MOBILITE



Objectif général du PTRTE CCAVM : Modifier les usages et développer les mobilités alternatives
 Objectif général du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer / Développer les mobilités douces en connexion avec la voie verte
 Objectif général du PTRTE CCSF : Comblent les déficits de mobilité en développant de nouvelles solutions adaptées à la typologie rurale du territoire

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie
 Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain
 Référence au Programme LEADER : Axe 3 : Poursuivre et renforcer le déploiement des services pour une offre performante et adaptée aux besoins

	Diagnostic	<p>Inégalité spatiale pour la population en fonction de l'éloignement aux pôles de commerces-services, de santé, d'emploi mais des solidarités sociales s'organisent</p> <p>Inégalité d'accès aux services de mobilité mais service disponible de Transport à la Demande</p> <p>Peu d'infrastructures présentes pour favoriser la mobilité douce (voie verte, pistes cyclables...)</p> <p>Peu de transports en commun dimensionnés pour rapprocher le pays de Langres à Dijon et Nancy</p> <p>Deux gares et un nœud ferroviaire historique qui sont confrontées aux choix nationaux de la SNCF quant aux priorités du transport de voyageurs</p>
Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Enjeux à traiter	<p>Développement d'une offre de mobilité tout public (enjeu social) = Ce qui est en jeu : le déploiement d'outils de mobilité souples et peu onéreux</p> <p>Valorisation et développement de la mobilité douce (enjeu environnemental) = Ce qui est en jeu : réduction de la dépendance aux transports carbonés</p> <p>Mieux communiquer sur les solutions de mobilité existantes = Ce qui est en jeu : améliorer la connaissance des outils en place et mise en place d'un accompagnement des demandes de mobilité en préservant la solidarité et le lien social</p> <p>Articulation des opérateurs de transports et connexion des offres de transport sur le pays de Langres = Ce qui est en jeu : amélioration des nœuds intermodaux</p> <p>Liaisons renforcées du pays de langres vers les agglomérations proches = Ce qui est en jeu : connexion du pays de Langres aux grands bassins d'emplois et des services</p>
Description du plan d'actions		La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) invitait les communautés de communes à se prononcer avant le 31 mars 2021 sur le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité, dans les

<p>Et</p> <p>Vivier de projets</p>	<p>conditions de l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT). L'hypothèse d'une prise de compétence « mobilité » a fait l'objet d'une étude en cours menée par le PETR du Pays de Langres consultable ici : http://www.pays-langres.fr/mobilite/</p> <p>Considérant que</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sujet de la mobilité est transverse à nombre d'enjeux locaux : accès aux services de soins, accès à l'emploi et à la formation, accès à une vie sociale, déplacements vers les villes alentours (Chaumont) et l'agglomération de Dijon, le développement touristique et la liaison avec le Parc National de Forêts ; - le territoire à travers la communauté de communes devient un acteur de la mobilité reconnu et légitime au niveau du bassin de mobilité et dans le contrat opérationnel de mobilité à établir avec la Région Grand Est ; - être AOM permet ainsi de construire un projet de mobilité en adéquation avec les besoins de proximité du territoire et de décider des services à organiser et/ou à soutenir via le Versement Mobilité le cas échéant ; - travailler à l'échelle du bassin d'emploi de Langres, soit à l'échelle du PETR, permet de structurer une offre de services de mobilité. <p>Les Communautés de communes du Grand Langres, des Savoir-Faire, Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais ont délibéré, avant le 31 mars 2021, favorablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en faveur du transfert à la communauté de communes de la compétence Organisation de la mobilité prévue aux articles L. 1231-1 et L. 1231-1-1 du code des transports et de l'ajout de la compétence au sein des statuts de celle-ci, au titre des compétences facultatives, en ces termes : « <i>organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code</i> » - de ne pas demander le transfert par la Région Grand Est des services réguliers des transports publics, des services à la demande de transport public et des services des transports scolaires que la Région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la communauté de communes conservant la possibilité de se faire transférer ces services ultérieurement, conformément aux dispositions de l'article L 3111-5 du Code des Transports
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - décide que l'exercice de la compétence ainsi définie, comme dans son évolution ultérieure, sera confiée au PETR du Pays de Langres au 1^{er} janvier 2022, qui pourra assurer le cas échéant, une offre complémentaire à celle de la Région, à l'exception des transports scolaires, dont le périmètre actuel subsistera au niveau de l'EPCI et évoluera selon le cadre fixé en accord avec la Région. - décide de proposer à la Région Grand Est un bassin de mobilité à l'échelle des trois Communautés de communes du Grand Langres, des Savoir-Faire, Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais autour du pôle d'attractivité de Dijon à cheval entre la Région Grand Est et la Région Bourgogne-Franche-Comté, considérant que c'est l'échelle locale sur laquelle les mobilités quotidiennes s'organisent. - demande à la future AOM, le PETR du Pays de Langres, la mise en place d'un organe interne consultatif, qui rassemblera les ambassadeurs de mobilité, représentants des communes. <p>L'étude mobilité en cours doit permettre également de fixer la stratégie et le programme d'actions à travers un plan de mobilité simplifié d'ici début 2022. La stratégie qui se dessine et qu'il conviendra de mettre en œuvre intègre les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménager qualitativement les grandes infrastructures de déplacements, pour mieux connecter le territoire à l'échelle (inter)régionale Exemple de projet : Aménager qualitativement les pôles gares de Langres et de Culmont Chalindrey / Améliorer les conditions de report modal ferré vers Dijon / Diminuer les incertitudes sur la liaison ferroviaire Langres-Chaumont 2. Consolider l'offre de Transport à la Demande (TAD) Exemple de projet : Desservir en TAD l'ensemble des communes du PETR du Pays de Langres / Rabattre sur les pôles structurants du territoire en ajoutant un TAD de rabattement 3. Favoriser les déplacements doux – la pratique du vélo Exemple de projet : Aménager des voies structurantes de mobilité douce / Intégrer des pistes cyclables dans l'aménagement urbain 4. Développer et diversifier les solutions de mobilité sur l'agglomération Langres-Saints-Geosmes 5. Faciliter le développement du covoiturage Exemple de projet : Créer des aires de covoiturage (aménagées – sécurisées) / Faire connaître la plateforme locale de covoiturage (Linggo) 6. Développer la mobilité inclusive / solidaire 7. Améliorer le service de Transport Scolaire 8. Améliorer la connaissance de l'offre de mobilité sur le territoire en direction des habitants Exemple de projet : Conforter le rôle du kiosque de la mobilité
Publics visés		Habitants, Actifs, Navetteurs, Touristes

Maitres d'ouvrages potentiels		PETR du Pays de Langres, Communautés de communes, Région Grand Est, SNCF, APRR, Associations, etc.
Partenaires		Communautés de communes, Région Grand Est, Région Bourgogne-Franche-Comté, SNCF, APRR, EDF, Unicités, Association des maires ruraux de France, ADEME, CD52, GIP Haute-Marne, etc.
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Amélioration des conditions de mobilité sur le territoire Meilleure communication sur les services de mobilité Développement d'itinéraires de mobilité douce Amélioration des conditions de déplacements vers les agglomérations proches Augmentation du nombre de voyageurs
	Indicateurs de résultats	Nombre et types d'opérations menées dans le but d'organiser les mobilités internes et externes Fréquentation des services de mobilité Linggo portés par le PETR du Pays de Langres

Fiche CHANTIER ECHELLE PETR : STRATEGIE TERRITORIALE DE SANTE

Objectif général du PTRTE CCAVM : Maintenir et renforcer les services à la population

Objectif général du PTRTE CCGL : Développer les services aux publics et accompagner le tissu associatif

Objectif général du PTRTE CCSF : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires

Référence au Projet de territoire 2014-2024 du Pays de Langres : Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie

Référence au SCoT du Pays de Langres : Réunir les conditions d'accueil des populations d'aujourd'hui et de demain

Référence au Programme LEADER : Axe 3 : Poursuivre et renforcer le déploiement des services pour une offre performante et adaptée aux besoins

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Diagnostic	Des coopérations dans le champ de la santé : le Pôle de santé langrois public-privé, la maison médicale de garde le week-end uniquement, le Groupement hospitalier de territoire (GHT) 21/52, les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), le Contrat local de santé (CLS), la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) 21/52 mais la détérioration de l'offre de santé reste prégnante
	Enjeux à traiter	Renforcer l'efficacité et la qualité de l'offre de soins proposée Mettre en place un réseau de santé à l'échelle du pays de Langres <i>Ce qui est en jeu : une meilleure prise en charge de la population du pays de Langres dans le domaine de la santé publique (soins et prévention)</i>
Description du plan d'actions		Un Contrat Local de Santé du Pays de Langres (signé en décembre 2019) fixe les orientations avec le vivier de projets suivants : SANTÉ – ENVIRONNEMENT – CONDITIONS DE VIE Renforcer les comportements préventifs en lien avec la qualité de l'air des espaces de vie intérieurs et extérieurs Renforcer les comportements préventifs en lien avec les espèces invasives nuisibles pour la santé PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE Améliorer la prise en charge et l'accès aux soins, en particulier pour les publics vulnérables / en situation de précarité Renforcer les connaissances, les compétences et le pouvoir d'agir en matière d'alimentation Améliorer le recours à une activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques

		<p>Renforcer les comportements favorables à la prévention des cancers en particulier chez les plus vulnérables et isolés</p> <p>BIEN-ETRE ET MAL-ETRE PSYCHOLOGIQUE Renforcer l'accompagnement et les compétences des aidants Améliorer la santé des jeunes suivis en mission locale Renforcer les compétences et le pouvoir d'agir des personnes en situation de fragilité psychique</p> <p>LES SOINS : ACCES, OFFRE ET PARCOURS Renforcer et conforter l'offre de soins sur le Pays de Langres : Développement de la maîtrise de stage et de l'accueil des stagiaires Promotion du territoire du Pays de Langres auprès des écoles de formation en santé Structuration du fonctionnement et de la coordination des MSP Accompagnement des nouveaux professionnels de santé sur le territoire Intégration des étudiants stagiaires en santé sur le territoire L'offre de logements meublés pour les stagiaires en santé</p> <p>Renforcer la coordination ville-hôpital Renforcer les connaissances des habitants et des professionnels de santé sur les dispositifs et structures existantes Améliorer la coordination et le parcours de santé en addictologie Renforcer la mobilité des habitants du Pays de Langres</p> <p>Afin de compléter la politique locale de santé fixer par le Contrat Local de Santé, des orientations complémentaires sont discutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les hôpitaux de Bourbonne-les-Bains et de Langres, • Répondre aux besoins du territoire en soins de pathologies chroniques et aux polyopathologies grandissantes, • Garder une activité de médecine générale, • Maintenir les services d'urgences, • Conforter la collaboration avec le GHT 21/52 dans le cadre du développement de la télémédecine, des consultations avancées et de l'accueil d'étudiants en médecine,
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la coopération public/privé dans le cadre du Pôle de santé langrois : stratégie à mener de concert avec les orientations du groupe privé ELSAN, • Garder et optimiser l'autonomie de fonctionnement des deux établissements de Langres et Bourbonne-les-Bains, • Structurer l'offre en santé mentale, • Développer des solutions de mobilité • Consolider le lien hôpitaux-médecine libérale, • Ouvrir des places en crèches pour le personnel hospitalier (public et privé), • Améliorer l'information auprès des habitants, • Initier des projets de coopération entre libéraux pour accueillir de nouveaux médecins, • Expérimenter le salariat de professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes...), • Expérimenter un secrétariat médical mutualisé pour les professionnels de santé.
Publics visés		Habitants, Nouvel habitant, Professionnels de santé (médicaux et paramédicaux ; du médicosocial)
Maitres d'ouvrages potentiels		GHT 21/52, Centres hospitaliers de Langres et de Bourbonne-les-Bains, Clinique de Langres, CHHM, ASSHM, autres acteurs de la santé (professionnels libéraux et salariés, CPTS, associations locales et régionales...), PETR, Communautés de communes, Villes de Langres et Bourbonne-les-Bains...
Partenaires		Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil départemental, ARS, CHU de Dijon, Facultés de médecine, CPAM, OT, ...
Dispositifs d'évaluation	Résultats attendus	Accueil de médecins (étouffement de l'offre de soins) Bonne santé financière des centres hospitaliers du territoire Une meilleure prise en charge des patients
	Indicateurs de résultats	Type d'actions collectives conduites dans le but d'améliorer l'offre de soins Taux de fuite en baisse

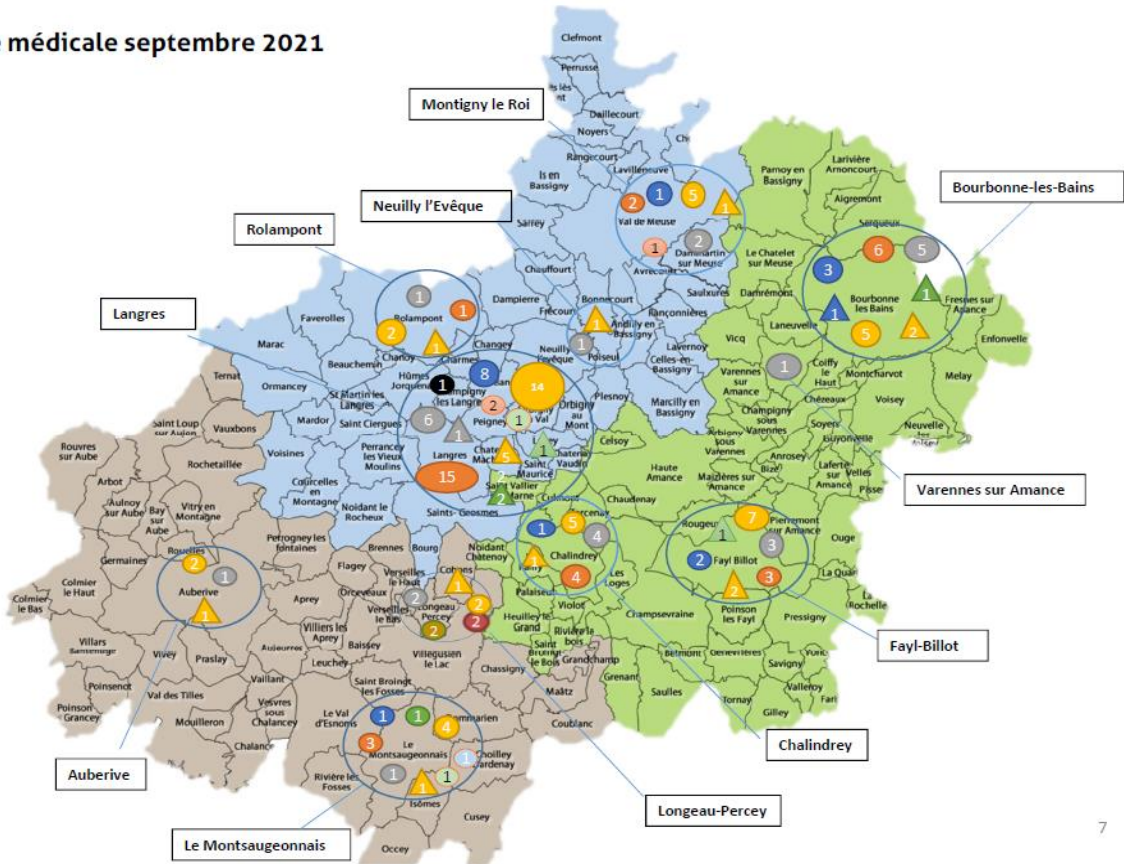
Démographie médicale septembre 2021

Professionnels de santé libéraux

- Médecins généralistes
- Masseurs kinésithérapeutes
- Infirmiers
- Chirurgiens-dentistes
- Gynécologues
- Ophtalmologues
- Sages femmes
- Psychologues
- Ophtalmologues
- Orthophonistes
- ▲ Pharmacies

Structures de santé

- ▲ Centre Thermal
- ▲ SSIAD
- ▲ Centre Hospitalier/Clinique
- ▲ CSAPA





- **Le vivier de projets : les fiches « opérations » des projets par les Communautés de communes**

Cette partie est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats seront intégrées, par le Comité de pilotage, « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

Les opérations suivantes correspondent à un vivier de projets portés par le PETR du Pays de Langres et les Communautés de communes.

Les opérations portées par la Communauté de communes des Savoir-Faire

- Construction d'un groupe scolaire à Haute-Amance
- Construction d'un bâtiment tertiaire sur la ZAE Rose des vents à Fayl-Billot
- Aménagement zone d'activité économique « Rose des Vents » à Fayl-Billot
- Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal avec un volet habitat (plan local de l'habitat)
- Construction d'un Pôle scolaire à Bourbonne Les Bains
- Réhabilitation de la piscine à Bourbonne Les Bains
- Construction d'une caserne de gendarmerie à Bourbonne Les Bains

Les opérations portées par la Communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais

- Construction d'une gendarmerie de proximité à Auberive
- Construction d'une cantine scolaire à Longeau-Percey
- Réfection de la toiture des Halles de Montsaigeon
- Travaux de mise aux normes et réhabilitation de la Maison de Courcelles à Saint Loup Sur Aujon

Les opérations portées par la Communauté de communes du Grand Langres

- Création d'un groupe scolaire à Neuilly L'Evêque
- Création d'un groupe scolaire à Langres
- Révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Les opérations portées par le PETR du Pays de Langres

- Aménagement du bassin de baignade de la Juchère
- Aménagement Tour Lac Charmes - Phase 5
- Création de la Cité de la Vannerie
- Etude de positionnement de la Résidence de tourisme de la Vingeanne
- Extension kiosque de la plage de la Liez
- Pas à Pas de Bourbonne Les Bains et Langres
- Aménagement de la source de l'Aube
- Etude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité Spectacle vivant et Musique
- Extension de la ZAI du Breuil
- Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de tiers-lieux en Pays de Langres
- Mise en place du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

Les opérations portées par Voies Navigables de France (VNF)

- Confortement et régénération des barrages-réservoirs de la région de Langres

Les projets portés par les communes, les entreprises, les associations, etc. sont listés dans les fiches « actions » dans la partie « vivier de projets ». Ce n'est pas une liste exhaustive. Les points d'étapes seront effectués lors des comités de pilotage et comités techniques.

FICHE OPERATION CCSF 1

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A HAUTE - AMANCE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : construction d'un groupe scolaire à Haute-Amance
Date de début de l'opération : 2022
Date de fin de l'opération : 2024
Date de délibération du projet : 27 mai 2021

Descriptif du projet

Contexte :

Compétence scolaire (fonctionnement des écoles et équipements scolaires) exercée par la communauté de communes.

Les conditions d'accueil actuelles des enfants du secteur de Haute-Amance ne sont pas optimales :

- maternelles accueillis à Rosoy sur Amance (38 élèves)
- primaires accueillis à Hortes (60 élèves),
- restauration scolaire à Hortes
- locaux scolaires vétustes.

Réflexion menée à l'échelle du territoire sur la **sectorisation scolaire**, en lien avec l'Education Nationale (**validation du projet par l'IEN**)

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

- Favoriser les conditions de travail de l'équipe enseignante
- Favoriser les conditions d'accueil des enfants
- Favoriser le maintien et l'arrivée de nouveaux habitants
- Rationnaliser l'accueil des élèves d'écoles voisines ayant de faibles effectifs en menant en parallèle une réflexion sur la sectorisation scolaire
- Accueillir sur un seul et même site les maternelles, les primaires et les services périscolaires (restauration)

Education Nationale

Actions à mener lancement concours de maîtrise d'œuvre

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Travaux	3 291 470 €	76%	
Honoraires & dépenses annexes	1 036 868 €	24%	
Montant total du projet	4 328 338 €		

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	1 731 335 €	40 %	
Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département	865 668 €	20 %	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	865 668 €	20 %	GIP52
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	865 668 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	4 328 338 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 2

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TERTIAIRE SUR LA ZAE ROSE DES VENTS A FAYL-BILLOT

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : construction d'un bâtiment tertiaire sur la ZAE Rose des vents à Fayl-Billot

Date de début de l'opération : 2022

Date de fin de l'opération : 2024

Date de délibération du projet : 21 mars 2019

Descriptif du projet

Contexte :

Entreprise **Mercer** (centre de gestion en santé prévoyance pour le compte d'entreprises) implantée à Pisseloup (*depuis 1993*) dans un bâtiment intercommunal et un bâtiment communal. Souhait de l'entreprise de disposer d'un bâtiment plus grand..

Dimensionnement du bâtiment en partenariat avec la direction de l'entreprise, étude d'une réhabilitation/extension de l'existant écartée car trop coûteuse

Principe de validation du projet de l'entreprise en 2019 (construction d'un bâtiment de 1 000 m² et 120 emplacements de parking, loyer prévisionnel est de 80 € HT/m²/an, bail commercial d'une durée de 9 ans)

Validation du lieu **d'implantation sur la ZAE Rose des Vents** par délibération du 10 mai 2019

Objectifs :

→ Amélioration de l'accueil des salariés

→ Maintien d'une entreprise sur le territoire avec perspective de développement

Actions à mener : programme à revoir avant lancement concours maîtrise d'œuvre

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
 Favoriser le développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Travaux, études	4 096 811 €		
Montant total du projet	4 096 811 €		

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	1 610 915 €	39 %	
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
<input type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	1 024 203 €	25%	GIP52
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	819 362 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	4 096 811 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 3

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE « ROSE DES VENTS » A FAYL-BILLOT

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : aménagement zone d'activité économique « Rose des Vents » à Fayl-Billot

Date de début de l'opération : novembre 2021

Date de fin de l'opération : novembre 2022

Date de délibération du projet :

Descriptif du projet

Contexte :

Cette opération consiste à aménager l'extension de la Zone d'Activités Economique de « La rose des vents ». Actuellement 4 entreprises sont implantées sur l'existant.

L'entreprise MERCER située sur la commune de Pisseloup souhaite rejoindre cette zone. La Communauté de Communes des Savoir Faire va, dans ce sens, procéder à la construction d'un bâtiment tertiaire.

L'ancienne station-service a été désamiantée et démontée en fin d'année 2019. Un parking de co-voiturage et une aire de pique-nique y seront implantés en lieu et place.

Une étude d'aménagement est en cours afin de réaliser des travaux de desserte et la création d'environ douze parcelles de différentes surfaces qui seront proposées aux entreprises désireuses de s'installer dans cette zone d'activités.

Cette réalisation comprend également la création de trottoirs et de pistes cyclables ainsi que la création d'espaces verts.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Apporter une visibilité et une attractivité de cette zone d'activité, porte d'entrée du Département de la Haute-Marne en arrivant de Haute-Saône

Volonté de la communauté de communes de revitaliser cette ZAE en partenariat avec les entreprises implantées et du département de la Haute-Marne (RD460)

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Favoriser le développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale
Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire
Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique
Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Aménagement (viabilisation, terrassement...)	1 500 000 €		
Montant total du projet	1 500 000 €		

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	600 000 €	40%	DETR, ...
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
<input checked="" type="checkbox"/> Département	75 000 €	5 %	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	375 000	25%	GIP Haute-Marne
Autofinancement	300 000 €	20%	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	1 500 000 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 4

INTITULE DU PROJET : ELABORATION D'UN PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal avec un volet habitat (plan local de l'habitat)
Date de début de l'opération : 1^{er} trimestre 2022
Date de fin de l'opération : 2027
Date de délibération du projet :

3. Descriptif du projet

Contexte :

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Savoir-Faire, un PLUi est en cours de finalisation à l'échelle des communes composant l'ex-communauté de communes du Pays de Chalindrey, 2 PLU communaux (Fayl-Billot et Bourbonne-les-Bains) et une carte communale.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Uniformisation des documents d'urbanisme pour aboutir à un PLUi
Approbation du PLUi en cours (ex-CCPC) puis lancement de l'élaboration du PLUi à l'échelle intercommunale
Partenaires : DDT52

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Valoriser et rénover le parc de logement du territoire
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
Travailler à un aménagement durable du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

4. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Elaboration PLUIH (assistance BE)	540 700 €		
Montant total du projet	540 700 €		

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	A définir	40%	DGD
Europe			Préciser LEADER, FEADER, FEDER, ...
<input type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département	162 210 €	30 %	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	54 700 €	10%	GIP Haute-Marne
Autre financement public			Préciser lequel
Autre financement privé			
Autofinancement	108 140 €	20%	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	1 500 000 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 5

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UN POLE SCOLAIRE A BOURBONNE-LES-BAINS

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : construction d'un groupe scolaire à Bourbonne-les-Bains
Date de début de l'opération : 2022
Date de fin de l'opération : 2025
Date de délibération du projet : MAI 2021

Descriptif du projet

Contexte :

Compétence scolaire (fonctionnement des écoles et équipements scolaires) exercée par la communauté de communes.

Vastes bâtiments scolaires actuels très vétustes, peu fonctionnels et très énergivores

Transport des enfants à la cantine située au collège (navettes)

Projet de transfert des écoles maternelle et primaire sur le site du collège de Montmorency afin de créer un pôle scolaire et périscolaire unique bénéficiant de la proximité de la piscine intercommunale et du gymnase.

Effectif : 238 élèves (76 maternelles, 162 primaires)

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

- Favoriser les conditions de travail de l'équipe enseignante
- Favoriser les conditions d'accueil des enfants
- Favoriser le maintien et l'arrivée de nouveaux habitants
- Accueillir sur un seul et même site les maternelles, les primaires et les services périscolaires (restauration)

Partenaires : communes, Education Nationale

Actions à mener : lancement concours de maîtrise d'œuvre

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
 Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE
 Territoire d'industrie
 Contrat Local de Santé
 Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain
 Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :
 Cohésion territoriale
 Ancrage locale de l'économie
 Transition écologique
 Résilience sanitaire
 Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique
 Usage du numérique
 Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Travaux	5 838 543 €	74.57%	
Honoraires & dépenses annexes	1 990 662 €	25.43%	
Montant total du projet	7 829 205 €		

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	3 131 682 €	40 %	
Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département	1 565 841 €	20 %	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	1 565 841 €	20 %	GIP52
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	1 565 841 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	7 829 205 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 6

INTITULE DU PROJET : REHABILITATION DE LA PISCINE DE BOURBONNE-LES-BAINS

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : réhabilitation de la piscine intercommunale de Bourbonne-les-Bains
Date de début de l'opération : fin 2021
Date de fin de l'opération : 2022
Date de délibération du projet :

Descriptif du projet

Contexte :

Piscine type Iris issue du programme des « 1 000 piscines » (années 70)

Projet : réfection de la toiture et des vestiaires, mise aux normes électriques

Objectifs :

- Diminution des déperditions thermiques,
- Amélioration de l'accueil des usagers

Actions à mener : recrutement maîtrise d'œuvre

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires

- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :

ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Travaux, études	500 000 €		
Montant total du projet	500 000 €		

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	225 000 €	45 %	
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
<input checked="" type="checkbox"/> Département	130 716 €	26.86 %	
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	100 050 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	500 000 €	100%	

FICHE OPERATION CCSF 7

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE A BOURBONNE-LES-BAINS

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes des Savoir-Faire
Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres
Nom du représentant légal : Eric DARBOT
Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : construction d'une caserne de gendarmerie à Bourbonne-les-Bains
Date de début de l'opération : juin 2021
Date de fin de l'opération : 2026
Date de délibération du projet : 24 mai 2018

Descriptif du projet

Contexte :

Projet :

- démolition de la caserne existante
- construction d'une **gendarmerie neuve** représentant **9 logements** dont 1 réversible réservé au profit des gendarmes adjoints volontaires). *Effectifs : 8 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints volontaires*

Reconstruction sur le même site impossible car parcelle enclavée et d'une superficie insuffisante

Agrément du projet par ministère de l'Intérieur en mai 2018

Concours maîtrise d'œuvre en cours

Objectifs :

- Amélioration des conditions d'accueil et de logement des gendarmes

Actions à mener : recrutement maîtrise d'œuvre

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Rendre le territoire attractif en disposant d'une offre de service de qualité et en se démarquant des autres territoires

- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISON SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation

du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Travaux	2 672 664 €	75.41%	
Honoraires	453 432 €	12.80%	
Dépenses annexes	417 724 €	11.79%	
Montant total du projet	3 543 820 €		

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	1 063 146 €	30 %	
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité	885 955 €	25%	GIP52
Autre financement public	295 584 €	8%	Ministère intérieur
Autre financement privé			
Autofinancement	708 764 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	3 543 820 €	100%	

FICHE « OPERATION » CCAVM 1

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE DE PROXIMITE A AUBERIVE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugéonnais

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Laurent AUBERTOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : Construction d'une gendarmerie de proximité à Auberive

Date de début de l'opération : décembre 2021

Date de fin de l'opération : décembre 2023

Date de délibération du projet : 14 juin 2021

Descriptif du projet

Contexte :

Construction d'une nouvelle gendarmerie à Auberive avec une partie administrative et technique isolée de la zone de 4 logements, l'actuelle gendarmerie d'Auberive appartenant à Hamaris ne répondant plus correctement aux besoins de la Gendarmerie Nationale.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La CCAVM est porteuse du projet de construction de la gendarmerie d'Auberive, stratégique pour le territoire, en respectant le cahier des charges de la Gendarmerie Nationale. Cette dernière deviendra locataire des nouveaux locaux.

Cette opération permet de maintenir une brigade de proximité à Auberive, afin d'assurer un service de sécurité de la population de qualité sur le secteur de la commune et sur le secteur du Parc National.

Les logements et la caserne de la gendarmerie actuelle d'Auberive sont vétustes et ne correspondent plus aux exigences actuelles de confort, et également de normes environnementales, notamment en termes d'isolation et de chauffage.

Quatre familles de gendarmes vont vivre sur ce site et participer à la vie active d'Auberive et plus largement du territoire communautaire.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE , maintenir et renforcer les services à la population
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

- POCE d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Partie Casernes HT			
- Travaux	563 129 €	89%	
- Maitrise d'œuvre et divers	68 762 €	11 %	
Montant total du projet caserne	631 890 €	100 %	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
Partie Logements TTC (pas de perception du FCTVA)			
- Travaux	1 311 758 €	89 %	
- Maitrise d'œuvre et divers	130 870 €	11 %	
Montant total du projet Logement	1 471 932 €	100 %	

Montant global de l'opération	2 103 822 €		
--------------------------------------	--------------------	--	--

Financement	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	631 146 €	30 %	DETR
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	148 680 €	7 %	Ministère de l'intérieur
<input checked="" type="checkbox"/> GIP	631 146 €	30 %	
<input checked="" type="checkbox"/> Département	92 925 €	4 %	
Autre collectivité			Préciser laquelle
Autre financement public			Préciser lequel
Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	599 923 €	29 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	2103 822 €	100 %	

FICHE « OPERATION » CCAVM 2

INTITULE DU PROJET : CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A LONGEAU-PERCEY

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Laurent AUBERTOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : Construction d'une cantine scolaire à Longeau-Percey

Date de début de l'opération : septembre 2022

Date de fin de l'opération : septembre 2023

Date de délibération du projet : en cours (novembre 2021)

Descriptif du projet

Contexte :

Construction d'une cantine attenante au groupe scolaire de Longeau-Percey, qui s'inscrirait de manière cohérente dans les aménagements en cours lancés par la commune (aire de jeux, sécurisation de l'accès ...).

Actuellement, les élèves déjeunent au sein de la salle polyvalente communale mise à disposition par la commune, avec traversée de route pour y accéder.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La CCAVM est porteuse du projet de construction de la cantine de Longeau dans un but d'amélioration de la qualité de vie et de travail des occupants, notamment en matière d'acoustique, de luminosité et d'accès.

Cette construction neuve permettra une amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment (Isolation, Pompe à chaleur...). L'espace de cuisine sera équipé avec une attention particulière pour le recyclage et le tri sélectif.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Maintenir et renforcer les services à la population
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :

ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE

Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux	500 000 €	82 %	
- Maitrise d'œuvre et divers	87 300 €	15 %	
- Travaux	18 000 €	3 %	
Montant total du projet	605 300 €	100 %	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	211 855 €	35 %	DETR (estimation non demandée)
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande à effectuer
<input checked="" type="checkbox"/> Département	121 060 €	20 %	Estimation non demandée
Autre collectivité			Préciser laquelle
Autre financement public			Préciser lequel
Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	211 855 €	35 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	605 300 €	100 %	

FICHE « OPERATION » CCAVM 3

INTITULE DU PROJET : REFECTION DE LA TOITURE DES HALLES DE MONTSAUGEON

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Laurent AUBERTOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : Réfection de la toiture des Halles de Montsaugeon

Date de début de l'opération : décembre 2021

Date de fin de l'opération : décembre 2022

Date de délibération du projet : 06/09/2021

Descriptif du projet

Contexte :

Montsaugeon est une petite cité de caractère qui a intégré le réseau régional des Petites Cités de Caractère en 2019. Ses Halles, inscrites au titre des monuments historiques depuis 1996, font partie du patrimoine remarquable de cette commune depuis 1762.

La toiture, actuellement détériorée, nécessite une restauration complète tout en respectant son aspect d'origine.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La volonté politique locale est de porter cette petite cité de caractère tout en établissant un programme pluriannuel de travaux et de suivi. La restauration de la toiture des Halles de Montsaugeon constitue la première tranche de travaux dans la conservation de ce patrimoine historique.

D'autres travaux permettant d'assurer la promotion de cette Petite Cité de caractère sont en projet : Chapelle Castrale, Chemin de ronde, étang...

Cette démarche est soutenue par différents partenaires (Architecte des Bâtiments de France, CAUE 52...).

Ces travaux de restauration ont un impact touristique, le patrimoine remarquable de cette petite cité de caractère étant situé dans le périmètre du Parc National de Forêts et à 25 km de Langres, Ville d'Art et d'Histoire.

L'association La Tour des Villains assure l'animation sur le site, permettant le développement d'une centralité sur le territoire pour ses habitants et ses visiteurs avec la dynamique et les valeurs d'un Tiers-Lieu, vecteur de lien social.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : renforcer l'attractivité touristique en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire,
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

- POCE d'industrie
 Contrat Local de Santé
 Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain
 Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :
 Cohésion territoriale
 Ancrage locale de l'économie
 Transition écologique
 Résilience sanitaire
 Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique
 Usage du numérique
 Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux	156 243 €	90 %	
- Maitrise d'œuvre et divers	17 406 €	10 %	
Montant total du projet	173 649 €	100 %	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	68 627 €	39.5 %	DETR
<input type="checkbox"/> GIP			
<input checked="" type="checkbox"/> Département	34 729 €	20 %	
Région			Demande à faire
Autre financement public			Préciser lequel
Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	35 564 €	20.5 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	173 649 €	100 %	

FICHE « OPERATION » CCAVM 4

INTITULE DU PROJET : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE LA MAISON DE COURCELLES A SAINT LOUP SUR AUJON

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Laurent AUBERTOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Intitulé du projet : Travaux de mise aux normes et Réhabilitation de la Maison de Courcelles à Saint Loup Sur Aujon

Date de début de l'opération : avril 2021

Date de fin de l'opération : décembre 2023

Date de délibération du projet : 04/07/2019

Descriptif du projet

Contexte :

Suite à la décision de la commission de Sécurité, la Maison de Courcelles nécessite une réhabilitation du secteur central d'hébergement afin d'améliorer des conditions d'accueil des publics dans le cadre des missions qui lui sont confiées, dans des conditions de sécurité et d'accessibilité conformes à la réglementation en vigueur.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La Maison de Courcelles constitue un pilier de l'animation touristique et culturelle du territoire et génère des flux annexes. Acteur éducatif, économique, social et solidaire, la structure met en œuvre des actions éducatives, culturelles et de loisirs à destination des enfants, des adultes, des jeunes, des salariés et des bénévoles selon un projet pédagogique structuré. Elle propose par ailleurs la confection de repas à destination des enfants des écoles du territoire en privilégiant l'utilisation de produits locaux, frais, de saison, issus de l'agriculture biologique.

Ce sont 15 salariés qui œuvrent à l'accueil des publics toute l'année, avec jusqu'à 155 personnes présentes en simultané sur le site, générant environ 12 000 journées d'accueil.

La réhabilitation aura un impact positif sur la fréquentation du site, qui s'en trouvera renforcée.

Elle aura également pour effet l'amélioration énergétique du bâtiment.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Offrir une qualité de services pour renforcer l'attractivité du territoire
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
 Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

- POCE d'industrie
 Contrat Local de Santé
 Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain
 Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :
 Cohésion territoriale
 Ancrage locale de l'économie
 Transition écologique
 Résilience sanitaire
 Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique
 Usage du numérique
 Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux	1 316 977 €	85.2 %	
- Maitrise d'œuvre	120 000 €	7.8 %	
- Divers	107 930 €	7.0 %	
Montant total du projet	1 544 907 €	100 %	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	173 254 €	11.2 %	DSIL 1 ^{ère} tranche
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	555 886 €	36 %	DSIL 2 ^{ème} tranche
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande à faire
<input checked="" type="checkbox"/> Département	406 774 €	26.33 %	
Autre collectivité			Préciser laquelle
Autre financement public			Préciser lequel
Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	308 993 €	20 %	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	1 544 907 €	100 %	

FICHE « OPERATION » CCGL 1

INTITULE DU PROJET : CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE A NEUILLY-L'EVEQUE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes du Grand Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Jacky MAUGRAS

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 11/2021

Date de fin de l'opération : 08/2022

Date de délibération du projet : 24 mai 2019

Descriptif du projet

Contexte :

En janvier 2017, la Communauté de Communes du Grand Langres a pris la compétence scolaire pour l'ensemble de son territoire. Ainsi, les projets d'investissements en cours à cette époque ont été repris par la Communauté de Communes du Grand Langres. La commune de Neuilly l'Evêque disposait d'un projet de construction d'un groupe scolaire sur son territoire. Ainsi, la Communauté de Communes du Grand Langres a acté par délibération du 24/05/2019 la réalisation de cet ouvrage dont les caractéristiques sont les suivantes :

Construction d'un groupe scolaire moderne de 4 classes de maternelles, 6 classes d'élémentaires, de locaux périscolaires et d'une cantine scolaire pour 150 demi-pensionnaires avec office de réchauffage, pour reloger l'école qui est actuellement éclatée sur 3 sites (mairie, école maternelle et médiathèque) dont certains locaux ne sont pas aux normes et sont très vétustes.

Cette construction sera réalisée au centre du village sur 4 parcelles laissées à l'abandon, et dont certains bâtiments ou parties de bâtiment, à valeur patrimoniale, seront conservés et intégrés au projet.

Objectifs (impact en terme d'emploi, de population, de services,...)

- **Améliorer la qualité d'accueil des élèves** de la commune et des communes alentours en leur offrant des locaux modernes, confortables et sécurisants,
- **Améliorer la sécurité et la salubrité** des élèves en leur offrant des locaux aux dernières normes.
- **Offrir des locaux accessibles** aux personnes souffrants d'handicaps,
- **Contribuer au développement durable** en construisant des bâtiments économes en énergie, respectueux de la qualité de l'air, qui tiennent compte des aléas climatiques (fortes chaleurs, gestion des eaux de pluies sur la parcelle, etc.), qui tiennent compte du confort visuel et sonore des locaux, etc. En réhabilitant, au centre du village, 4 parcelles laissées à l'abandon, afin d'éviter l'étalement urbain,
- **Revitaliser le centre bourg** en réhabilitant 4 parcelles laissées à l'abandon au centre du village.
- **Favoriser l'implantation de population** en leur offrant un équipement public de qualité attractif,

- Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants en leur offrant des conditions d'enseignement et de loisirs modernes,
- Œuvrer pour le développement durable, par les économies d'énergie, la gestion de l'eau, la lutte contre les pollutions de tout type et l'étalement urbain,
- Rendre le centre du village attractif, en réhabilitant des parcelles et des bâtiments en ruines tout en préservant leur valeur patrimoniale.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Développer les services publics de proximité et l'offre de santé
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
Maintenir et développer les services à la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
Petites villes de demain Autres ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux et aménagement	4 600 000 €	100%	
Montant total du projet	4 600 000 €	100%	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
x Etat	1 420 179 €	30,87%	DETR dont 474 553€ déjà actés
Europe			
Région			Climaxion lettre d'attention du 14 mai 2020
x Département	868 750	18,89%	Contrat territorial 2020-2021 subvention déjà actée
Autre collectivité			
x Autre financement public	1 150 000 €	25%	GIP HM dont 956 829 subvention déjà actée
X Autre financement public	30 820€	0,67%	CAF à déposer
Autre financement privé	11 557€	0,25%	CEE
x Autofinancement	966 139 €	21%	
Montant total des recettes	3 633 861 €	79%	

FICHE « OPERATION » CCGL 2

INTITULE DU PROJET : CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE A LANGRES

4. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes du Grand Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Jacky MAUGRAS

Qualité : Président

5. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : ?

Date de fin de l'opération : ?

Date de délibération du projet : 28 février 2020

Descriptif du projet

Contexte :

Réhabilitation du bâtiment 22 regroupant les 4 écoles de quartier (Pôle scolaire des Ouches, Ecole maternelle de la Grenouille, Ecole élémentaire de la Bonnelle) pour offrir à tous les Langrois un même niveau de qualité sur l'ensemble du territoire en :

- Améliorant les conditions d'accueil des élèves en temps scolaire et des enfants sur le temps périscolaire
- Créant un véritable Pôle Éducatif dans la continuité de la Maison de l'Enfance et le projet du futur collège sur le même quartier.

Objectifs poursuivis :

- Améliorer la qualité d'accueil des élèves de Langres et des communes alentours en leur offrant des locaux modernes, confortables et sécurisants,
- Améliorer la sécurité et la salubrité des élèves en leur offrant des locaux aux dernières normes,
- Offrir des locaux accessibles aux personnes souffrants d'handicapes,
- **Contribuer au développement durable** en construisant des bâtiments économes en énergie, respectueux de la qualité de l'air, qui tiennent compte des aléas climatiques (fortes chaleurs, gestion des eaux de pluies sur la parcelle, etc.), qui tiennent compte du confort visuel et sonore des locaux, etc.
- **Revitaliser** la place d'armes du Commandant Chauchard,
- **Création de petites unités** (intérieures et extérieures) et de modularité des locaux pour pérenniser la prise en charge particulière de certains élèves liée au contexte socio-éducatif (classe d'intégration IME, CLIN...)
- **Faciliter les liens et les échanges** Maternelle / Élémentaire,
- **Confort** pour les enfants et les familles avec un seul lieu d'accueil,

Impacts attendus : (sur l'emploi, sur le développement local, sur l'environnement ...)

- **Rapprochement des infrastructures** pour éviter les transports scolaires (Restauration Turenne, BSMAT, Aqualangres),
- **Favoriser l'implantation de population** en leur offrant un équipement public de qualité attractif,
- **Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants** en leur offrant des conditions d'enseignement et de loisirs modernes,
- **œuvrer pour le développement durable**, par les économies d'énergie, la gestion de l'eau, la lutte contre les pollutions de tout type et l'étalement urbain,

- **Rendre la Citadelle attractif**, en réhabilitant les bâtiments tout en préservant leur valeur patrimoniale.
En parallèle de ce projet, la ville de Langres réalisera des travaux de voirie pour un montant estimé à 4,5 millions d'euros. Il est envisageable que ces deux opérations soient menées conjointement dans le cadre d'une délégation de la maîtrise d'ouvrage de la ville au bénéfice du Grand Langres.

Cadre

Objectif général :

- **Objectif(s) du PTRTE : Développer les services publics de proximité et l'offre de santé**
- **Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
 ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
 Maintenir et développer les services à la population**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

**POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : schéma de développement touristique du pays de Langres**

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

6. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux, prestations intellectuelles et aménagement	13 371 300€	100%	
Montant total du projet	13 371 300 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
x Etat	2 337 040€	17,48%	DETR, FNADT, DSIL à déposer
Europe	720 000	5,38%	FEDER à déposer
Région	3 000 000	22,44%	Dossier 20POO939 présenté à la commission d'attribution du 27/11/2020
x Département		%	Contrat territorial 2020-2021
Autre collectivité			
x Autre financement public	4 400 000	32,91%	GIP HM dont 3 270 844 sur base convention 7671 du 24 février 2021
X Autre financement public	110 000€	0,82%	CAF à déposer
X Autre financement public	110 000€	0,82%	Climaxion. Lettre d'attention di 14 mai 2020
Autre financement privé	20 000€	0,15%	EDF + GIP économie énergie à déposer
x Autofinancement	2 674 260€	20%	
Montant total des recettes	10 967 040€	80%	

FICHE « OPERATION » CCGL 3

INTITULE DU PROJET : REVISION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)

7. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes du Grand Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Jacky MAUGRAS

Qualité : Président

8. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : printemps 2022 pour l'étude de pré opérationnelle

Date de fin de l'opération : 2029 – révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Date de délibération du projet : 06 juin 2017

Descriptif du projet

Contexte :

Par arrêté ministériel du 26 mars 1985 a été créé le secteur sauvegardé Langres, qui couvre un secteur de 70 ha correspondant au quartier historique. Une révision ne portant que sur le front sud – place Bel Air, a été approuvée par arrêté préfectoral n°2033 du 09/07/2007. Cependant, l'évolution de la législation, des modes de restauration immobilières, de la prise en compte des nouveaux modes de vie comme des nouveaux modes de fonctionnement, les nombreuses questions de détails de gestion du secteur sauvegardé, conduisent à envisager aujourd'hui la mise à l'étude d'une révision du PSMV.

En plein cœur d'un dispositif de revitalisation du centre Bourg de Langres, il s'agit aujourd'hui de définir un projet de centre-ville alliant développement urbain, création architecturale et préservation du patrimoine, de procéder à une évaluation patrimoniale des immeubles du quartier historique (réalisation du fichier d'immeuble) et d'intégrer des dispositions permettant d'allier mise en valeur et restauration patrimoniales, résorption de la vacance et qualité d'habitat durable, sans oublier l'espace public. Cette révision doit aussi être l'occasion de concilier la défense du patrimoine avec le développement de démarche éco responsables.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Objectifs :

- Accompagner l'installation des nouveaux arrivants et de leur famille.
- Préserver le Patrimoine
- Inciter à la rénovation du bâti dans une démarche éco responsable
- Démarche de revitalisation du territoire

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUITS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
Petites villes de demain Autres : schéma de développement touristique du pays de Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

9. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Etude pré opérationnelle et révision du PSMV	540 000€	100%	
Montant total du projet	540 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
x Etat	270 000€	50 %	DRAC
Europe			
x Région			Demande à faire
Département			
Autre collectivité			
x Autre financement public	54 000€	20%	GIP HM à déposer
Autre financement privé			
x Autofinancement	108 000€	20%	
Montant total des recettes	432 000€	80%	

FICHE « OPERATION » PETR 1

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT DU BASSIN DE BAINADE DE LA JUCHERE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 09/2021

Date de fin de l'opération : 12/2022

Date de délibération du projet : 23/02/2021

Descriptif du projet

Contexte :

L'aménagement du bassin de baignade de la Juchère (Villars-Santenoge), dans le périmètre du parc national, date des années 1980. Il est nécessaire de lui redonner de l'éclat et de réaménager le site pour l'accueil du public.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Renouveler l'offre de baignade sur le site de la Juchère qui propose une rare offre de loisirs dans le périmètre du Parc national de forêts.

Des modules de jeux viendront remplacer ceux du site, obsolètes. La rénovation du bassin comprendra la mise en place d'une douche, la réfection des berges en béton, le remplacement du sable du fond du bassin, la rénovation de la vidange.

Le projet comprend aussi la reprise du système d'alimentation d'eau du bassin avec une prise d'eau directe depuis la rivière pour assurer une meilleure qualité de l'eau de baignade ainsi que la mise en place d'un contrôle de débit pour assurer le suivi journalier du renouvellement de l'eau du bassin.

Une nouvelle offre de loisirs sera aussi proposée avec des modules de jeux.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCAVM : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire
- Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
Petites villes de demain Autres : schéma touristique 2014-2020 du pays de Langres.

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Module de jeux	25 000€	22%	
- Travaux et aménagement	90 000 €	78%	
Montant total du projet	115 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	34 500 €	30%	DETR
Europe			
Région			
x Département	34 500 €	30%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	23 000 €	20%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	23 000 €	20%	
Montant total des recettes	115 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 2

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT DU TOUR DE LAC DE CHARMES – PHASE 5

1. Maître d’Ouvrage

Nom du Maître d’Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l’opération : 03/2022

Date de fin de l’opération : 03/2023

Date de délibération du projet : 23/02/2021

Descriptif du projet

Contexte :

Le lac de Charmes comprend 3 bassins et une réserve. Un sentier piéton est en cours d’aménagement depuis plusieurs années pour faire le tour des deux bassins avals.

Dans la continuité des aménagements des tours de lac, le projet consiste à aménager un sentier de randonnée, accessible aux piétons et cyclistes, en espace partagé

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Objectifs :

- Mise en tourisme d’un site remarquable
- Amélioration de la notoriété du site
- Amélioration de l’accueil des publics

Cette 5ème et dernière phase permettra de terminer la boucle du bassin central. Le sentier sera aménagé selon les mêmes caractéristiques que celui déjà réalisé, sur une largeur de 2,50m au plus proche du lac. Une passerelle métallique d’une longueur de 300 ml sera construite au niveau du lac, en encorbellement sur une structure existante en pierres, pour traverser le lac le long de la route départementale en toute sécurité.

L’aménagement de cette 5ème phase représente une longueur de 2, 350 km qui s’inscrira dans un cheminement d’une longueur totale de 8,5km.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer
- Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : schéma de développement touristique du pays de Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Travaux et aménagement	370 000 €	100%	
Montant total du projet	370 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	111 000 €	30%	DETR
Europe			
Région			
x Département	111 000 €	30%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	74 000 €	20%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	74 000 €	20%	20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes	370 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 3

INTITULE DU PROJET : CREATION DE LA CITE DE LA VANNERIE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 01/2020

Date de fin de l'opération : 06/2023

Date de délibération du projet : 25/02/2019

Descriptif du projet

Contexte :

Le PETR du Pays de Langres a porté en 2018 une étude de faisabilité et de positionnement d'un centre d'interprétation de la vannerie à Fayl-Billot puis en 2019 une étude scénographique pour définir l'avant-projet fonctionnel. Ces étapes ont apporté des conclusions qui ont permis aux élus de poursuivre le projet par la création de l'équipement : la Cité de la Vannerie.

« Cité », car ce projet revêt plusieurs entrées :

- Touristique : en tant que lieu de mémoire et de valorisation du savoir-faire de tressage vannier,
- Technique : en tant que centre de ressources et technique (Fablab) pour la filière et les vanniers, designers, artistes,
- Pédagogique : à destination des publics scolaires, étudiants.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La future Cité de la Vannerie a pour objectifs de :

- apporter une nouvelle activité de découverte du Pays de Langres, qui vient aussi renforcer le maillage des équipements touristiques/économiques du territoire. Ce projet est vu comme un vecteur fort de notoriété et d'attractivité pour tout le territoire,
- donner un nouvel élan aux savoir-faire existants dans la région de Fayl-Billot et axés autour de la vannerie ;
- témoigner de la tradition (active) de vannerie à Fayl-Billot et prouver que la vannerie est un art toujours innovant et créatif,
- valoriser les collections existantes,
- proposer un véritable centre, lieu d'échanges avec les publics locaux et un pôle attractif pour les visiteurs extérieurs,
- constituer un lieu d'incitation à la découverte de la vannerie et de la région de Fayl-Billot,

De mettre en place un centre de ressources et de développement pour les acteurs de la filière et les designers.

2021 :

- Étude de sol initiale,
- Validation du scénario d'implantation (convention avec le Conseil Régional),
- Rédaction du programme définitif de l'opération,
- Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant à minima un architecte, un architecte d'intérieur, un économiste, un bureau d'études structures, un thermicien, un acousticien.

2022 :

- Réalisation du projet architectural et technique,
- Mise en place du projet scénographique,
- Lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux,

2023 : Travaux, aménagement des pôles et des espaces extérieurs.

2024 : Ouverture pour l'été.

Partenaires : Région Grand Est, Communauté de communes des Savoir-Faire, ville de Fayl-Billot, Comité de Promotion et de la vannerie, artisans vannier.

Cadre

Objectif général :

- Objectifs du PTRTE CCSF : Favoriser le développement de filières durables en s'appuyant sur les ressources du territoire / Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique
Favoriser le développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres : schéma touristique 2014-2020 du pays de Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Bâtiment et scénographie	4 000 000 €	100%	
Montant total du projet	4 000 000 €	100%	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
x Etat	1600 000 €	40%	DETR
Europe			
X Région			Demande en cours
x Département	400 000 €	10%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	400 000 €	10%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	800 000 €	20%	
Montant total des recettes	4 000 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 4

INTITULE DU PROJET : ETUDE DE POSITIONNEMENT DE LA RESIDENCE DE TOURISME LA VINGEANNE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 02/2020

Date de fin de l'opération : 04/2022

Date de délibération du projet : 13/02/2020

Descriptif du projet

Contexte :

Le PETR du Pays de Langres est propriétaire de la Résidence de Tourisme de la Vingeanne. Cet établissement dispose de 60 chalets (plus de 300 lits – le plus grand parc à proximité du parc national) - 1 restaurant - 1 piscine couverte, un espace de loisirs en plein air. Dix premiers chalets sont en cours de réhabilitation pour une montée en gamme nécessaire au maintien de la compétitivité de la résidence. Il est souhaité d'en rénover une dizaine d'autres. Il resterait 40 chalets conçus sur un modèle désormais désuet, qui ne permet plus de se différencier positivement dans le contexte du renouveau que connaît l'offre d'hébergement touristique depuis quelques années.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

L'objectif est de redéfinir le positionnement et l'offre de la résidence, prenant en compte l'émergence du Parc national de forêts. La Résidence de Tourisme de la Vingeanne est le principal hébergement touristique aux portes Est du Parc.

Une étude de positionnement répondra aux questions suivantes :

- Quelles clientèles viser (groupes, randonneurs, familles) ?
- Augmenter ou réduire la capacité d'hébergement ?
- Quel(s) type(s) d'hébergement à produire/renouveler ?
- Quel modèle économique adopter pour les 10 années à venir ?

La finalité de l'étude est de définir un plan d'investissement pour les années à venir.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCAVM : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire
- Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
 Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : schéma de développement touristique 2014-2020

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Etude de positionnement	10 000 €	100%	
Montant total du projet	10 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	4 000 €	40%	DETR
Europe			
Région			
x Département	2 000 €	20%	
Autre collectivité			
x Autre financement public			
Autre financement privé	2 000 €	20%	GIP HM
Autofinancement	2 000 €	20%	
Montant total des recettes	10 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 5

INTITULE DU PROJET : EXTENSION DU KIOSQUE DE LA PLAGE DE LA LIEZ

4. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

5. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 09/2021

Date de fin de l'opération : 06/2022

Date de délibération du projet : 23/02/2021

Descriptif du projet

Contexte :

Le site de la Liez est le plus attractif des 4 lacs au niveau de la fréquentation touristique. La venue deux nouvelles activités sur le site (restauration et Lake-Park) conforte et développe cette dynamique. La plage et les espaces publics commerciaux sont de plus en plus plébiscités.

Cet attrait indiscutable doit néanmoins être accompagné par de nouveaux aménagements. La plage de la Liez est équipée d'un kiosque qui comprend actuellement les locaux du surveillant de baignade (poste de secours) et une partie restauration rapide, bar et glaces. Au regard de la fréquentation de la plage, l'extension de ce kiosque permettra de répondre à une demande en augmentation.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Le projet est le suivant :

- Extension du kiosque de la plage comprenant la création de locaux fonctionnels et adaptés à la restauration au rez-de-chaussée et création d'un étage (notamment pour un logement de fonction au niveau R+1 nécessaire à la gestion et surveillance du restaurant et du Lake Park (structure gonflable de jeux sur le lac)
- Couverture brise soleil
- Panneaux photovoltaïque 6mx8mx1m
- Passerelle + escalier, nouveau poste
- Rampe accès 20% depuis chemin supérieur, nouveau poste
- Voirie accès livraisons depuis chemin supérieur 50mx 4m

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer
- Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
 Renforcer l'activité touristique
 Favoriser le développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : schéma touristique 2014-2020 du pays de Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

6. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Construction et aménagement	600 000 €	100%	
Montant total du projet	600 000 €	100%	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	180 000 €	30 %	DETR
Europe			
Région			
x Département	180 000 €	30%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	120 000 €	20%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	120 000 €	20%	
Montant total des recettes	600 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 6

INTITULE DU PROJET : PAS A PAS DE BOURBONNE LES BAINS ET LANGRES

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 2021

Date de fin de l'opération : 2023

Date de délibération du projet : 13/02/2020

Descriptif du projet

Contexte :

Les cités de Langres et Bourbonne les Bains font l'objet de programmes d'interprétation du patrimoine sous maîtrise d'ouvrage du PETR du Pays de Langres. Ces projets se traduisent par la mise en place de mobiliers (plaques, pupitres, totems) et de supports numériques injectés dans l'application Id'VIZIT. L'objectif est de compléter ces dispositifs par des « pas à pas » qui viendront matérialiser des circuits de visite.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Les projets consistent à matérialiser, pour chaque cité, un parcours de visite mettant en exergue ses patrimoines essentiels et incontournables. Des clous au sol seront utilisés (160 à 180 pour chaque parcours) pour organiser plus facilement le cheminement des visiteurs (pour ceux qui n'utilisent pas le support numérique).

Le parcours sera défini par un prestataire avec un schéma d'implantation. Chaque commune définira son clou : dimension, forme, matériau, emblème (telle la Chouette à Dijon). Les clous seront installés par les services techniques des communes.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCSF : Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil
- Objectif du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
Petites villes de demain Autres : schéma touristique 2014-2020 du pays de Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Bâtiment et scénographie	20 900 €	100%	
Montant total du projet	20 900 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	6 270 €	30%	DETR
Europe			
Région			
x Département	6 270 €	30%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	4 180 €	20%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	4 180 €	20%	
Montant total des recettes	20 900 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 7

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT DE LA SOURCE DE L'AUBE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 09/2021

Date de fin de l'opération : 09/2022

Date de délibération du projet : 23/02/2021

Descriptif du projet

Contexte :

L'Aube prend sa source au Mont Armet, à 375 mètres d'altitude, dans la forêt d'Auberive entre Praslay et Aujeurres. La source de l'Aube grossit sur plusieurs dizaines de kilomètres avant de devenir l'imposante rivière qui se jette dans la Seine.

Ce projet vient finaliser le sentier d'interprétation de la source de l'Aube d'une longueur finale de 3,7 km.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Les objectifs sont les suivants :

- Mise en tourisme d'un des sites remarquables du parc national
- Amélioration de la notoriété du site
- Amélioration de l'accueil des publics

Afin de le rendre accessible au plus grand nombre, la rénovation de la retenue d'eau du bassin de la source de l'Aube est nécessaire pour aménager un passage piéton sécurisé qui permet de franchir l'aube. Le projet comprend également l'aménagement de 520 ml d'un chemin, pour passer d'un sentier aller-retour à une boucle, et valoriser (défrichage, démoussage, sécurisation) le site du Four à Chaux qui se trouve au-dessus de la source de l'Aube.

Cadre

Objectif général :

- **Objectif du PTRTE CCAVM : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire**
- **Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :**
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Renforcer l'activité touristique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : schéma touristique 2014-2020 du pays de
 Langres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale
 Ancrage local de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire
 Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique
 Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Bâtiment et scénographie	57 000 €	100%	
Montant total du projet	57 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	17 100 €	30%	DETR
Europe			
Région			
x Département	17 100 €	30%	
Autre collectivité			
x Autre financement public	11 400 €	20%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	11 400 €	20%	
Montant total des recettes	57 000 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 8

INTITULE DU PROJET : ETUDE D'OPPORTUNITE, DE POSITIONNEMENT ET DE FAISABILITE SPECTACLE VIVANT ET MUSIQUE

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 01/2020

Date de fin de l'opération : 12/2022

Date de délibération du projet : 13/02/2020

Descriptif du projet

Contexte :

Au regard du contexte local, des besoins des structures liées à la musique et plus spécifiquement aux besoins de l'Association du Chien à plumes et des volontés politiques locales, il convient de vérifier et de calibrer, par une étude, le besoin de salle dédiée aux musiques actuelles et de travailler un projet territorial sur le sujet.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Il s'agit de conduire une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet de salle dédiée aux musiques actuelles en Pays de Langres.

- si un projet de territoire dédié à la musique est opportun,
- si le besoin d'un lieu spécifique, dédié à la musique pour le développement de l'association du Chien à plumes et plus largement pour un projet de territoire en lien avec les acteurs en place est révélé,
- si le besoin d'un lieu spécifique, dédié à la musique, labellisable notamment en SMAC – scène de musique actuelle - constitue une opportunité pour le Pays de Langres. Comment adapter un projet de SMAC sur un territoire en déclin démographique à faible capacité financière ?

Cette étude comportera trois volets : étude d'opportunité, étude de positionnement et étude de faisabilité.

Cadre

Objectif général :

- Objectif(s) du PTRTE :
 - Objectif du PTRTE CCSF : Renforcer le tourisme sur le territoire en renforçant l'offre et l'accueil

• Objectif du PTRTE CCGL : Développer l'offre touristique du territoire en s'appuyant sur le Parc National et le label « Pays d'art et d'histoire » pour se démarquer

- Objectif du PTRTE CCAVM : Renforcer l'attractivité touristique du territoire en augmentant la capacité d'accueil et en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire

- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 2 : MISONN SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE
 Développer et dynamiser le tissu associatif (secteurs culturel, sportif, services)

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé
 Petites villes de demain Autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement (HT)

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Etude	16 666.67 €	100%	
Montant total du projet	16 666.67 €	100 %	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	7 000 €	60%	DETR
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
x Autofinancement	9 666.67 €	40%	
Montant total des recettes	16 666.67 €	100%	

FICHE « OPERATION » PETR 9

INTITULE DU PROJET : EXTENSION DE LA ZAI DU BREUIL

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 07/2021

Date de fin de l'opération : 07/2022

Date de délibération du projet : 30/03/2021

Descriptif du projet

Contexte :

Située au pied de la commune de Montigny le Roi, la zone d'activités du Breuil est la plus ancienne et la plus importante de la commune. La mise en service de l'autoroute A31 dans les années 1980, avec l'aménagement d'une sortie autoroute située pratiquement au cœur de la zone d'activités, a conforté son positionnement et son développement.

Les activités présentes, implantées sur plusieurs décennies, constituent un tissu économique important qu'il convient de conforter et soutenir. Par ailleurs, certains changements importants d'activités ont laissé quelques zones à réhabiliter.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Le projet d'aménagement de la zone d'activités du Breuil comprend trois niveaux différents :

- Une étude d'aménagement général de la zone d'activités du Breuil, qui prend en considération la totalité de zone existante et de son extension, soit environ 100ha,
- Une étude d'aménagement de l'extension de la zone d'activités, environ 30ha,
- La réalisation des travaux d'extension d'une première phase d'environ 5ha.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCGL : Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux travailleurs
- Objectif(s) du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUTS LOCAUX
Favoriser le développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Etudes et travaux	1 100 000 €	100%	
Montant total du projet	1 100 000 €	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement	€	%	Commentaires
x Etat	550 000 €	50%	DETR
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
x Autre financement public	330 000 €	30%	GIP HM
Autre financement privé			
x Autofinancement	220 000 €	20%	
Montant total des recettes	1 100 000 €	100%	

FICHE « Opération » PETR 10

INTITULE DU PROJET : REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UN RESEAU DE TIERS-LIEUX EN PAYS DE LANGRES

4. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

5. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 08/2021

Date de fin de l'opération : 12/2022

Date de délibération du projet : 04/11/2020

Descriptif du projet

Contexte :

Le Pays de Langres, composé de trois Communautés de communes, est un territoire rural de 46 000 habitants, situé dans le tiers sud de la Haute-Marne.

Dès 2014, l'isolement des entrepreneurs est une problématique mise en avant à traiter dans le cadre du Projet de territoire 2014-2024.

La démarche SCoT du Pays de Langres propose deux axes de travail, quant au sujet de l'immobilier « mutualisé » / « collectif » pour les entrepreneurs :

- créer des outils d'aide au développement de jeunes entreprises : hôtels d'entreprises, pépinières, incubateurs,
- développer des espaces mutualisés pour les entreprises locales : espaces de coworking, locaux partagés.

La crise sanitaire liée au COVID-19 à laquelle nous sommes confrontée nous laisse penser que le développement du télétravail va se développer. Une solution doit être pensée pour maintenir les navetteurs sur le territoire et ainsi leur éviter des déplacements quotidiens vers l'extérieur du territoire (démobilité). Cet axe permet aussi le développement d'une économie résidentielle.

Dans ce contexte, une réflexion concernant le développement cohérent de tiers-lieux à l'échelle des trois Communautés de communes du Sud Haute-Marne s'impose aux yeux des élus locaux.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Objectifs :

La volonté locale est de faire émerger un projet de tiers-lieux par Communauté de commune et un projet plus global qui vise à articuler les projets entre eux et coordonner les initiatives.

Les projets individuels doivent ainsi répondre aux objectifs suivants :

- créer des lieux identifiés, thématiques, qui appuient, de par leur offre de service, à l'émergence de projets d'activités,
- donner une solution d'hébergement temporaire aux jeunes créateurs d'entreprise, aux travailleurs nomades,
- permettre la découverte de nouveaux outils de création numérique (via notamment le projet de fablab à Fayl-Billot),
- réduire la fracture numérique en permettant un accès facilité aux outils numériques,
- réduire les temps de transports permettant aux usagers d'accéder à un service grâce à un maillage du territoire,

et ainsi

- permettre le développement d'activités économiques en lien avec les ressources locales,
- rompre la solitude et favoriser les échanges par la création de lien social entre les usagers.

Le projet territorial doit permettre d'animer le réseau de tiers lieux et de coordonner un réseau d'acteurs, la ou les communautés d'entrepreneurs identifiés, et de mettre un programme d'actions mêlant communication – évènementiel - collaboration pour attirer les utilisateurs potentiels.

Actions à mener :

Réalisation d'une étude d'opportunité, de positionnement et de faisabilité selon une méthode participative qui permet la co-construction du projet par les acteurs eux-mêmes.

Partenaires :

- Communauté de communes Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais
- Communauté de communes du Grand-Langres
- Communauté de communes des Savoir-Faire
- Ville de Langres
- Association La Gare
- Comité de Développement et de Promotion de la Vannerie

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCAVM : Générer et maintenir l'activité économique sur le territoire
- Objectif du PTRTE CCSF : Accompagner le développement des activités économiques sur le territoire
- Objectif du PTRTE CCGL : Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux travailleurs
- Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
ORIENTATION 1 : OSONS NOS ATOUS LOCAUX
Travailler à l'émergence de projets d'activités économiques

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

6. Financement

Plan de financement lié à un appel à manifestation d'intérêt de la Région Grand-Est et incluant une part d'investissements matériels pour la création de deux tiers-lieux.

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Étude	30 000	20 %	
- Equipement Fab Lab Fayl-Billot	57 790	39 %	
- Tiers Lieux : travaux et équipement Langres	60 210	41 %	
Montant total du projet	148 000	100%	

**Investissement en HT et fonctionnement en TTC*

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
Etat			
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	30 105	20 %	
Autre financement public			
Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	43 895	30 %	
Montant total des recettes	148 000	100 %	

FICHE « Opération » PETR 11

INTITULE DU PROJET : DEPLOIEMENT DU PROGRAMME DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ENERGETIQUE (SARE) SUR LE PAYS DE LANGRES

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : PETR du Pays de Langres

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

Nom du représentant légal : Eric DARBOT

Qualité : Président

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération : 10/2021

Date de fin de l'opération : 12/2023

Date de délibération du projet : 06/07/2021

Descriptif du projet

Contexte :

Plus de 80% des bâtiments sur le pays de Langres ont été bâtis avant 1990, soit à une période pendant laquelle l'efficacité énergétique n'était pas ou était mal prise en compte dans la réflexion préalable à la construction d'un bâtiment.

Le pays de Langres est couvert par un PIG Habiter Mieux ainsi qu'une OPAH. Ces dispositifs permettent l'accompagnement des propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah ; soit environ moitié des propriétaires occupants ; accompagnement par un professionnel qualifié sur les questions de rénovations énergétiques performantes.

Les besoins en matière de rénovation énergétique sont donc importants et l'accompagnement permettant une rénovation énergétique de qualité restreint aux seuls propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

La mise en place du programme SARE permettra de répondre à trois objectifs :

- rendre accessible à l'ensemble de la population du territoire un accompagnement gratuit, complet et neutre pour les solutions de rénovation énergétique de leur logement,
- proposer des solutions de rénovation énergétique les plus qualitatives possibles,
- In fine, améliorer qualitativement les logements du pays de Langres en termes d'efficacité énergétique.

Cadre

Objectif général :

- Objectif du PTRTE CCAVM : Renouveler et verdir le parc de logement et le bâti sur le territoire
 - Objectif du PTRTE CCSF : Valoriser et rénover le parc de logement du territoire
 - Objectif PTRTE CCGL : Proposer une offre d'hébergement attractive pour les nouveaux arrivants / Inciter à la rénovation du bâti dans une démarche écoresponsable
 - Objectif du projet de territoire 2014/2024 du Pays de Langres :
- ORIENTATION 2 : MISONNS SUR L'EQUILIBRE ET LA PROXIMITE DE NOS POLES DE VIE / Favoriser la réhabilitation durable de l'habitat**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres : Programme SARE

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Pour trois années pleines

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
- Conseiller thermicien	123 000	81 %	
- Communication	9 000	6 %	
- Coordination	20 033	13 %	
Montant total du projet	152 00.56	100%	

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement prévisionnel	€	%	Commentaires
Etat			
Europe			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Demande en cours
Département			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	59 238.96	39 %	
Autre financement public			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé	75 965.35	50%	Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
Autofinancement			
Montant total des recettes	152 033.56	100%	

FICHE « Opération » VNF

Intitulé du projet : CONFORTEMENT ET REGENERATION DES BARRAGES-RESERVOIRS DE LA REGION DE LANGRES

1. Maître d'Ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage : Voies Navigables de France

Statut : Communauté de Communes PETR Communes Autres

2. Descriptif du projet

Investissement Fonctionnement

Date de début de l'opération :

Date de fin de l'opération :

Date de délibération du projet :

Descriptif du projet

Contexte :

Voies navigables de France a en charge la gestion des quatre barrages-réservoirs de la région de Langres dont la vocation première est le stockage de l'eau pour la réalimentation du canal entre Champagne et Bourgogne et des rivières en tête de bassin.

Outre cette fonction première, ces ouvrages hydrauliques présentent également des enjeux de territoire en termes de soutien d'étiage des milieux naturels, d'alimentation en eau potable de la région langroise, d'offre touristique et de loisirs grâce aux plans d'eau formés par les retenues et plus marginalement, en matière de prévention du risque d'inondation en aval des retenues lorsque la capacité de stockage résiduelle des réservoirs le permet.

De par leurs caractéristiques dimensionnelles de hauteur et de volume d'eau stocké, ces ouvrages intéressent la sécurité publique et sont soumis à des dispositions réglementaires strictes de surveillance, d'auscultation et d'entretien. Par ailleurs, ces ouvrages, construits à la fin du 19^{ème} siècle, début du 20^{ème} siècle, ne peuvent plus être remplis à leur capacité nominale de stockage au regard des conditions de sécurité et de sûreté actuellement en vigueur.

Objectifs / Actions à mener/ Partenaires :

Afin de retrouver la pleine fonctionnalité de ces barrages-réservoirs et en particulier examiner dans quelles conditions leur exploitation peut être portée à un niveau nominal, VNF a lancé un programme d'études portant sur les travaux de confortement et de régénération à entreprendre pour remédier aux insuffisances. Le montant du programme de travaux et des études complémentaires à mener s'établit aujourd'hui à 23,6 millions d'euros pour lequel :

- 3,56 millions d'euros sont financés dans le cadre du plan de relance et vont faire l'objet de travaux programmés en 2021 et en 2022. Il s'agit des travaux de rénovation et de modernisation de l'évacuateur de crue du barrage de la Liez et de la protection des perrés du parement amont du barrage de la Vingeanne ;
- 4,85 millions d'euros ont fait l'objet d'un plan de cofinancement validé par les parties prenantes ou en cours d'instruction. Il s'agit de la rénovation des vantelleres des tours de prise d'eau du barrage de la Mouche (cofinancement avec le GIP52), de l'étanchéité de la crête et de la rénovation des maçonneries du barrage de la Mouche (cofinancements entre VNF, le CD52 et le GIP52) pour les montants respectifs de montant de 0,64 M€ et 4,21 M€ ;
- 3,78 € millions d'euros dont le plan cofinancement reste à étudier entre VNF, l'Etat, l'AESN et les partenaires locaux dont le CD52, le GIP52, le SMIPEP. Les travaux associés portent sur le

confortement amont et aval du barrage de la Mouche dont les études sont avancées au stade de avant-projet et projet et pour lesquels une échéance de réalisation a été fixée au 31 décembre 2025 par arrêté préfectoral ;

- 11,40 millions d'euros dont le plan de financement reste à étudier entre VNF et les partenaires locaux. Les travaux concernés portent sur le confortement du parement amont et aval, du traitement des écoulements et de la rénovation des vannages du barrage de la Vingeanne, le confortement du parement amont du barrage de la Liez, le confortement amont et aval, la rénovation de l'évacuateur de crue et des vannages du barrage de Charmes. Le montant global reste à ce stade des études, approximatif (études préliminaires).

Cadre

Objectif général :

- **Objectif du PTRTE CCGL : Préserver les ressources en eau**
- **Objectif du PTRTE CCGL : Garantir la quantité et la qualité de la ressource en eau pour les années à venir**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE Territoire d'industrie Contrat Local de Santé Projet Alimentaire de Santé Petites villes de demain Autres

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : Cohésion territoriale Ancrage locale de l'économie Transition écologique Résilience sanitaire Préservation du patrimoine culturel, naturel, historique Usage du numérique Transfrontalier / interterritorial

3. Financement

Nature de la dépense*	€	%	Commentaires
-			
-			
-			
Montant total du projet			

*Investissement en HT et fonctionnement en TTC

Financement	€	%	Commentaires
<input type="checkbox"/> Etat			Préciser DSIL, FNADT, DETR, ...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser LEADER, FEADER, FEDER, ...
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser laquelle
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser lequel
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de file
Montant total des recettes			

• Le diagnostic écologique

La ressource Eau et la Ressource forêts à l'échelle du Pays de Langres

L'eau est très présente sur le territoire avec un linéaire de cours d'eau d'environ 1 790 kilomètres. Cette caractéristique entraîne toutefois une forte exposition aux évolutions climatiques (inondations, érosion, sécheresse...).

Le territoire du Pays de Langres se situe en tête des trois grands bassins versants Seine/Marne, Meuse et Saône/Rhône. Sur le bassin Marne-Amont la compétence GEMAPI est actuellement portée par le SMBMA. De nouveaux syndicats de rivières sont en train de se structurer sur le bassin de la Meuse, de la Vingeanne, de l'Apance/Amance/Vannon/Salon.

Concernant l'assainissement, la pollution urbaine est localement pénalisante malgré une population limitée due à une faible capacité de dilution du milieu (tête de bassin). Le Pays de Langres compte 68 dispositifs de traitement des eaux usées dont 28 jugés conformes. 68 % des communes du territoire disposent d'un zonage d'assainissement, dont 47 % ayant choisi un assainissement non collectif.

Les chiffres par EPCL :

	CCSF	CCGL	CCAVM
Linéaire de cours d'eau (km)	743	577	471
Nombre de captages	148	167	126
% de captages protégés par DUP	50	42	46
Nombre de STEP	28	30	10
STEP conformes	11	13	4
% de communes avec zonage d'assainissement	57	69	78
% de communes avec zonage ayant choisi un assainissement non collectif	28	27	82,5

Pour répondre aux objectifs de bon état des eaux fixés par la directive cadre sur l'eau, les collectivités vont devoir mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux, équiper les collectivités dépourvues d'un système de traitement et finaliser les zonages d'assainissement. Le territoire compte 441 captages destinés à l'alimentation en eau potable dont 46 % protégés par une déclaration d'utilité publique.

Enfin concernant l'eau potable, les enjeux à prendre en compte se complexifient pour les maîtres d'ouvrage et les communes qui vont devoir :

- poursuivre la protection des captages dans un contexte de grande vulnérabilité vis-à-vis des pollutions accidentelles et diffuses (nitrates et pesticides) ;
- rationaliser la ressource en eau ;
- renouveler les réseaux vieillissants, vétustes et mal connus dans le cadre d'une gestion patrimoniale des infrastructures ;
- améliorer les rendements de réseaux dans un contexte de rareté de la ressource en eau pour répondre aux exigences réglementaires ;
- sécuriser l'alimentation en eau potable (interconnexion).

La réalisation d'un schéma directeur à l'échelle de chaque intercommunalité doit permettre d'établir un état des lieux et de faire un inventaire tant financier que patrimonial de l'existant, afin de disposer d'un véritable outil de programmation et de gestion dans la perspective de la prise de compétence à l'horizon 2026.

La CCAVM et la CCGL ont une partie de leur territoire situé dans le cœur du Parc National de Forêt ce qui implique une protection très forte que ce soit en termes de biodiversité ou d'activités. Un secteur important de la CCAVM est également dans l'aire optimale d'adhésion du Parc National. Parmi les sept communes en aire d'adhésion, seule une commune de la CCGL n'a pas souhaité adhérer à la charte du Parc National. Quant à la CCAVM, 26 des 32 communes ont adhéré à la charte. Ce taux d'adhésion de 80 % sur ce territoire démontre l'intérêt des élus pour les enjeux liés à la biodiversité, les paysages, la transition écologique, une économie vertueuse...

Par ailleurs, le territoire est constitué de nombreux secteurs reconnus pour leur valeur patrimoniale et protégés par autant d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB).

Ainsi, cinq sont identifiés pour la CCAVM :

- les marais du plateau de Langres à Auberive, Aujeurres, Perrogney-les-Fontaines, Poinson-lès-Grancey, Praslay, Rochetaillée, Saint-Loup-sur-Aujon, Ternat & Vauxbons,
- le Val Clavin entre Auberive & Vivey,
- le Val Clavin - station à nivéole printanière à Auberive,
- les sources de la Vingeanne à Aprey,
- la combe Saint Père à Perrogney-les-Fontaines et la voie du Fol à Aprey.

Un pour la CCGL :

- les pelouses des sources de la Suize à Courcelles-en-Montagne,

Un pour la CCSF :

- les biotopes à écrevisses à pieds blancs sur les ruisseaux du Paissard et de Poinsonot à Fayl-Billot & Poinson-lès-Fayl.

Au total, il est recensé 8 APPB, sur 15 présents en Haute-Marne, pour ces trois EPCI. La plupart des arrêtés ont été pris dans les années 1990 tandis que les 2 plus récents datent de 2020. L'engagement pour la biodiversité est donc un sujet dont le territoire s'est emparé très tôt et qui perdure encore aujourd'hui.

Le territoire de la CCAVM possède également deux réserves biologique et naturelle (réserve biologique du bois des Ronces et la réserve naturelle régionale des pelouses et bois de Villemoron) dont une est incluse dans le cœur du Parc National de Forêt (RBI du bois des Ronces). Enfin, un grand nombre de sites Natura 2000 sont présents sur les trois EPCI.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Bassigny comprend les parties nord de la CCGL et de la CCSF.

La CCSF possède six zones spéciales de conservation (ZSC) :

- le Bois de Serqueux,
- l'Apance,
- les Ruisseaux de Vaux-la-Douce et des Bruyères,
- les Ruisseaux de Pressigny et de la ferme d'Aillaux dont deux sont communes avec la CCAVM,
- les Pelouses du Sud-Est haut-marnais,
- le Rebord du plateau de Langres à Cohons et Chalindrey.

La CCGL possède cinq ZSC :

- le Fort de Dampierre ou Magalotti ;
- la Tufière de Rolampont ;
- les Ouvrages militaires de la région de Langres ;
- les Pelouses des sources de la Suize à Courcelles-en-Montagne dont une est commune avec la CCAVM
- le Marais tufeux du plateau de Langres (secteur nord).

La CCAVM possède sept ZSC

- les Gorges de la Vingeanne ;
- le Marais tufeux du plateau de Langres (secteur Sud-Est) ;
- le Marais tourbeux du plateau de Langres (secteur Sud-Ouest) ;

- les Pelouses submontagnardes du plateau de Langres ;
- la Vallée de l'Aube d'Auberive à Dancevoir ;
- la Vallée de l'Aujon de Chameroy à Arc-en-Barrois ;
- la Grotte de Coublanc.

Au total, ce sont donc 18 ZSC et 1 ZPS qui sont présents sur le sud Haute-Marne. **Ces sites ont été désignés pour les espèces avifaunistiques, chiroptérologiques et floristiques remarquables rencontrées. La diversité des espèces à l'origine de la désignation de ces sites démontre la richesse biologique de ce territoire, notamment sur la partie nord-ouest de la CCAVM où les zones protégées sont multiples. La création du Parc National de Forêt, pour partie sur cette zone, confirme son caractère unique.**

La méthanisation

La CCAVM compte actuellement deux unités de méthanisation en fonction sur son territoire. Il s'agit d'unités valorisant le biogaz en cogénération et calibrées à l'échelle des 2 exploitations agricoles concernées (pas de projets en cours).

La CCGL compte 2 unités de méthanisations en fonctionnement (1 cogénération, 1 injection), 1 unité en construction (injection) et 1 en étude de faisabilité (un projet commun à plusieurs exploitations). Les unités en fonctionnement et en construction sont toutes situées au Sud-Ouest de la communauté de communes. Toutes ces installations sont intégrées dans des élevages et une partie de leurs intrants est donc représentée par des effluents d'élevage.

La CCSF présente 4 unités de méthanisation en fonctionnement, dont 3 unités en cogénération et 1 en injection. Cela en fait le 2^{ème} EPCI de Haute-Marne en termes de nombre d'unités fonctionnelles. Les unités ont toutes une taille moyenne, adaptée à une valorisation d'intrants pour une à quelques exploitations. Une dernière unité en cogénération devrait également être mise en service d'ici début 2022.

Le socle d'indicateurs à l'appui de l'état des lieux écologique initial

La circulaire du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique prévoit la réalisation d'un état des lieux écologique. Cet état des lieux initial, partie intégrante du diagnostic du territoire qui précède l'élaboration et la conclusion du CRTE, doit permettre de connaître l'état des milieux et des infrastructures au lancement du contrat, en identifiant les points de sensibilité écologiques. Il permet d'être en mesure de définir, dans le projet de territoire, une trajectoire qui contribue à l'amélioration de cet état au terme du CRTE. Cet exercice permet de s'assurer que les priorités portées dans le cadre du projet de territoire correspondent bien aux problématiques propres qui ont été identifiées au préalable, pour être en mesure de veiller in fine à la cohérence entre les actions financées par le CRTE et les objectifs préalablement arrêtés dans le projet de territoire. L'annexe à la circulaire du 20 novembre 2020 propose une liste non exhaustive d'indicateurs à l'appui de cet état des lieux écologique, tout en laissant aux territoires le libre choix des thèmes à explorer dans le cadre de cet exercice.

Sur cette base et en tenant compte des données effectivement disponibles à l'échelle de chaque EPCI, nous avons souhaité proposer ce socle minimal de 13 indicateurs pour faire en sorte que l'état des lieux écologique initial interroge la situation du territoire au regard de chacun des principaux objectifs poursuivis par les politiques nationales de transition écologique. Il s'agit également de disposer d'une base de données homogène sur l'ensemble des territoires, de leur permettre de se situer en contextualisant leur situation au regard de moyennes et d'objectifs nationaux et locaux, afin d'aider à l'identification des forces, faiblesses et marges de progression du territoire. Enfin, ce socle est structuré conformément à la taxonomie européenne, déclinée également dans le cadre du budget vert, pour interroger chacun des 6 objectifs environnementaux : lutte contre le changement climatique; adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels; gestion de la ressource en eau; économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques; lutte contre les pollutions; Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les 13 indicateurs constituant le socle minimal sont les suivants. Les objectifs 2026 sont indicatifs. L'ensemble a été produit par la DDT de Haute-Marne.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

Indicateurs	CCAVM			CCGL			CCSF		
	Constaté 2012	Constaté 2018	Objectif 2026	Constaté 2012	Constaté 2018	Objectif 2026	Constaté 2012	Constaté 2018	Objectif 2026
Émissions de GES annuelles du territoire (kTeqCO2eq / an)	832,67	785,29	628,23	433,5	399,35	319,5	193,22	183,98	147,18
Émissions de GES annuelles par habitant (kgeqCO2 / an / hab)	17,92	17,62	18,44	19,98	19,21	15,36	12,07	12,23	9,78
Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh / an)	2305	2160	1827,36	1280	1181	999	469	442	373
Consommation énergétique finale annuelle par habitant (MWh / an / habitant)	49,6	48,5	41	59	56,8	48	29,3	29,4	24,8
Production annuelle d'ENR du territoire hors hydroélectrique (GWh / an)	614	835	900	132	179	200	176	264	300
Production annuelle d'énergie hydroélectrique du territoire (GWh / an)	0	1,22	1,22	0	0,03	0	0	0	0
SAU totale du territoire (ha)	126661	127560	127560	45698	46060	46060	41688	42042	42000
SAU certifiée AB ou en conversion (ha)	3362	8453	25512	740	2326	9212	956	2035	8400
Part de la SAU du territoire en bio (%)	2,7%	6,6%	20,00 %	1,6%	5%	20,00 %	2,3%	4,8%	20,00 %
Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	Pas de données	11%	11,00 %	Pas de données	12,00 %	12,00 %	Pas de données	11,00 %	11,00 %
Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)	Pas de données	35	38	Pas de données	26	28	Pas de données	0	2
Part de la population résidant dans une zone à risque naturel élevé (%)		0,7	0,7	0	0	0	Pas de données	1,8	1,8

Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire (%)	Pas de données	17%	10,00 %	Pas de données	12%	10,00 %	Pas de données	33%	10 à 15 %
Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	47%	30%	55,00 %	46%	12%	70,00 %	30%	21%	30%
Tonnage annuel de DMA dont gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	532,01	556,86	468,17	532,01	556,86	468,17	532,01	556,86	468,17
Tonnage annuel de DMA hors gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	494,08	495,84	434,79	494,08	495,84	434,79	494,08	495,84	434,79
Émissions annuelles de SO2 du territoire (t)	36,16	32,75	12,29	14,8	13,9	5	13,1	11,5	4,32
Émissions annuelles de Nox du territoire (t)	1962	1302	784,8	1103	690	441	287	206	115
Émissions annuelles de COVNM du territoire (t)	1505	1077	797,6	647	448	343	568	412	300
Émissions annuelles de PM2,5 du territoire (t)	485	377	281	193	146	112	159	123	92
Émissions annuelles de NH3 du territoire (t)	2410	2424	2217	902	908	830	773	779	711
Indicateur de fragmentation des milieux naturels (km²)	88	78	78	109	91	91	72	74	74
Consommation annuelle d'espaces NAF (ha)	35,6	25,5	14,1	12,4	6,1	6,7	8,3	8,6	4,6



• La grille d'analyse ex-ante des projets

L'objectif du CRTE est notamment d'accompagner des actions les plus vertueuses en matière de transition écologique, qui devront :

- respecter les obligations réglementaires et programmatiques (orientations stratégiques nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des milieux naturels et d'économie de foncier documents de planification à l'échelle territoriale ;
- traduire une ambition écologique relevant d'un ou plusieurs domaines (climat, énergie, biodiversité, préservation des ressources, foncier, économie circulaire, mobilités douces, nouvelles pratiques agricoles et circuits courts...);
- ne pas nuire à l'environnement en s'inspirant notamment de la démarche Eviter / réduire / compenser, et en maximisant les impacts positifs.

Les partenaires territoriaux peuvent s'appuyer sur une grille d'analyse ex-ante des impacts potentiels des actions, selon six objectifs environnementaux, issus du budget vert de l'Etat, et d'un objectif sociétal :

1. Lutte contre le changement climatique
2. Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
3. Gestion de la ressource en eau
4. Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
5. Lutte contre les pollutions
6. Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
7. Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Cette grille est remplie par les porteurs de projets en complément de leur demande de financement. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision des services financeurs prenant en compte l'impact environnemental et sociétal potentiel de l'action. Il est souple et adaptable aux réalités territoriales.

Au regard de l'appréciation des impacts de l'action sur les 7 critères de -1, 0,+1 (impact négatif, neutre, positif), une représentation graphique est proposée visant à identifier les points faibles et forts de l'action.

